



RAPPORT DE DURABILITÉ 2025





RAPPORT DE DURABILITÉ

2025

TABLE DES MATIÈRES

7 NOTRE MISSION

- Notre mission en tant qu'entreprise responsable
- Mot du Directeur général
- Chiffres clés et accomplissements en 2025
- Organisation et pilotage de la durabilité
- Stratégie de durabilité et engagements
- À propos de Rolex
- Chaîne de valeur

25 NOS ACTIONS

MONTRES DURABLES

29 SAVOIR-FAIRE

- Montres et service
- Satisfaction et expérience client

35 CONCEPTION

- Innovation pour la durabilité
- Économie circulaire

47 CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

- Approvisionnement et achats responsables
- Traçabilité des matières premières
- Traçabilité des pierres précieuses
- Respect des droits humains tout au long de la chaîne d'approvisionnement

ENTREPRISE ENGAGÉE

63 ÉTHIQUE

- Diligence raisonnable et gestion des risques
- Gouvernance
- Communication
- Partenariats et initiatives pour la durabilité

79 EMPLOYEUR RESPONSABLE

- Santé, sécurité, bien-être et conditions de travail
- Diversité, équité et inclusion
- Attractivité et rétention des talents
- Formation et développement des compétences

93 ENVIRONNEMENT

- Changement climatique
- Gestion de l'eau
- Pollution de l'air
- Gestion énergétique

110 À propos de ce rapport



NOTRE MISSION





Notre mission en tant
qu'entreprise responsable :

**Placer nos exigences de qualité,
notre sens de l'innovation et nos valeurs
d'excellence au cœur de nos engagements
en lien avec la durabilité**

en continuant à concevoir et à fabriquer des montres
d'une qualité exceptionnelle qui durent dans le temps ;

en innovant constamment pour réduire les impacts
de notre activité ;

en veillant à ce que la responsabilité sociale
et environnementale soit intégrée dans nos pratiques
tout au long de notre chaîne de valeur ;

en inscrivant cette mission dans les décisions
et les actions de notre entreprise.



Créer de la valeur sur le long terme

Chez Rolex, notre volonté de bien agir ne tient pas seulement au cadre dans lequel nous évoluons : elle naît avant tout de notre propre exigence. Nos valeurs, notre histoire et notre façon de faire nous engagent à chaque instant. Nous savons bien sûr que toute activité humaine a un impact, et c'est une responsabilité que nous prenons très au sérieux. Produire en Suisse, dans un pays où la législation et la culture de la qualité sont fortes, ne fait que renforcer nos convictions, mais c'est avant tout avec nos propres standards que nous avançons chaque jour.

Notre activité s'appuie sur un processus de fabrication que nous contrôlons de bout en bout. Cette maîtrise, c'est ce qui fait notre force : elle nous permet de prendre nos responsabilités à chaque étape, de la conception jusqu'à la livraison. Nous ne nous contentons pas de sous-traiter ou d'externaliser. La plupart de nos fournisseurs sont également basés en Suisse.

Et lorsqu'il s'agit de matières premières spécifiques qui ne sont pas disponibles dans notre pays, nous faisons tout notre possible pour les choisir intelligemment et de façon responsable.

Notre façon de travailler ne répond pas simplement à une contrainte réglementaire : nous n'avons pas attendu la mise en place de lois pour prendre nos responsabilités. Cela fait partie de notre culture. Créer de la valeur sur le long terme, voilà notre engagement premier. Et cet engagement s'accompagne d'un devoir de transparence, parce que la confiance de nos partenaires et de nos clients se nourrit aussi de ce que nous montrons et expliquons dans ce rapport.

Notre démarche vise à fabriquer des montres d'exception, mais avec un minimum d'impact sur l'environnement. Chez Rolex, nous croyons aussi à la puissance du rêve : chaque montre que nous créons porte une promesse, celle d'accompagner durablement les projets et les passions de celles et ceux qui la choisissent. Et de pouvoir se transmettre de génération en génération.

Chaque montre Rolex passe entre les mains de 1 350 collaborateurs de notre manufacture. Derrière chacune d'entre elles, il y a donc tout un collectif qui partage la même passion, le même respect du métier,

les mêmes valeurs, et qui met en œuvre un savoir-faire précis, patiemment transmis. Cette « part d'humain » apporte du sens à notre production ; elle donne une vibration positive, un supplément d'âme, à chaque montre qui quitte nos ateliers. C'est ce soin, cette attention accordée à chaque étape, qui donne à nos montres leur valeur, mais aussi leur capacité à inspirer.

Nous choisissons également les détaillants avec lesquels nous travaillons pour la confiance qu'ils suscitent. Ce ne sont pas de simples vendeurs, mais nos ambassadeurs à travers le monde : ils partagent nos valeurs et notre engagement.

Agir avec sérieux, avec transparence, et en restant fidèles à nos principes, voilà ce qui guide nos actions. Nous savons qu'il n'existe pas de recette miracle pour développer une activité sans impact, mais nous sommes convaincus que la maîtrise, la sincérité et l'exigence de qualité, dans la durée, peuvent faire la différence. Ce rapport est une étape de plus pour partager avec vous notre ambition : créer de la valeur, durablement, en accompagnant les projets et les rêves de celles et ceux qui portent une Rolex.

JEAN-FRÉDÉRIC DUFOUR
Directeur général de Rolex SA

Chiffres clés et accomplissements en 2025

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

109

Nombre de marchés/pays

1400

Nombre de points de vente

19

Nombre de filiales de distribution

MONTRES DURABLES

SAVOIR-FAIRE

Montres et service



97 %

Taux de maîtrise des processus de fabrication



35 ans

Disponibilité des pièces de rechange pour le service après-vente



3 053

Nombre d'horlogers et polisseurs qualifiés pour assurer le service après-vente dans le monde



189

Nombre de montres de collection passées par l'Atelier de restauration



3 636

Nombre de personnes employées dans le service après-vente dont 1 617 dans les filiales



868

Nombre de centres de service total, internes (33) et externes (835)

Satisfaction et expérience client



577 000

Nombre de montres révisées annuellement (tous services confondus)



13,7 jours

Temps d'attente moyen des clients pour un service après-vente (révision complète/ catégorie « montres modernes »)

CONCEPTION

Innovation pour la durabilité



Lancement de la
**plateforme
d'innovation**
pour la durabilité

Économie circulaire



> 99,9 %

Taux de récupération des déchets d'or



35 000

Nombre de montres
Rolex Certified
Pre-Owned certifiées

99,6 %

Taux de recyclage des déchets d'acier
Oystersteel issus des flux de production
internes de Rolex remis aux fournisseurs
puis réinjectés dans les coulées dédiées
à la marque

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Traçabilité / Approvisionnement et achats responsables

Taux de matières premières et pierres précieuses cartographiées ou tracées



100 %

Origine connue de
l'approvisionnement
en diamants bruts



99 %

Traçabilité de
l'approvisionnement
en or



90 %

Achats directs réalisés en Suisse¹

¹ Selon l'indicateur du standard GRI 204-1 *Proportion of Spending on local suppliers*, qui détaille la part des dépenses d'achats effectuées auprès de fournisseurs locaux.

Chiffres clés et accomplissements en 2025

ENTREPRISE ENGAGÉE

ÉTHIQUE

Partenariats et initiatives pour la durabilité



2

Nouveaux partenariats Perpetual Planet

Gouvernance

Développement en cours de la



**formation
au Code
de conduite**

pour les collaboratrices et collaborateurs

EMPLOYEUR RESPONSABLE

Santé, sécurité, bien-être et conditions de travail

Nombre de collaboratrices et collaborateurs en Suisse

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Genève	2 365	4 054	6 419
Bienne	2 034	2 089	4 123
TOTAL	4 399	6 143	10 542
Répartition	41,7 %	58,3 %	100 %

Collaboratrices et collaborateurs recrutés en Suisse

SITES	NOMBRE DE NOUVEAUX COLLABORATEURS	RÉPARTITION
Genève	447	51 %
Bienne	417	47 %
Bulle	14	2 %
TOTAL	878	100 %



15 346

Nombre de collaboratrices et collaborateurs Rolex dans le monde

Diversité, équité et inclusion



20,5 %

Part de femmes dans le management et progression par rapport à 2023 **+ 10 %**

Nationalités recensées au sein de l'entreprise :

99 en Suisse

105 à travers le monde

² Le scope 1 concerne les émissions directes de GES, provenant des sources internes de l'entreprise et donc sous son contrôle direct tandis que le scope 2 regroupe les émissions indirectes de GES associées à l'achat d'énergie.

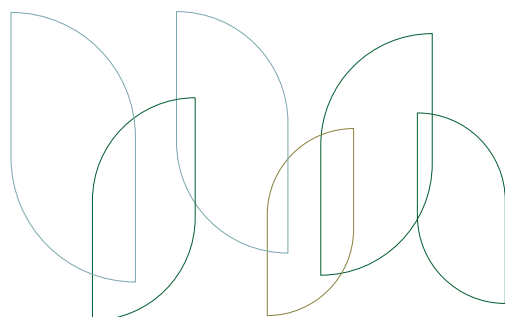
³ Le scope 3 regroupe les émissions indirectes de GES liées aux activités en aval et en amont de l'entreprise, mais qui ne sont pas directement contrôlées ou détenues par celle-ci.

Attractivité et rétention des talents

Taux de renouvellement des effectifs
Rolex SA et Manufacture des Montres
Rolex SA

4,9 % Genève

4,1 % Bienne



Formation et développement des collaboratrices et collaborateurs



2

Nombre de jours de formation par collaboratrice et collaborateur



94,7 %

Taux de collaboratrices et collaborateurs formés en Suisse, **9986** au total



395

Apprentis, selon l'objectif de 500 apprentis d'ici à 2030

ENVIRONNEMENT

Changement climatique

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) scopes 1 et 2²: **12 kt CO₂ eq**
- Émissions de gaz à effet de serre (GES) scope 3³: **879 kt CO₂ eq**

Gestion de l'eau



2025

Première empreinte hydrique et analyse des risques physiques liés à l'eau

Gestion énergétique



87,7 %

Taux d'énergies renouvelables sur les sites en Suisse



71 %

Taux des surfaces dont Rolex est propriétaire ou copropriétaire à l'étranger, certifiées BREEAM⁴ In-Use ou LEED⁵ Operation+ Maintenance (certifications « en exploitation »)

⁴ Le label BREEAM (Building Research Establishment + Environmental Assessment Method) est une certification de référence au niveau mondial évaluant la performance environnementale d'un bâtiment à travers cinq niveaux de classification, de passable (« Pass ») à exceptionnel (« Outstanding »).

⁵ La certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) constitue un référentiel internationalement reconnu pour évaluer la conception, la construction et l'exploitation de bâtiments à haute performance environnementale. Fondée sur un système de points, cette certification met principalement l'accent sur les enjeux liés au développement durable et aux préoccupations environnementales.

Organisation et pilotage de la durabilité

Rolex a désigné des instances de gouvernance pour assurer la mise en œuvre et le pilotage des actions en faveur de la durabilité. Elle a également mis en place des structures permettant d'aborder de façon globale les enjeux éthiques, sociaux et environnementaux au sein de l'entreprise.

Soutenu par les plus hautes instances de l'entreprise et par les organes de contrôle et de surveillance, le Département Impact et durabilité assure le développement et le déploiement de la stratégie de durabilité, notamment

à travers un plan d'action, tout en s'assurant de la conformité et du respect des principes d'éthique et de déontologie des affaires.

Stratégie de durabilité et engagements

La démarche de durabilité de Rolex repose sur son modèle d'affaires intégré, où la production verticalisée offre davantage de leviers pour maîtriser ses impacts. La marque considère ainsi la responsabilité sociale et environnementale à chaque étape de sa chaîne de valeur et développe des solutions concrètes pour limiter les effets de ses activités.

Axes stratégiques et piliers

Rolex a choisi de construire sa stratégie de durabilité autour de deux axes. Le premier représente sa mission consistant à concevoir des montres appelées à durer dans le temps. Le second repose sur l'engagement de l'entreprise à mener ses activités de manière responsable.

Chaque axe se décline en trois piliers, regroupant les principaux enjeux matériels de la marque. Pour chaque enjeu, Rolex a défini des engagements clairs et transparents.



Montres durables – Fidèle à son savoir-faire horloger et à son esprit d'innovation, Rolex s'engage à créer des montres durables en s'appuyant sur une gestion responsable de sa chaîne d'approvisionnement ainsi que sur la préservation et la transmission de son expertise. Cet engagement implique, entre autres, une traçabilité rigoureuse. Rolex intègre également les principes d'écoconception et d'économie circulaire dans ses processus de fabrication, tout en maintenant ses standards d'excellence.

Entreprise engagée – Rolex place l'humain au cœur de ses priorités, qu'il s'agisse de ses collaboratrices et collaborateurs, de ses partenaires ou encore des communautés locales. La marque veille ainsi à offrir à son personnel des conditions de travail optimales et conduit l'ensemble de ses activités dans le respect de l'éthique et des bonnes pratiques. Elle s'attache également à intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement, en optimisant l'usage des ressources naturelles et en mettant en place des actions concrètes de réduction de ses impacts. Enfin, à travers ses initiatives Perpetual, Rolex soutient des projets en faveur de la préservation de la planète et de l'expression artistique.

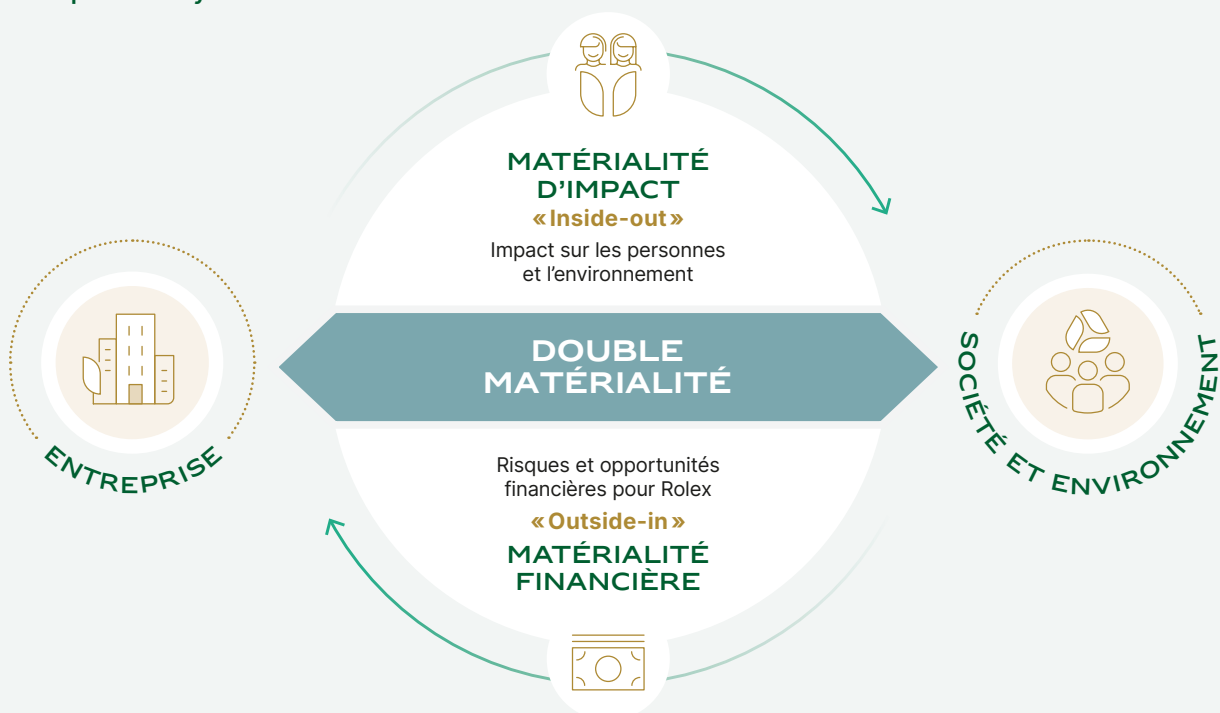
FOCUS

ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Afin de faire évoluer sa stratégie de durabilité et d'anticiper de futures réglementations rendant l'exercice obligatoire, Rolex a réalisé en 2024 sa première analyse de double matérialité. Plus complète et plus précise que l'analyse de matérialité simple menée en 2023, celle-ci a permis d'évaluer les impacts que l'entreprise génère sur l'environnement,

la société et ses parties prenantes (« matérialité d'impact ») et de mesurer comment les risques et opportunités qui en découlent peuvent influencer sa performance financière (« matérialité financière »). Cette analyse a également permis d'affiner les enjeux les plus importants (enjeux dits « matériels ») pour Rolex.

Concept de l'analyse de double matérialité



Engagements par pilier

MONTRES DURABLES



SAVOIR-FAIRE

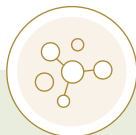
Cultiver l'excellence des savoir-faire horlogers fondés sur la qualité et la précision, dans le but d'assurer la production et l'entretien des montres de la marque dans le temps. Prendre en considération les attentes des clients en leur offrant une expérience unique et haut de gamme afin de renforcer leur fidélité.

ENJEUX

- Montres et service
- Satisfaction et expérience client

ENGAGEMENTS

- Maîtriser à l'interne l'ensemble des savoir-faire horlogers.
- Assurer la production de montres reconnues pour leur qualité et leur longévité.
- Garantir un service après-vente à la hauteur des critères d'excellence de la marque partout dans le monde.
- Prendre en considération les attentes des clients.
- Assurer aux clients un environnement accessible et inclusif.
- Garantir aux clients une expérience de qualité tout au long de leurs interactions avec la marque.



CONCEPTION

Placer l'innovation au service de la transition environnementale en augmentant la durée de vie des montres, en réduisant les déchets ainsi qu'en optimisant l'utilisation des ressources.

ENJEUX

- Innovation pour la durabilité
- Économie circulaire

ENGAGEMENTS

- Accorder la priorité à l'innovation pour la durabilité au sein de l'entreprise.
- Communiquer sur les actions et les résultats en termes d'innovation pour la durabilité.
- Intégrer les principes de l'écoconception dans le développement des montres et des procédés, à chaque étape de leur cycle de vie.
- Augmenter la proportion de matières recyclées, notamment l'acier.
- Systématiser une approche de circularité pour l'ensemble des activités.



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Construire une chaîne d'approvisionnement éthique et responsable en garantissant le respect des droits humains, en promouvant des pratiques d'achat responsables et en renforçant la transparence.

ENJEUX

- Approvisionnement et achats responsables
- Traçabilité des matières premières
- Traçabilité des pierres précieuses
- Respect des droits humains tout au long de la chaîne d'approvisionnement

ENGAGEMENTS

- Partager les principes d'achats responsables de la marque avec l'ensemble des fournisseurs.
- Étendre le système de diligence raisonnable à l'ensemble des risques en lien avec la durabilité.
- Cartographier et développer un système de traçabilité physique et numérique couvrant l'intégralité des approvisionnements en diamants.
- Cartographier la chaîne d'approvisionnement des pierres de couleur et assurer l'application d'une traçabilité déclarative⁶.
- Garantir l'origine géographique des pierres précieuses, en particulier les diamants, en conformité avec les critères de durabilité de la marque.
- Assurer la ségrégation des flux de diamants destinés à Rolex lors des opérations externes de sertissage et de terminaison.
- Appliquer le modèle de traçabilité de l'or aux autres matières précieuses.
- Garantir le respect des droits humains au travers du processus de diligence raisonnable.

⁶ Traçabilité basée sur les informations fournies volontairement par les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

ENTREPRISE ENGAGÉE



ÉTHIQUE

Renforcer l'intégrité des pratiques en développant une gouvernance responsable, en plaçant l'éthique au centre des activités et en cultivant la confiance grâce à la communication et à des partenariats durables.

ENJEUX

- Gouvernance
- Communication
- Partenariats et initiatives pour la durabilité

ENGAGEMENTS

- Intégrer progressivement les enjeux de durabilité dans les processus et les prises de décision à l'échelle du groupe.
- Mettre en adéquation les ressources nécessaires pour répondre aux engagements pris.
- Promouvoir l'évolution des modes de fonctionnement en lien avec la stratégie de durabilité.
- Matérialiser les ambitions de la marque en faveur de la durabilité par la création et l'adhésion à des initiatives et partenariats concrets.



EMPLOYEUR RESPONSABLE

Veiller à offrir un environnement de travail favorable au bien-être ainsi qu'au développement personnel et professionnel de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs.

ENJEUX

- Santé, sécurité, bien-être et conditions de travail
- Diversité, équité et inclusion
- Attractivité et rétention des talents
- Formation et développement des compétences

ENGAGEMENTS

- Préserver et promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être au sein de l'entreprise.
- Intégrer les compétences attendues en promouvant un accès équitable à toute forme de diversité.
- Renforcer l'excellence de la marque employeur et faire de chaque personne engagée au sein de Rolex, ou en cours de recrutement, un ambassadeur de l'entreprise.
- Développer la mobilité interne et le management de la relève.
- Développer les compétences des collaboratrices et collaborateurs ainsi que des managers afin d'assurer la pérennité de la marque.
- Former des apprentis dans une grande variété de métiers ainsi que des étudiants des hautes écoles afin d'assurer la pérennité des savoir-faire de Rolex et de soutenir la stratégie de relève du groupe.



ENVIRONNEMENT

Préserver l'eau, l'air et le climat en réduisant l'empreinte environnementale de l'entreprise et en adoptant des solutions durables à chaque étape de la chaîne de valeur.

ENJEUX

- Changement climatique
- Gestion de l'eau
- Pollution de l'air
- Gestion énergétique

ENGAGEMENTS

- Atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre validés par la SBTi à l'horizon 2030.
- Compenser l'impact résiduel des activités en soutenant des projets de haute qualité en faveur de l'environnement.
- Cartographier les impacts et l'état de la nature liés à l'eau tout au long de la chaîne de valeur et prioriser les segments significatifs de celle-ci dans l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action.
- Réduire l'empreinte hydrique associée aux activités industrielles et commerciales de la marque.
- Réduire les émissions directes de polluants atmosphériques associées aux activités industrielles et commerciales.
- Optimiser l'efficacité énergétique des sites industriels en Suisse.

À propos de Rolex

Créée en 1905 par Hans Wilsdorf et établie à Genève depuis 1919, Rolex est aujourd'hui réputée dans le monde entier pour son savoir-faire unique ainsi que pour la qualité de ses montres. L'essentiel des composants est conçu selon un modèle de production intégré, de la fonte des alliages d'or à l'assemblage des éléments du mouvement, du boîtier, du cadran et du bracelet, en passant par l'usinage et les finitions. Ce degré de maîtrise, associé à un outil industriel unique, fait de Rolex une manufacture d'exception au sein de laquelle designers, ingénieurs, horlogers et autres spécialistes travaillent en synergie à chaque étape de la fabrication des montres.

Certifiées Chronomètre Superlatif⁷ et reconnues pour leurs performances et leur fiabilité, les montres Rolex accompagnent depuis plus d'un siècle nombre d'exploits sportifs et scientifiques notamment. Des profondeurs des océans aux plus hauts sommets de la planète, en passant par les pôles, la marque soutient celles et ceux qui invitent au dépassement de soi et contribuent à façonner l'avenir.

Portée par l'esprit d'innovation, la marque a obtenu plus de 700 brevets au fil du temps. Cette aventure industrielle et humaine est à l'origine de modèles devenus iconiques tels que la Submariner, le Cosmograph Daytona, la Day-Date, l'Explorer ou encore la Rolex Deepsea.

La renommée de Rolex découle d'une histoire qui s'articule autour de la passion pour l'innovation et de la recherche constante de l'excellence. Ces deux notions sont incarnées par son fondateur, Hans Wilsdorf, dont la vision se perpétue aujourd'hui non seulement à travers le design des produits, mais aussi à travers leur identité et la réinvention des modèles qui ont fait le succès de la marque.

L'approche visionnaire du fondateur de Rolex se traduit également par plusieurs innovations horlogères majeures, notamment l'Oyster, la première montre-bracelet Rolex étanche lancée en 1926, et le remontage automatique par rotor Perpetual breveté en 1931. Tous ces éléments forment à ce jour un héritage grâce auquel la marque construit son avenir.

Créée en 1945 par Hans Wilsdorf dans le but d'assurer la pérennité, l'indépendance et la sécurité de la marque, la Fondation Hans Wilsdorf est l'unique actionnaire de

Rolex. À ce titre, les dividendes qu'elle perçoit sont redistribués sous la forme de dons à des initiatives d'intérêt général, principalement dans le canton de Genève, dans les domaines de l'action sociale, de la formation, de la culture, de l'aide humanitaire et de la protection des animaux et des écosystèmes notamment.



La fondation est un acteur majeur à Genève et, par ses actions dans les domaines humanitaire et environnemental, elle rayonne également à l'échelle mondiale. Cette structure spécifique permet à Rolex de poursuivre son développement en toute indépendance et en accord avec les valeurs de son fondateur.

⁷ Propre à Rolex, la certification Chronomètre Superlatif est appliquée à toutes les montres de la marque et porte sur la précision, l'étanchéité, le remontage automatique et la réserve de marche. La précision d'un produit certifié Chronomètre Superlatif Rolex est de l'ordre de $-2/+2$ secondes par jour. L'écart de marche toléré par la marque pour une montre terminée est beaucoup plus strict que celui admis par le Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC) pour la certification officielle du seul mouvement.



ILLUSTRATION EN 3D DU FUTUR SIÈGE DE ROLEX À NEW YORK.

Rolex dans le monde

Grâce à son service de proximité et à sa présence dans plus de 100 pays, Rolex assure à ses clients une qualité irréprochable sur le long terme. La marque s'appuie sur près de 868 centres de service, un réseau d'horlogers qualifiés et agréés, de détaillants officiels et de filiales régionales. Cette organisation assure à Rolex le maintien de critères stricts et rigoureux au sein de la distribution, de la vente et de l'entretien des montres.

Sites administratifs et sites de production en Suisse

Le siège mondial de Rolex se situe dans le quartier des Acacias à Genève. Il héberge les activités de direction, d'administration et de communication de l'entreprise, mais aussi celles en lien direct avec la production (assemblage final), la commercialisation et le service après-vente. Ce site accueille également les activités de design ainsi que celles de recherche et de développement. Par ailleurs, toutes les montres sont testées dans le laboratoire du Superlative Control des Acacias avant d'être expédiées dans le monde entier.

Toutes les opérations relatives au développement ainsi qu'à la fabrication des boîtiers et des bracelets des montres Rolex sont regroupées sur le site de Plan-les-Ouates, dans le canton de Genève.

Y sont effectués la mise en forme et l'usinage des matières premières jusqu'à la réalisation des finitions sur les pièces terminées. Les locaux abritent également la fonderie de la marque où sont coulés tous les alliages d'or.

Sur le site de Chêne-Bourg, également situé dans le canton de Genève, Rolex centralise toutes les activités de développement et de fabrication des cadrans.

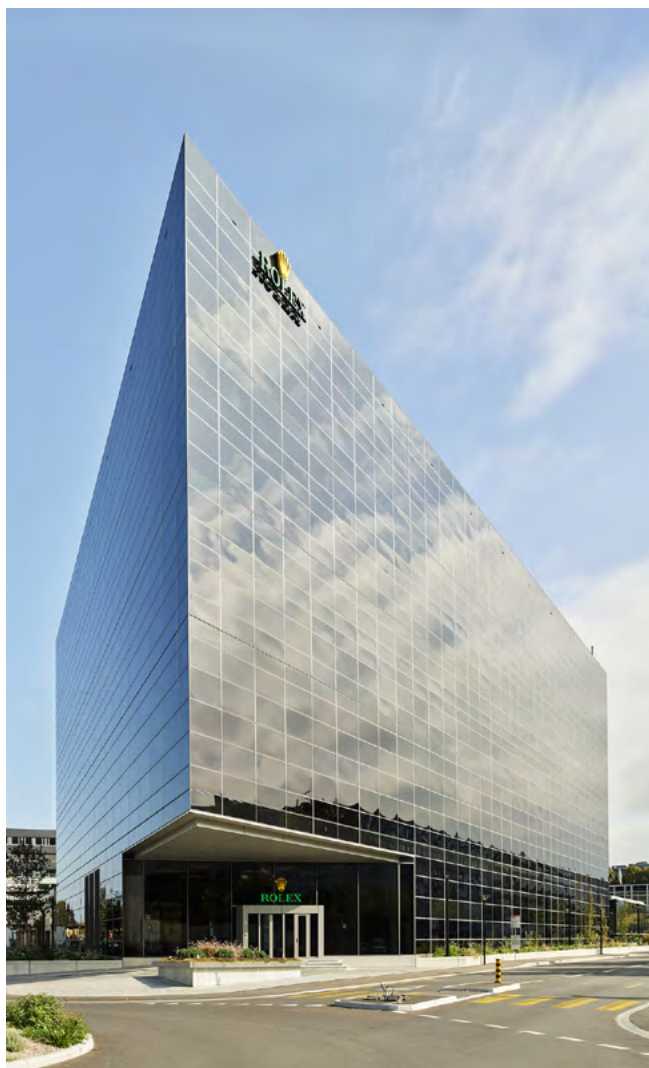
Ce site intègre également le laboratoire de gemmologie, les ateliers de sertissage ainsi que les activités de fabrication des composants en céramique.

La Manufacture des Montres Rolex SA, à Bienne, est, quant à elle, entièrement dédiée à la fabrication des mouvements de la marque. Les composants – entre 200 et 400 pièces pour les calibres les plus complexes – y sont manufacturés avec une minutie et une précision extrêmes.

Les quatre sites de Rolex forment un outil industriel unique par le biais duquel la marque est en mesure de déployer pleinement son potentiel d'innovation et de création. À l'horizon 2029, Rolex inaugurera un nouveau site à Bulle, dans le canton de Fribourg, aligné sur des standards de durabilité parmi les plus exigeants qui soient.



ILLUSTRATION EN 3D DU FUTUR SITE DE BULLE.



CHÊNE-BOURG



ACACIAS



PLAN-LES-OUATES



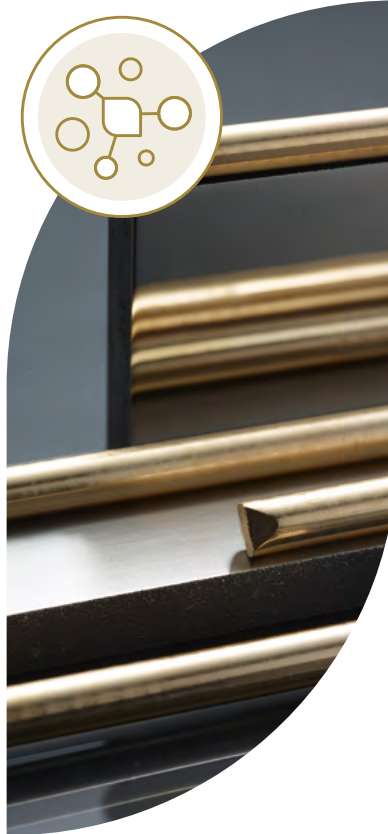
BIENNE

Chaîne de valeur

De la conception au service après-vente, en passant par l'approvisionnement et la production, la chaîne de valeur de Rolex touche plusieurs secteurs d'activité et comprend une multitude de relations, de services et de ressources en amont et en aval.

En se fondant sur la cartographie qu'elle a établie, la marque dispose d'une vue d'ensemble de ses activités lui permettant d'identifier non seulement ses parties prenantes, mais aussi tous les enjeux propres à chaque étape du processus de fabrication de ses montres.

Les activités de Rolex s'articulent autour d'un modèle économique en grande partie verticalisé. Grâce à l'internalisation de nombreuses étapes de transformation des matières premières et de fabrication des composants, la marque poursuit son objectif d'excellence tout au long des différentes phases de production. La relation directe avec ses fournisseurs, limitant au minimum les intermédiaires commerciaux, lui offre également une meilleure visibilité sur sa chaîne d'approvisionnement, ce qui lui permet d'exercer un contrôle renforcé des risques sociaux et environnementaux.



APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES

Rolex cartographie et trace la provenance des matières premières composant ses produits afin d'assurer une chaîne d'approvisionnement éthique, calquée sur ses valeurs et conforme aux exigences légales.



CONCEPTION / RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Créés pour durer, les produits de Rolex tendent à intégrer de manière de plus en plus systématique des critères de durabilité, de leur phase de conception jusqu'à la fin de leur cycle de vie.



FABRICATION ET PRODUCTION

Qu'il s'agisse de procédés de production ou de l'usage de son outil industriel, Rolex intègre les principes du développement durable.



LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION

Conditionnement, transport, expédition : les solutions mises en place pour acheminer les biens, distribuer les produits ou déployer les services visent à réduire les émissions de CO₂ de la marque.



SERVICE CLIENT / SERVICE APRÈS-VENTE

Reconnue pour ses valeurs d'excellence et la qualité de ses produits, Rolex met un point d'honneur à offrir des garanties et un service de proximité à ses clients, où qu'ils se situent dans le monde.



NOS ACTIONS



MONTRES DURABLES

SAVOIR-FAIRE

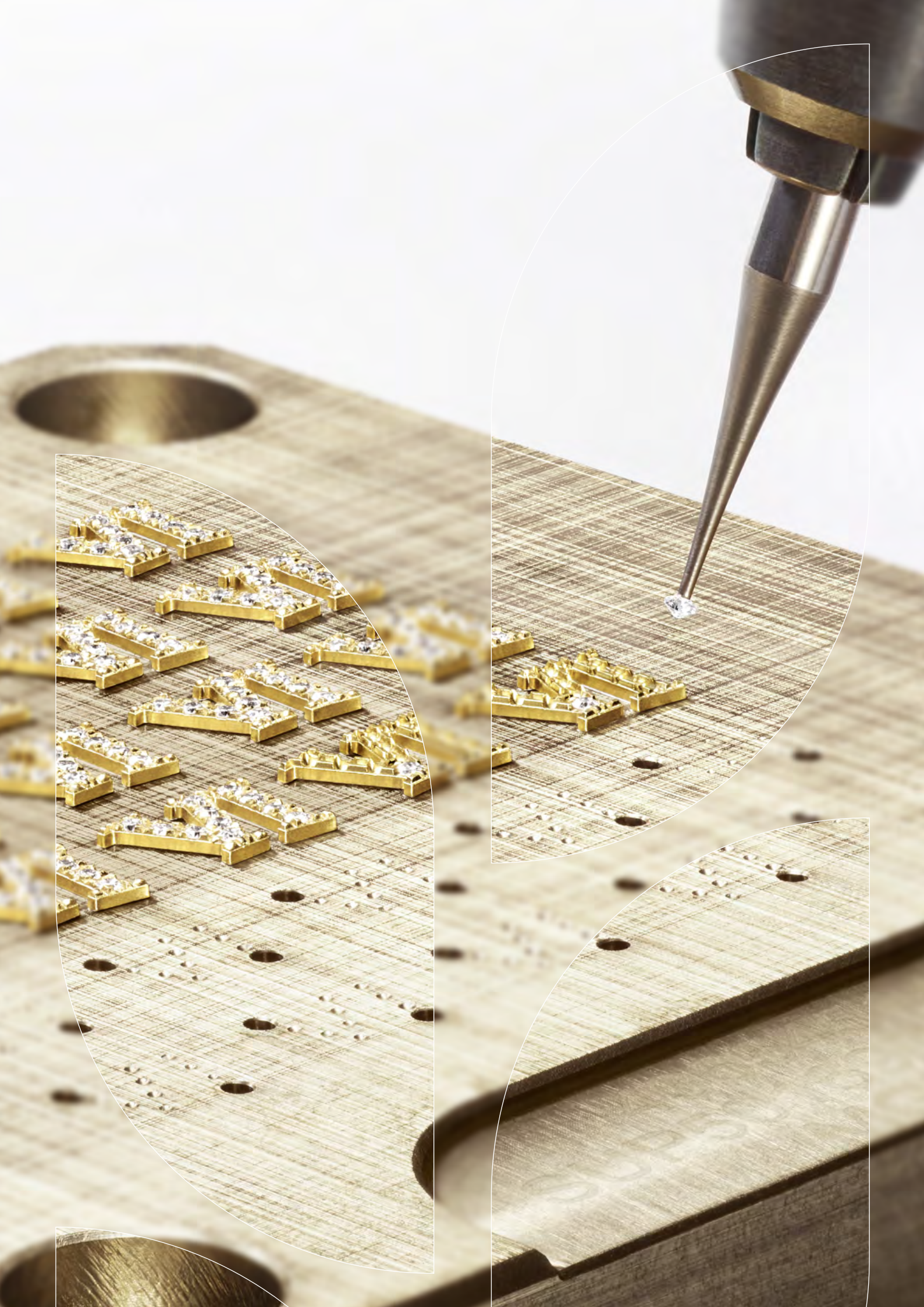
Montres et service
Satisfaction et expérience client

CONCEPTION

Innovation pour la durabilité
Économie circulaire

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Approvisionnement et achats responsables
Traçabilité des matières premières
Traçabilité des pierres précieuses
Respect des droits humains tout au long
de la chaîne d'approvisionnement



SAVOIR-FAIRE



Montres et service

Grâce à la maîtrise et à l'intégration de l'ensemble de ses savoir-faire horlogers, Rolex garantit aussi bien la production que l'entretien de montres reconnues pour leur qualité et leur longévité.

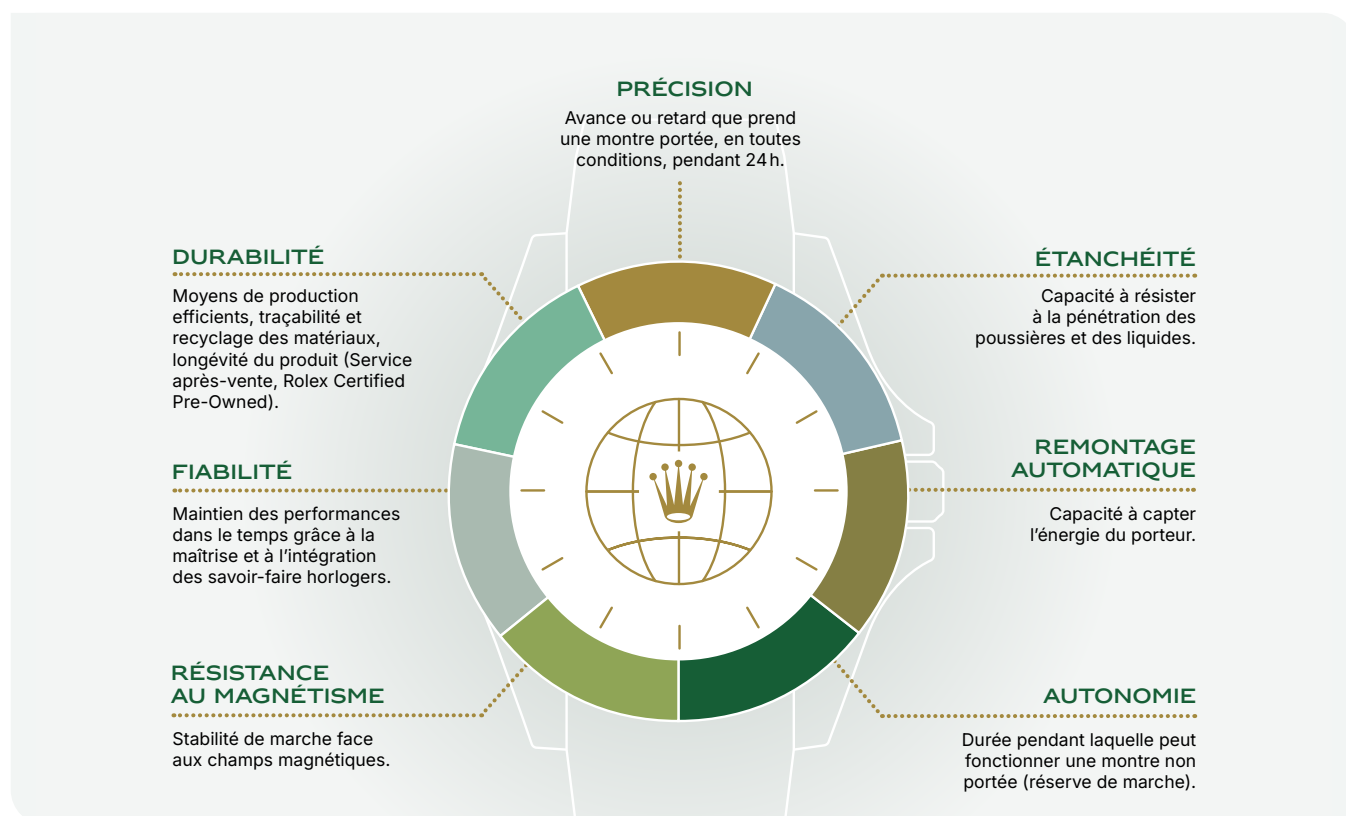
Ces savoir-faire, qui allient la transmission d'un héritage à une quête constante d'innovation, s'expriment chaque jour au cœur de ses ateliers et de ses lignes de fabrication. C'est là que se transmet, de génération en génération, un patrimoine unique nourri par plus d'une centaine de métiers entièrement consacrés à la création de montres conçues et fabriquées pour durer dans le temps.

Les solutions techniques et technologiques innovantes développées par Rolex reposent sur sept piliers : la précision, l'étanchéité, le remontage automatique, l'autonomie, la résistance au magnétisme, la fiabilité et la durabilité.

Transversal par nature, le septième pilier – la durabilité – s'inscrit dans chacun des six premiers et reflète ainsi l'engagement de Rolex à garantir la performance et la longévité de ses montres au fil du temps, avec une façon de faire durable.

Les sept piliers de l'horlogerie selon Rolex

- **Précision** : avance ou retard que prend une montre portée, en toutes conditions, pendant 24 h.
- **Étanchéité** : capacité à résister à la pénétration des poussières et des liquides.
- **Remontage automatique** : capacité à capter l'énergie du porteur.
- **Autonomie** : durée pendant laquelle peut fonctionner une montre non portée (réserve de marche).
- **Résistance au magnétisme** : stabilité de marche face aux champs magnétiques.
- **Fiabilité** : maintien des performances dans le temps grâce à la maîtrise et à l'intégration des savoir-faire horlogers.
- **Durabilité** : moyens de production efficaces, traçabilité et recyclage des matériaux, longévité du produit (Service après-vente, Rolex Certified Pre-Owned).



Ces sept piliers soutiennent notamment les efforts et actions de Rolex en faveur de la longévité de ses montres, grâce à un outil de production en permanence adapté pour réduire au minimum son impact environnemental.

En complément de ces piliers, le porteur profite en outre de bénéfices liés au design, à l'ergonomie, au confort et à la fonctionnalité des montres de la marque.

FOCUS

FORMER DE FUTURS EXPERTS À L'INTERNATIONAL

Lancé en 2016, le programme de formation international After-Sales Service Watchmaker (ASSW) vise à offrir aux jeunes adultes ainsi qu'aux personnes en reconversion professionnelle l'opportunité d'apprendre le métier d'horloger spécialisé dans le service après-vente (SAV). Ce programme, d'une durée d'un an et demi, couvre l'ensemble des opérations touchant au SAV. À l'issue de cette formation initiale, les participants peuvent ensuite accéder à un plan de carrière leur permettant de se familiariser avec tous les calibres modernes de la marque.

Depuis le lancement du programme, 153 horlogers ont suivi cette formation à travers le monde. Parmi eux, 45 ont terminé leur cursus en février 2025. À la fin de cette année-là, 96 futurs horlogers étaient en formation. Parmi ceux-ci, 54 devaient terminer leur cursus en février 2026. En complément de la formation ASSW destinée aux horlogers, l'année 2026 verra le lancement d'un nouveau programme international dédié au métier de polisseur en service après-vente : l'After-Sales Service Polisher (ASSP). Ce cursus, d'une durée de trois mois, aura pour objectif de former des spécialistes du polissage à l'habillage horloger en atelier de service après-vente.

Sceau vert

Toutes les montres Rolex font l'objet d'un contrôle qualité exigeant à l'issue duquel elles reçoivent un sceau vert. Ce titre exclusif atteste du respect des standards fixés par la marque, incarnés aujourd'hui par les sept piliers de l'horlogerie qui lui sont propres.

Ce sceau assure également la certification Superlative Chronometer des montres testées⁸. Ce dispositif garantit que le niveau de qualité des montres est le même dans le monde entier, quel que soit le lieu d'achat.

Pérenniser le savoir-faire horloger

Au-delà du partage intergénérationnel au sein des lignes de production, la transmission du savoir-faire horloger passe également par la formation. Dispensés par le Centre de Formation Rolex à Genève, à Bienne et à Fribourg, les enseignements s'adressent principalement aux collaboratrices et collaborateurs en Suisse (*voir « Formation et développement des compétences », p. 89*).

Grâce à son ancrage territorial et à la maîtrise de ses savoir-faire, Rolex contribue à valoriser le tissu économique local et à pérenniser l'artisanat ainsi que les métiers de la haute horlogerie.

Service après-vente

Avec 868 centres de service et 3 636 collaboratrices et collaborateurs dédiés au service après-vente, Rolex rend possible l'entretien de ses montres partout dans le monde.

Chaque modèle bénéficie d'un programme de maintenance spécifique, mettant à disposition des pièces détachées jusqu'à 35 ans après l'arrêt de sa production. Ces pièces, distribuées depuis Genève, peuvent dans certains cas être réalisées sur demande. C'est le cas notamment pour les montres de collection entretenues au siège dans un atelier spécialement prévu à cet effet. La marque propose une garantie de cinq ans pour ses montres neuves. Les montres révisées et de seconde main sont, quant à elles, garanties deux ans.

⁸ La certification Superlative Chronometer est une certification complémentaire à celle du Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC).

Afin de satisfaire aux exigences de ses clients finaux, Rolex a également déployé auprès de ses détaillants et de ses filiales des directives visant à accélérer l'exécution des services (devis, entretien, itérations) ainsi qu'à valoriser la nouvelle offre de prestations sur demande comme le polissage.

Entre 2024 et 2025, la proportion d'interventions de service effectuées pour les clients finaux par les horlogers présents chez les détaillants Rolex est passée de 46 % à 49 %. L'objectif de la marque est d'offrir davantage d'interventions de proximité et assurer ainsi des délais réduits grâce à un circuit court.

Rolex reconsidère en outre la composition des sous-ensembles⁹ et développe des règles de remplacement pour les composants individuels afin de limiter la consommation de composants neufs. Ces principes seront entièrement définis d'ici à 2030 pour l'ensemble des modèles pris en charge.

Parallèlement à ces politiques, qui agissent principalement au niveau de la production, Rolex intervient également en aval en prolongeant la durée de vie de ses montres grâce à l'entretien et au reconditionnement assurés par son service après-vente.

Programme Rolex Certified Pre-Owned (RCPO)

Maintenir la qualité d'origine d'une montre au fil du temps constitue l'un des axes majeurs sur lesquels Rolex construit une relation de confiance sur le long terme avec ses clients.

Afin de donner la possibilité d'une revente sûre et encadrée, la marque a créé le programme Rolex Certified Pre-Owned, permettant l'acquisition de montres de seconde main dans 22 pays et 270 points de vente, auprès de 163 détaillants. L'entretien préalable à la revente est réalisé par Rolex ou par un détaillant officiel agréé.

Initialement conçue dans une optique commerciale, cette démarche s'inscrit désormais pleinement dans la vision de durabilité de la marque en permettant à celle-ci d'accompagner la seconde vie de ses montres, tout en garantissant leurs performances dans le temps.

Conformité réglementaire

Rolex s'est engagée à garantir la conformité de ses produits avec les réglementations internationales, notamment le règlement européen REACH¹⁰ ainsi que les législations nationales encadrant l'usage des substances extrêmement préoccupantes (Substances of Very High Concern – SVHC) et des substances cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques¹¹ (CMR).

Avant son intégration dans les procédés ou les produits, toute nouvelle substance envisagée fait l'objet d'une évaluation approfondie en matière de conformité réglementaire et de risques associés. La marque privilégie également, chaque fois que cela est possible, le remplacement des substances nocives par des alternatives présentant un profil de danger réduit.

Alliage sans plomb

Consciente de l'impact du plomb sur l'environnement et la santé, Rolex a décidé en 2018 d'éliminer totalement ce métal présent dans certains de ses alliages. Ce basculement industriel s'est fait de manière progressive, afin de ne pas perturber le rythme de production des montres ni générer un lot trop important de déchets. Dès 2019, cette démarche a permis de retirer le plomb de la composition de l'ensemble des cadrans fabriqués par la marque. Rolex vise son élimination complète dans la fabrication de ses mouvements d'ici à 2028.

⁹ Ensemble de pièces mécaniques qui forment une partie fonctionnelle du mouvement d'une montre.

¹⁰ Appelé « REACH » pour Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals, le règlement (CE) n° 1907/2006 de l'Union européenne concerne l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

¹¹ Substance capable d'altérer la fertilité masculine ou féminine et/ou de provoquer des effets néfastes sur le développement du fœtus.

Satisfaction et expérience client

Pour Rolex, la recherche de l'excellence dépasse la seule création de montres d'exception et s'étend à l'ensemble de ses activités. Cette exigence se traduit par l'engagement de la marque, de ses filiales, de ses distributeurs agréés et de son réseau de services et d'ateliers horlogers à proposer des prestations de vente et d'après-vente irréprochables.

Éléments clés du parcours des clients, les boutiques Rolex sont conçues de manière à mettre en valeur l'identité de chaque lieu et d'offrir une expérience à la fois authentique et cohérente à travers le monde.

Afin d'ajuster en continu ses services ainsi que l'accueil en boutique, Rolex suit et évalue la satisfaction de ses clients à travers une dizaine de réseaux sociaux et grâce à des enquêtes dédiées.

Approche culturelle et linguistique

Rolex met en place des politiques explicites encadrant les interactions avec sa clientèle et ses décisions commerciales. À titre d'exemple, les collections sont conçues pour répondre à la diversité des besoins des clients, qu'il s'agisse de la taille du poignet, du style d'écriture ou encore de repères culturels.

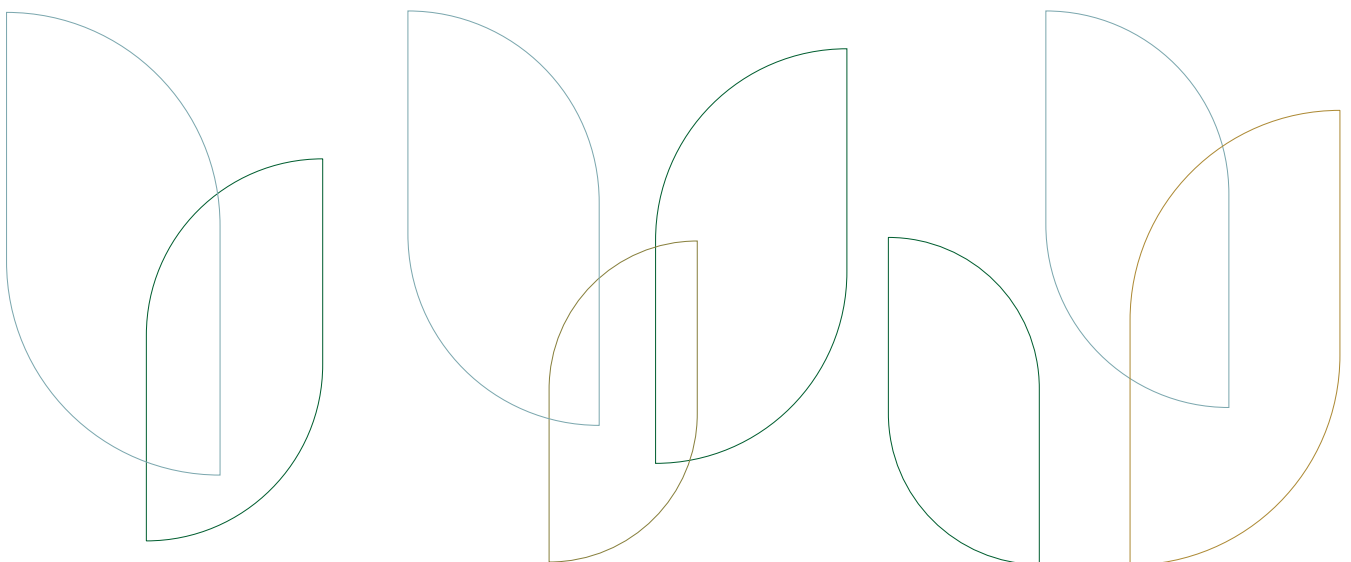
Enfin, Rolex propose un contenu multilingue. Le site internet [rolex.com](https://www.rolex.com) est disponible en 23 langues et le site [rolex.org](https://www.rolex.org) en 10 langues.

Accessibilité physique et numérique

Les boutiques des détaillants officiels respectent scrupuleusement les réglementations d'accessibilité en vigueur dans les pays où la marque est présente. Dans certains cas, notamment lorsque les boutiques sont situées dans des bâtiments historiques protégés, des dérogations peuvent être demandées. Rolex s'assure néanmoins que les espaces accessibles couvrent l'intégralité des services proposés dans le point de vente, garantissant ainsi une expérience non discriminante pour l'ensemble de sa clientèle.

En matière d'accessibilité numérique, les sites internet [rolex.com](https://www.rolex.com) et [rolex.org](https://www.rolex.org) sont conçus pour être accessibles sur tous les supports (ordinateur, tablette et smartphone) et sont conformes aux normes internationales Web Content Accessibility Guidelines (WCAG). Ces dernières garantissent l'accessibilité d'un contenu numérique aux personnes en situation de handicap visuel, auditif, moteur ou cognitif.

Dans une démarche d'amélioration continue, Rolex recueille les commentaires relatifs à l'accessibilité de ses sites internet à l'adresse suivante : accessibility@rolex.com.





CONCEPTION



Innovation pour la durabilité

Dépositaire de plus de 700 brevets, Rolex a toujours placé l'innovation au cœur de son développement. Au fil des décennies, la marque n'a eu de cesse de perfectionner l'art et le savoir-faire horloger et est à l'origine de nombreuses avancées.

Parmi elles, la mise au point en 1926 de la première montre-bracelet étanche Rolex (Oyster), l'invention du système de remontage automatique en 1931 (rotor Perpetual), la création de l'alliage exclusif Oystersteel (904L) – introduit pour la première fois en 1985 pour produire le boîtier des modèles Submariner Date –, le développement d'un composant en céramique haute technologie pratiquement inaltérable (Cerachrom) en 2005 ou encore l'intégration de l'échappement Dynapulse dans le modèle Land-Dweller en 2025.

Chaque amélioration visant à renforcer la performance et la fiabilité des montres Rolex revêt une importance capitale pour la marque, qui voit également dans l'innovation un levier de taille dans le domaine de la durabilité. Aux côtés de la Division Recherche et Développement, de nombreux métiers ont également un rôle à jouer. Les instances dirigeantes encouragent, elles aussi, fortement cette démarche.

Circularité des métaux en boucle courte

Rolex teste actuellement un procédé novateur consistant à compresser et chauffer des copeaux métalliques issus de la production, puis à les faire passer à travers une filière¹² pour leur donner une forme précise. Cette étape permet d'obtenir directement un produit semi-fini prêt pour les opérations suivantes. Comparé au procédé conventionnel de refusion¹³ et de laminage¹⁴, ce projet présente plusieurs avantages potentiels. Parmi eux, la taille réduite des équipements nécessaires à cette opération qui les rend plus facilement intégrables au sein des sites de production. Les microstructures obtenues étant conformes aux exigences de qualité de la marque, l'esthétique des composants est, par conséquent, garantie.

Réalisé en Suisse, ce procédé novateur permet en outre de réduire de 60% les émissions de CO₂ eq par rapport à l'ensemble du procédé de refusion et de laminage effectué traditionnellement. Enfin, en plus des barres rondes et des bandes utilisées pour fabriquer les composants, ce procédé devrait également permettre de fabriquer des produits semi-finis aux formes variées, réduisant ainsi la quantité de matière utilisée.

Procédé de fabrication visant à réduire les gaz à effet de serre

Sous l'impulsion de nouvelles exigences réglementaires, Rolex s'est engagée dans la recherche d'alternatives pour limiter l'usage de substances à fort impact climatique, comme les gaz à effet de serre ou les composés fluorés persistants (PFAS), utilisés notamment dans la fabrication de composants horlogers de précision suivant des procédés issus de la technologie de la microfabrication¹⁵. Consciente des enjeux et de la nécessité d'agir de manière proactive, Rolex conduit actuellement plusieurs projets, tant en interne qu'en collaboration avec des partenaires externes, dont l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Ces projets visent à développer des solutions reposant sur des molécules ou des procédés alternatifs toujours plus respectueux de l'environnement.

La marque travaille aussi à la mise en œuvre de technologies innovantes afin d'éliminer de manière efficace les gaz résiduels encore indispensables à ses activités. Toutefois, au vu des exigences extrêmes en termes de précision dans la fabrication des composants concernés, ces innovations demanderont encore plusieurs années de recherche et de perfectionnement.

¹² Instrument percé de trous par lesquels on fait passer une matière pour produire un fil.

¹³ La refusion est un processus consistant à chauffer un métal ou un autre composant afin de le faire fondre et de reformer une nouvelle liaison chimique permanente.

¹⁴ Le laminage est un procédé de déformation physique lors duquel un matériau est passé entre des rouleaux pour en réduire l'épaisseur et lui donner une certaine forme.

¹⁵ La microfabrication regroupe des techniques permettant de fabriquer des structures de taille micrométrique.

FOCUS

UN CONCEPT INNOVANT DE MICRO-FRAISAGE
DÉSORMAIS OPÉRATIONNEL

Dans le cadre du plan de renouvellement du parc industriel et de l'augmentation des capacités de production, la démarche d'optimisation des équipements consiste à investir dans des moyens de production de nouvelle génération permettant de réduire l'impact environnemental des activités de l'entreprise.

Destiné à l'usinage des plaques de cadrans, un concept innovant de micro-fraisage est né dans le cadre du programme EcoSwissMade de la Haute École spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).

Développé en partenariat avec Precitrame Machines SA, une entreprise suisse basée à Tramelan, ce nouveau type d'équipements cible des gains significatifs en termes de consommation électrique, mais aussi de volume d'huile utile, de masse et d'occupation des sols.

Depuis 2025, un équipement en production permet de réduire de 65 % la consommation d'électricité par pièce produite. Ce déploiement et les résultats associés marquent une avancée déterminante et confirment la trajectoire particulièrement encourageante du développement industriel qui se poursuit à l'heure actuelle.

Plateforme d'innovation pour la durabilité

Afin d'atteindre certains de ses objectifs en matière de durabilité, Rolex a créé en 2025 une plateforme d'experts pour assurer la sélection et le pilotage de projets transverses. Celle-ci devra permettre à l'entreprise de répondre à certains enjeux, environnementaux et sociétaux notamment. Un Comité de pilotage spécifique a été constitué pour encadrer cette initiative qui permettra d'intégrer l'innovation pour la durabilité dans la stratégie d'entreprise d'ici à 2027. Les premiers projets seront lancés en 2026 ; ils concerneront les thématiques en lien avec la captation du CO₂, l'utilisation de sources d'énergie alternatives dans les procédés de fabrication, la substitution de matériaux pétrosourcés, la récupération de l'or dans les déchets à bas titre ainsi que la recherche d'alternatives à bas impact climatique dans la technologie de microfabrication.

Grand Challenge Precision Sustainable Manufacturing

En 2023, Rolex et l'EPFL ont lancé l'initiative « Grand Challenge Precision Sustainable Manufacturing » qui soutient le développement de projets d'innovation durables dans le domaine de la production.

Ces projets se situent parfois très en amont du processus de production et cherchent à donner la possibilité d'allier recherche fondamentale et applications industrielles, par exemple en mettant à disposition de nouvelles solutions pour les espaces à contamination contrôlée comme les salles blanches¹⁶. Parmi celles-ci, on peut citer la synthèse tridimensionnelle, une technique de fabrication permettant de produire des pièces millimétriques à partir de sels métalliques ou le développement de solutions moins impactantes dans la fabrication de composants en silicium.

Incubateur open innovation ekipa

En 2023, Rolex a participé, en association avec l'incubateur open innovation ekipa, à une première compétition d'innovations qui a permis de sélectionner un projet en lien avec le procédé de galvanoplastie¹⁷. En 2025, une deuxième compétition d'innovations a été lancée, en partenariat avec le site de Bienne, dans le but cette fois d'étudier des solutions de remplacement au dépôt galvanique de l'or, du rhodium et du nickel et ainsi réduire l'impact environnemental provoqué par leur extraction.

¹⁶ Une salle blanche (ou salle propre) est un espace spécialement conçu et contrôlé pour limiter la présence de particules (poussières, micro-organismes...) et de contaminants dans l'air. Son atmosphère, sa température, son humidité et sa pression sont régulées afin de garantir une pureté élevée, nécessaire à certaines activités industrielles ou scientifiques.

¹⁷ La galvanoplastie est un processus qui consiste à déposer une fine couche d'un métal sur un objet à l'aide d'un courant électrique.

Économie circulaire

Face à la raréfaction des ressources et à leur impact sur l'environnement, l'économie circulaire s'impose comme un levier stratégique pour les acteurs industriels. Celle-ci vise à réduire la production de déchets, la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et de l'énergie. Ces principes permettent également de limiter les impacts environnementaux par la réutilisation, la réparation et la réinvention des produits et équipements.

L'économie circulaire encourage en outre la valorisation des résidus et le recyclage tout au long du cycle de vie des produits. Dans ce domaine, l'écoconception joue un rôle central en intégrant des principes de durabilité dès la création des composants ou objets finis.

RECYCLAGE ET VALORISATION

Pour Rolex, le recyclage des matériaux et des résidus constitue un levier essentiel pour réduire son niveau d'émissions et limiter l'utilisation de matières premières à fort impact environnemental.

Depuis plusieurs années, la marque assure un suivi du recyclage des déchets issus de sa production avec pour objectif de préserver au maximum la qualité des matières réutilisées. Ce suivi concerne à l'heure actuelle notamment l'or, le laiton, le platine et l'acier.

Or recyclé

En l'absence de norme existante et appliquée dans le secteur, Rolex a élaboré sa propre définition de l'or recyclé, selon laquelle ce dernier se compose à la fois d'or recyclé acheté à l'externe (en provenance des secteurs de l'horlogerie et de l'électronique) et d'or circulaire, recyclé continuellement en interne (voir « *Traçabilité des matières premières* », p. 50).

Depuis plus de dix ans, la marque a mis en place un processus industriel visant à réinjecter ses déchets d'or issus de la production horlogère dans la fabrication de nouvelles montres. Ces déchets proviennent de plusieurs sources :

- **Tombants** : chutes d'alliages d'or résultant des opérations d'étampage et d'usinage, facilement réutilisables et n'exigeant pas de traitement particulier avant leur remise à la fonderie interne.
- **Copeaux** : résidus d'alliages d'or mêlés à de l'huile générés lors de l'usinage, qui sont lavés en interne, essorés, lavés à nouveau, « regrenailés » et titrés¹⁸

avant d'être confiés à un affineur externe disposant de flux ségrégués dédiés exclusivement à Rolex. Les huiles des machines sont également traitées deux fois afin de pouvoir récupérer jusqu'à la plus petite particule d'or.

- **Poussières** : particules d'or se trouvant par exemple dans les chiffons de nettoyage, les filtres des machines ou les bandes abrasives utilisées pour le polissage. Rolex possède son propre four de calcination pour réduire en cendres les chiffons et les brosses et en faciliter ainsi l'affinage.
- **Boues de stations de traitement des eaux polluées (STEP)** : résidus issus du traitement des eaux usées contenant de l'or sous forme de particules. Une fois séchées, ces boues sont transmises à un prestataire externe pour leur affinage.

L'or circulaire répond à la stratégie de Rolex consistant à limiter au minimum les pertes de matière précieuse durant les processus de fabrication. Pour y parvenir, la marque a mis au point sa propre méthodologie, sans équivalent dans l'industrie, qui permet une valorisation quasi totale de la matière précieuse. Cette gestion optimisée de l'or circulaire permet à Rolex de ne pas avoir à compenser des pertes potentiellement importantes par de nouveaux achats d'or minier ou recyclé. L'or circulaire est récupéré et réinjecté en continu dans la production, tant qu'il n'est pas transformé en produit fini.

Pour mener à bien cette mission, une équipe d'une quarantaine de personnes veille à l'optimisation de la récupération de l'or à l'aide d'outils informatiques dédiés. La marque collabore également avec ses fournisseurs pour concevoir des équipements destinés à améliorer la collecte de ce métal. L'acquisition d'un four de calcination pour traiter les déchets contenant des métaux précieux a, de son côté, encore renforcé la capacité de récupération de l'or.

¹⁸ Opération permettant de déterminer la proportion d'or dans un alliage.

FOCUS

ACIER RECYCLÉ

Depuis toujours, Rolex recycle ses déchets d'acier Oystersteel à l'externe. En 2022, la marque a lancé un projet pilote ayant pour but de réutiliser ses propres déchets dans des coulées qui lui sont exclusivement dédiées chez son principal fournisseur. Aujourd'hui, les coulées réalisées permettent de réduire d'environ 30 % le facteur d'émission de gaz à effet de serre associé à la fabrication de cet alliage.

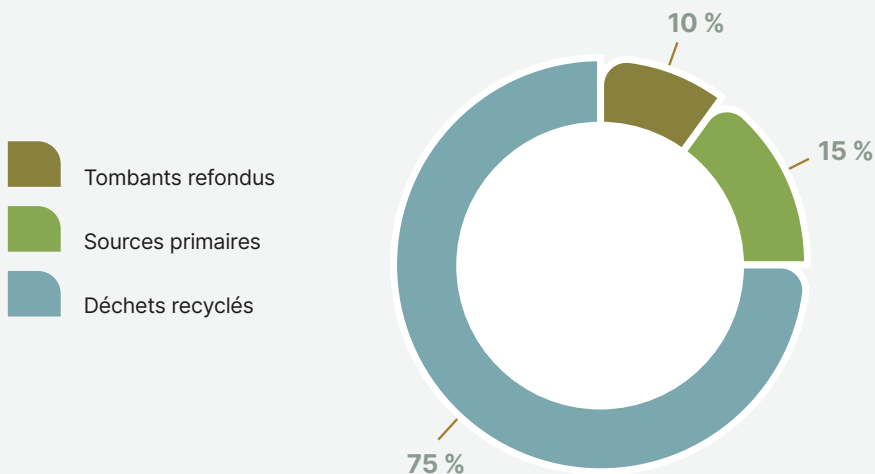
Pour la fabrication de l'acier Oystersteel, la marque utilise principalement de l'acier recyclé. En produisant ses montres, elle confie plus de 99 % des déchets issus de ses flux de production internes – c'est-à-dire les tombants ainsi que les copeaux, qui sont, eux, préalablement essorés pour en retirer l'huile puis compactés – à des fournisseurs exclusifs. Ces derniers y ajoutent des déchets issus

de l'industrie européenne pour fabriquer l'acier inoxydable constitutif de l'alliage Oystersteel.

En moyenne, 75 % du volume des coulées réservées à la marque, grâce à des flux spécialement dédiés, sont donc composés de déchets recyclés (alliages et métaux purs) de ces deux provenances (déchets Rolex et déchets de l'industrie).

Sur le volume restant, 10 % des coulées proviennent des tombants refondus par le fournisseur. Enfin, les 15 % résiduels ne sont pas issus du recyclage : il s'agit de ferro-alliages primaires, riches en éléments constituant l'Oystersteel (nickel, chrome, molybdène), qui sont ajoutés en proportions variables afin d'obtenir l'acier final au grade recherché (904 L).

Répartition des matériaux composant une coulée d'Oystersteel



Circularité des conditionnements

En dehors de la gestion des métaux entrant dans la composition des montres, Rolex sélectionne des filières de traitement des déchets qui privilégient le recyclage ou la revalorisation de la matière. La démarche vise à augmenter significativement

la part de matière recyclée dans les approvisionnements, à maximiser la réutilisation des conditionnements en limitant l'usage unique et à porter une attention particulière à leur fin de vie en permettant un taux de recyclage important.

FOCUS

FAVORISER LE RÉEMPLOI ET RÉDUIRE LA CONSOMMATION DES CONDITIONNEMENTS À USAGE UNIQUE

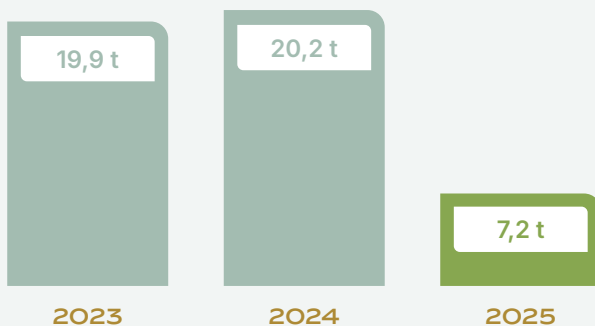
Les conditionnements utilisés pour le stockage, la protection et le transport des cadrans entre les sites de production de Rolex constituent un flux estimé à environ 20 tonnes de polypropylène par an. Une fois en fin de vie, ces conditionnements sont orientés vers une filière de recyclage.

Afin de diminuer ces volumes significatifs, Rolex a lancé un projet en deux phases. Déployée mi-2025, la première phase a porté sur le réemploi de ces conditionnements auparavant à usage unique. À titre d'exemple, lorsque les flux opérationnels le permettent, certains conditionnements resservent désormais jusqu'à quatre fois en complément de leur premier cycle. Cette mesure prolonge leur durée d'usage avant la valorisation de leur matière par le biais du recyclage.

Les résultats 2025 confirment la pertinence de l'approche : par rapport à l'année 2019, Rolex a constaté une diminution de 70 % de la quantité de matière mise au rebut. À flux constant, le déploiement sur une année pleine devrait ainsi permettre de diviser par trois la consommation annuelle de matière associée à ces conditionnements.

En cours de développement, la seconde phase du projet vise, quant à elle, à réduire les impacts environnementaux imputables à la matière elle-même. Parmi les pistes explorées, Rolex considère notamment l'usage de polypropylène recyclé issu de sources internes ou externes.

Masse des conditionnements mis au recyclage



GESTION DES DÉCHETS

Rolex accorde une attention particulière au tri interne de ses déchets ainsi qu'à leur traçabilité au sein des filières d'élimination.

En 2025, le taux de recyclage des déchets industriels banals (DIB) s'élevait à 50%. Rolex ambitionne de porter ce taux à 70% d'ici à 2030.

Concernant les déchets spéciaux, l'objectif est de réduire leur masse de 20% d'ici à 2030.

Déchets industriels banals

Les déchets industriels banals sont des déchets non dangereux qui résultent des activités courantes de Rolex, assimilables aux déchets ménagers par leur nature, et pouvant être collectés, triés, recyclés ou éliminés via des filières ordinaires, sans traitement spécifique. Ces déchets sont répartis en trois catégories, selon leurs filières de traitement.

- **Déchets recyclés** : déchets qui, après tri et traitement spécifique, sont valorisés en nouvelles matières premières ou produits (par exemple papier, verre, métaux, plastiques), au lieu d'être éliminés.

- **Déchets incinérés** : déchets combustibles qui sont brûlés afin de produire de la chaleur et/ou de l'électricité, plutôt que d'être éliminés sans récupération.
- **Déchets enfouis** : déchets qui, lorsqu'ils ne peuvent pas être valorisés ou incinérés de manière appropriée, sont envoyés pour stockage définitif dans des décharges autorisées, après les traitements requis.

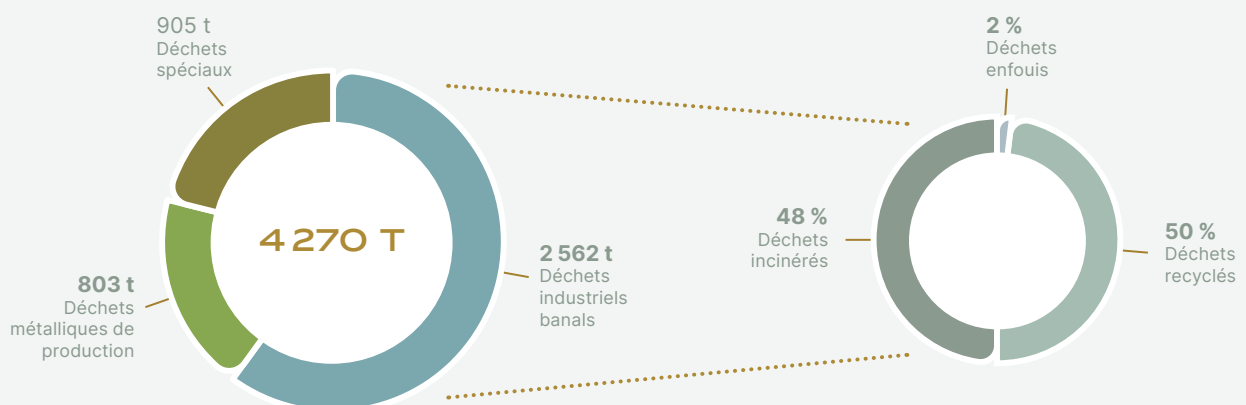
Déchets métalliques de production

Ces déchets correspondent à des matériaux non précieux entrant dans la composition des éléments d'une montre, principalement l'acier Oystersteel et le laiton. Ils sont intégralement pris en charge et traités via des filières de recyclage.

Déchets spéciaux

Déchets qui, en raison de leur dangerosité ou des risques qu'ils présentent pour la santé et l'environnement, nécessitent une collecte, un transport, un traitement et une élimination contrôlés au moyen d'une traçabilité à chaque étape.

Répartition des déchets par catégorie de traitement en 2025



ÉCOCONCEPTION

Afin de réduire l'impact environnemental de l'ensemble de ses activités, Rolex intègre, dans la mesure du possible, les principes de durabilité dès la phase de conception de ses produits (montres, écrins, emballages...), de ses procédés et de ses services. Cette démarche englobe le choix des matériaux, les procédés de fabrication, la gestion de la performance et de la qualité.

Cette approche implique une réflexion en amont sur la réparabilité et la recyclabilité des composants, la sélection de matériaux à faible impact ainsi que l'optimisation de l'usage de la matière, notamment en limitant les pertes. Concernant les emballages, les efforts se concentrent en priorité sur la réduction de la quantité de matériaux utilisés et le réemploi.

La marque développe en outre des processus de fabrication adaptés et teste des matériaux alternatifs dans la conception de ses produits (montres, écrins, emballages...). Elle mène également des expérimentations afin de remplacer les matières d'origine fossile actuellement utilisées.

Transversale par nature, l'écoconception renforce la collaboration entre les différentes équipes (Impact et durabilité, Achats, Production, Recherche et Développement, Commercial, Infrastructures).

FOCUS

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'HUILES DE COUPE

En 2025, Rolex a lancé un projet qui concerne les huiles de coupe minérales intégrées dans ses processus d'usinage. Déployé sur les sites de production de Plan-les-Ouates et de Chêne-Bourg, ce projet vise à harmoniser la fréquence des vidanges et les modalités de filtration, dans un parc constitué de 400 équipements d'usinage. Rolex anticipe une réduction de déchets estimée à près de dix tonnes par an à partir de 2027 à travers cette démarche.

En collaboration avec son laboratoire Environnement, Rolex a également mis en place dans l'ensemble de ses ateliers un plan de surveillance des paramètres physico-chimiques des huiles afin de mieux caractériser et piloter leur fin de vie, et donc les besoins de remplacement.

Dès 2026, la mise en pratique de ces mesures permettra de quantifier les gains annuels associés.

Un projet similaire a été lancé à Bienne en 2019 à la suite de l'inventaire des déchets de production dans le secteur des fournitures. Organisé en trois phases (espacement de la fréquence des vidanges, mise en place de dispositifs de récupération d'huile et limitation des contaminations), ce projet avait pour objectif de réduire de 60 % la consommation des huiles de coupe utilisées dans le décolletage, tout en maintenant leurs performances.

En plus des gains financiers notables, la clôture du projet en 2025 a permis de constater le maintien dans le temps de l'efficacité des huiles de coupe ainsi qu'une réduction de leur consommation de 59 %, soit 148 m³ d'huile, équivalant à 518 tCO₂e.

FOCUS

DÉMARCHE D'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de sa stratégie de durabilité 2025-2030, Rolex s'engage à réduire son impact environnemental et à intégrer les principes de l'écoconception dans ses produits, processus et procédés. Pour répondre à l'augmentation des demandes internes d'analyses d'impact environnemental, Rolex a mis en place une démarche d'analyse environnementale (DAE) placée sous la responsabilité du Département Impact et durabilité.

Cette initiative fédère un réseau d'analystes internes chargés de conduire des analyses afin d'orienter les décisions. Pour cela, ils s'appuient principalement sur l'analyse du cycle de vie (ACV), telle que définie

par les normes internationales ISO 14040 et 14044, afin de mesurer l'impact des activités, produits ou services depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur fin de vie.

Les missions de la DAE sont de former un réseau d'analystes internes capables de réaliser des évaluations fiables, d'harmoniser les méthodologies, d'assurer la cohérence et la qualité des analyses et de centraliser les résultats et facteurs d'émissions.

La DAE peut être sollicitée par toute entité souhaitant évaluer l'impact environnemental d'une activité ou d'un produit.



Écrins écoresponsables

En 2020, Rolex a commencé à développer un écrin écoresponsable destiné à la livraison de ses montres aux clients finaux. Ce projet a permis de réduire de manière significative l'utilisation de plastique pétrosourcé dans la fabrication des anciens écrins, en faisant passer son emploi de 92 % à seulement 6 %. Composée

principalement de bois (45 %) et de carton de cellulose moulée (31 %), cette nouvelle conception de l'écrin a contribué à réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre associées à son cycle de vie. Fabriqué en série depuis 2024, l'écrin écoresponsable remplace définitivement le modèle précédent depuis 2025.







CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



Approvisionnement et achats responsables

La gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement représente un enjeu majeur pour Rolex puisqu'elle impacte directement et significativement la durabilité de ses activités et de ses montres. Dans ce contexte, la marque met en œuvre des dispositifs de détection et de gestion des risques et applique une politique d'achats responsables. Elle accompagne également ses fournisseurs et prestataires de services en partageant avec eux ses objectifs de durabilité.

Rolex a orienté ses actions vers les priorités identifiées au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Celles-ci concernent la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, le respect des droits des travailleurs ainsi que la maîtrise des impacts négatifs sur l'environnement selon l'origine des produits.

Gestion des risques

Rolex a développé un système rigoureux de gestion des risques afin de répondre aux exigences légales suisses et internationales. Ce dispositif s'appuie sur une matrice permettant d'identifier, de hiérarchiser et d'évaluer les risques tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cette évaluation cible en priorité les secteurs sensibles et veille particulièrement à la provenance des minerais et métaux ainsi qu'au risque de travail des enfants (*voir «Diligence raisonnable et gestion des risques», p. 64*).

Charte de développement durable

Rolex assure une sélection et une gestion responsables de l'ensemble des fournisseurs engagés dans sa chaîne d'approvisionnement. En marge de l'application de sa Politique d'achats responsables, elle entretient avec eux un dialogue régulier et met en place des démarches d'amélioration continue.

En 2022, Rolex a élaboré à leur intention une Charte de développement durable. Ce document se fonde sur les principaux textes internationaux de référence, dont la Déclaration des droits de l'homme, les conventions de l'Organisation internationale du travail et les Objectifs de développement durable des Nations unies. Il est attendu par la marque que chacun de ses

fournisseurs signe la Charte de développement durable de Rolex et se soumette aux principes de diligence développés par l'OCDE.

Politique d'achats responsables

Formalisée en 2023, la Politique d'achats responsables de Rolex affirme le caractère éthique et durable des pratiques d'approvisionnement, tout en assurant leur harmonisation au sein du département Achats. Elle repose sur les engagements volontaires de la marque hérités de ses valeurs fondamentales, de sa déontologie et de ses règles internes.

La Politique d'achats responsables de Rolex s'appuie sur la réglementation suisse¹⁹ et européenne²⁰ ainsi que sur les principes du Guide OCDE²¹ sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque (ci-après nommé «Guide OCDE»).

Cette politique vise à préserver durablement la qualité des relations de Rolex avec ses fournisseurs, à maîtriser les impacts négatifs de la marque ainsi qu'à développer et promouvoir les impacts environnementaux et sociétaux positifs. Elle inscrit son devoir de diligence dans un «processus continu, proactif et réactif», comme l'exige le Guide OCDE, afin de s'assurer du respect des droits humains et du droit international.

Enfin, Rolex complète progressivement sa Politique d'achats responsables par des formations régulières à l'intention des collaboratrices et collaborateurs sur le devoir de diligence, la démarche d'analyse environnementale, ainsi que les exigences de Rolex en matière de durabilité.

¹⁹ Ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODITr) du 3 décembre 2021 (État au 1^{er} janvier 2024).

²⁰ Règlement (UE) 2017/821.

²¹ OCDE (2016), Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque : Troisième édition, Éditions OCDE, Paris.

Questionnaire sur la compliance

Chaque fournisseur à risque est en outre tenu de remplir un questionnaire d'autoévaluation²² qui permet d'évaluer son degré de maturité dans la conduite de ses activités et sa gestion des risques liés aux thématiques sociétales, environnementales et de gouvernance.

L'ensemble de ces démarches, mesures et supports ont pour ambition de faire progresser les pratiques internes de Rolex, mais également celles de l'ensemble de ses parties prenantes.

FOCUS

GOUVERNANCE DE LA TRAÇABILITÉ

Grâce à sa structure verticale, Rolex possède une bonne maîtrise de sa chaîne d'approvisionnement. Pour les segments les plus exposés, notamment ceux qui concernent les métaux précieux, la marque a mis en place ses propres programmes de traçabilité en complément de ses obligations réglementaires.

Afin d'aligner ses orientations stratégiques avec celles de ses fournisseurs et d'en garantir la mise en application, la marque a également constitué des comités internes de surveillance des pratiques d'achats responsables pour les matières précieuses. Cette gouvernance comprend trois comités :

- Un **Comité des métaux précieux** qui garantit la gouvernance et veille à la cohérence des décisions stratégiques et opérationnelles liées à l'achat d'or, d'argent, de platine et de palladium. Une entité de reporting, qui se réunit sur une base trimestrielle, a également été créée.

- Un **Comité des sources** qui se réunit sur une base annuelle avec chaque fournisseur actif dans le domaine des métaux précieux. Il a pour but d'aligner la vision stratégique de Rolex en matière de durabilité avec celle des fournisseurs, de valider les sources sélectionnées en cohérence avec la stratégie de la marque et de convenir d'une feuille de route commune.
- Un **Comité des pierres précieuses** qui assure la même mission que le Comité des métaux précieux pour l'achat des diamants et des pierres de couleur.

²² Ce questionnaire permet aux entreprises d'évaluer leurs pratiques de travail, leurs systèmes de gestion et leurs politiques afin d'assurer la conformité aux normes internationales en matière de travail et de droits humains.

Traçabilité des matières premières

Rolex cartographie²³ ses flux en recueillant des informations sur ses fournisseurs et leurs propres chaînes d'approvisionnement et, dans la mesure du possible, trace²⁴ certaines matières premières qu'elle achète pour la fabrication de ses montres. La marque entend documenter l'origine des lots de matières ou de composants et suivre numériquement leurs flux physiques. Cette démarche repose sur les relations contractuelles avec chaque fournisseur afin de documenter les interactions entre les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

Dans les chaînes les plus sensibles, Rolex s'appuie sur ses fournisseurs directs pour identifier les risques dans les rangs supérieurs et les répertorier le plus en amont possible. Cette cartographie repose sur l'exigence de transparence de Rolex et regroupe des informations telles que la provenance des matières utilisées, les sites et le secteur d'activité.

La marque a également développé un plan d'atténuation des risques afin de pouvoir accompagner chacun de ses fournisseurs en matière de diligence raisonnable (voir « *Diligence raisonnable et gestion des risques* », p. 64).

Cadre de référence

Parmi les principaux risques identifiés, Rolex est particulièrement attentive aux éléments relevant de la déontologie des affaires (lutte contre la corruption, le blanchiment, ou encore le soutien à des pratiques ou activités illégales), mais également aux impacts environnementaux ainsi qu'aux risques de nature sociale comme le travail des enfants, le travail forcé, ou encore les atteintes aux droits des travailleurs (voir « *Respect des droits humains tout au long de la chaîne d'approvisionnement* », p. 58).

Sur ces thèmes en particulier ainsi que pour les enjeux liés à l'approvisionnement en or, tungstène, tantale et étain, la marque se conforme à l'Ordonnance fédérale sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr)²⁵.

En complément des réglementations nationales et internationales, ainsi que des cadres de référence établis par l'OIT²⁶ et l'OCDE, Rolex s'appuie sur les certifications et réglementations environnementales suivantes :

Certifications

- London Bullion Market Association (LBMA)
- London Platinum and Palladium Market (LPPM)
- Responsible Minerals Assurance Process (RMAP)
- Responsible Minerals Initiative (RMI)
- Responsible Jewellery Council Chain-of-Custody (RJC CoC)

Réglementations environnementales

- Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)
- Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals (REACH)

TRAÇABILITÉ DE L'OR

Métal précieux par excellence, l'or est l'une des composantes majeures des montres Rolex. Par conséquent, la marque accorde une attention particulière à sa traçabilité, mais aussi à son recyclage ; deux sujets pour lesquels elle affiche des ambitions et des pratiques exigeantes.

²³ En « cartographiant », Rolex recueille des informations sur ses fournisseurs et sur leur chaîne d'approvisionnement pour créer une carte globale de son propre réseau, qu'il s'agisse de l'achat d'une matière, d'un produit ou d'un service. Pour les chaînes d'approvisionnement à risque, Rolex collabore avec ses fournisseurs directs afin d'identifier et d'évaluer les risques liés aux rangs suivants. L'exercice est répété pour chaque rang de la chaîne d'approvisionnement afin de cartographier les risques le plus en amont possible.

²⁴ En « traçant », Rolex garantit et documente l'origine et le suivi informatique des flux physiques de lots de matières, de composants, de produits, entre autres, ainsi que les actions qui président à leur transformation – comme la production, l'assemblage, le conditionnement – ou à leur transfert – comme la manutention et le transport.

²⁵ Depuis 2023, les grandes entreprises suisses doivent répondre aux exigences légales de l'Ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr) du 3 décembre 2021 (État au 1^{er} janvier 2024). Les éléments contenus dans le présent rapport répondent à ces exigences.

²⁶ La Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant, la Convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et la Convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants.

Types d'approvisionnement

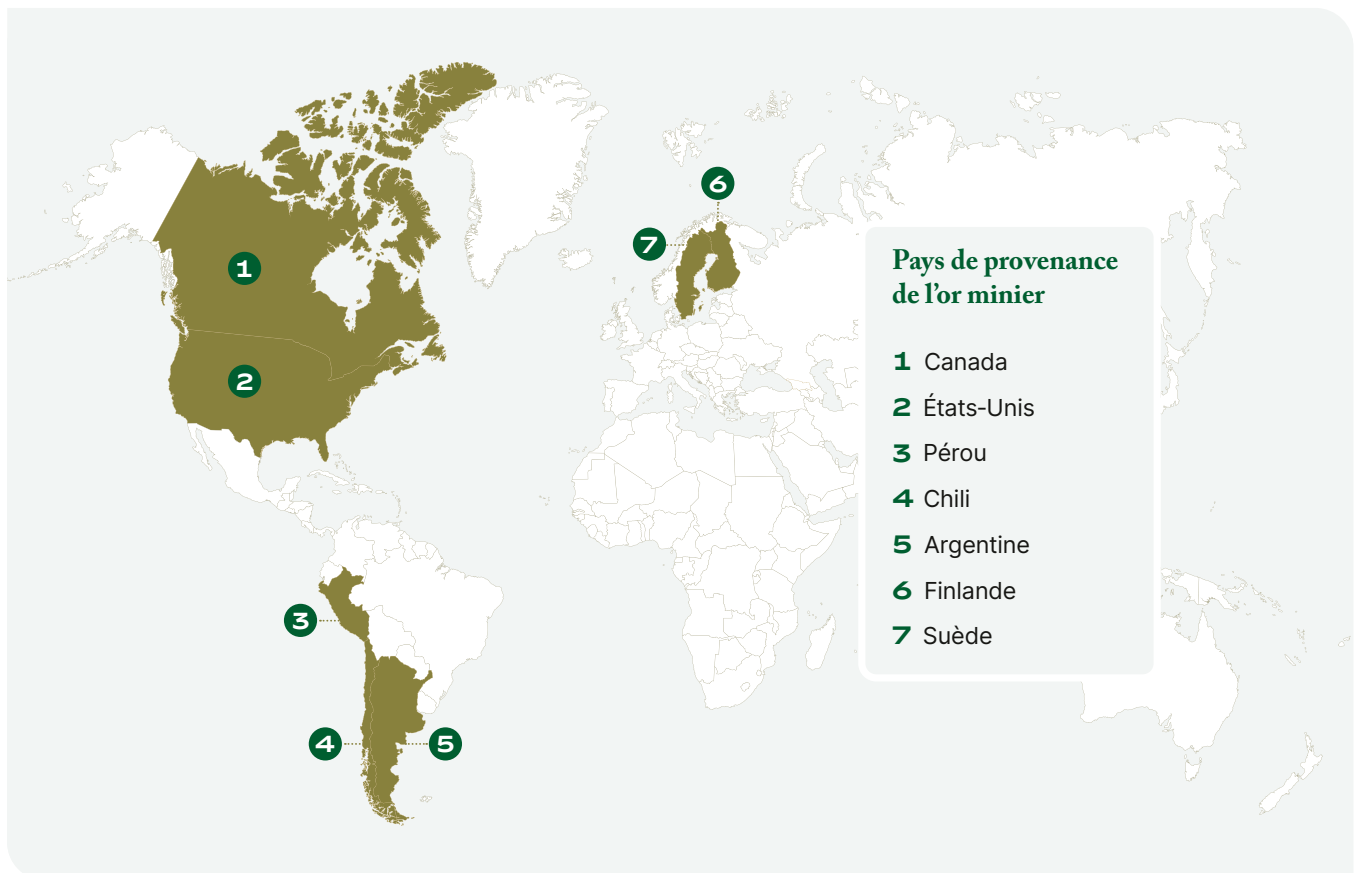
Rolex utilise principalement de l'or recyclé (91 % de son approvisionnement total). Cet or recyclé est constitué en majeure partie d'or circulaire provenant des déchets de production de la marque et, dans une moindre mesure, d'or recyclé acheté à l'externe provenant des secteurs de l'horlogerie et de l'électronique. Pour les 9 % restants, la marque s'approvisionne en or minier, en provenance de mines à grande échelle et artisanales. Rolex a par ailleurs développé un savoir-faire inédit en matière de circularité afin que le taux de perte en or au sein de son processus industriel soit quasiment nul (voir « Économie circulaire », p. 38).

Système de traçabilité certifié

Afin d'identifier les étapes rythmant le parcours de l'or – extraction, préaffinage, transport, affinage –, Rolex a mis au point son propre système de traçabilité, certifié par la norme ISAE 3000 type 1. Dans ce cadre, des mesures de contrôle sont effectuées régulièrement par des auditeurs externes sur les sites des affineurs. Ces derniers possèdent par ailleurs des équipements ségrégués dédiés à la chaîne d'approvisionnement

de la marque. Ce flux exclusif offre une garantie supplémentaire de traçabilité jusqu'à la livraison finale chez Rolex. Grâce à ces mesures, la marque peut garantir la traçabilité de son approvisionnement en or à 99 % depuis 2020. Le 1 % restant est néanmoins cartographié et les risques liés notamment aux zones de conflit, aux droits humains et à l'environnement sont affaiblis.

En étroite collaboration avec ses fournisseurs, la marque sélectionne chaque année les mines qu'elle intègre ou exclut de son panel. Les accords de confidentialité liant l'entreprise à ses fournisseurs ne permettent pas de divulguer leurs noms. Rolex communique en tout cas en toute transparence sur les pays où elle s'approvisionne en or minier : l'Argentine, le Canada, le Chili, les États-Unis, la Finlande, le Pérou et la Suède. En ce qui concerne l'or recyclé acheté à l'externe, Rolex se fournit en Italie, aux États-Unis, au Japon, en Suisse, en Allemagne ainsi qu'en France auprès d'affineurs certifiés Responsible Jewellery Council Chain-of-Custody (RJC CoC) et affiliés à la London Bullion Market Association (LBMA).





AUTRES MÉTAUX

Les principes mis en œuvre pour l'or guident les efforts de traçabilité lors de l'approvisionnement des autres métaux entrant dans la composition des montres Rolex. Dans un souci d'amélioration continue, la marque affine chaque dispositif en fonction des spécificités des métaux concernés.

Acier

L'acier Oystersteel est un alliage pour la fabrication duquel les fournisseurs exclusifs de Rolex – tous basés en Europe – utilisent des déchets issus de l'industrie européenne. À noter que l'électricité consommée dans leurs activités est de source 100% renouvelable. La marque, qui a pour but d'identifier à terme la provenance géographique de chacun des minerais employés dans les alliages d'acier livrés par ses fournisseurs, peut à ce stade garantir que la Russie ne fait pas partie de ses sources d'approvisionnement.

Argent

À ce jour, les flux d'approvisionnement en argent sont déjà tracés à 72%. Rolex poursuit son travail de collecte et de vérification de ses sources afin de compléter sa cartographie. La marque vise la mise en place d'une traçabilité à 99% pour cette matière d'ici à 2028.

Cuivre

Rolex s'approvisionne en cuivre pour la réalisation interne de ses alliages de métaux précieux. Les fonderies auxquelles Rolex fait appel cartographient leurs flux. Ainsi, Rolex a d'ores et déjà cartographié sa chaîne d'approvisionnement et connaît l'ensemble de ses fournisseurs de rangs 1 et 2. Même si le volume de cuivre qu'elle utilise reste limité, la marque poursuit le recensement de tous les acteurs de sa chaîne d'approvisionnement jusqu'aux pays d'extraction du minerai.

Laiton

Rolex a structuré sa chaîne d'approvisionnement en laiton, un alliage composé de cuivre, de zinc et, dans de très faibles proportions, d'étain (moins de 0,5%), de manière à limiter le nombre d'intermédiaires entre fondeurs et transformateurs. Rolex s'approvisionne auprès de fonderies situées en Allemagne. Étant donné que le laiton peut potentiellement provenir de zones de conflit ou à haut risque, la marque vérifie auprès de l'ensemble des fonderies qui approvisionnent ses fournisseurs « transformateurs » que leurs sources sont conformes aux standards de la Responsible Minerals Initiative (RMI).

Platine

Rolex prévoit pour le platine de déployer d'ici à 2028 un modèle similaire à celui de l'or et vise la même année un taux de traçabilité de 95 % pour cette matière. La marque applique déjà depuis 2024 un plan d'action visant à ségréguer ses déchets et à exclure de son approvisionnement les zones géographiques sensibles. La marque collabore également avec ses fournisseurs afin d'identifier et de réduire les risques d'impacts environnementaux et sociaux sur sa chaîne d'approvisionnement. L'affinage des déchets industriels de sa production est actuellement géré par des affineurs certifiés London Platinum and Palladium Market (LPPM). Le déploiement de ce modèle de traçabilité intervient dans un contexte marqué, d'une part, par la hausse des besoins de Rolex en platine et, d'autre part, par les difficultés accrues d'approvisionnement en platine tracé conforme aux exigences de la marque.

Titane

Les achats de titane de Rolex s'organisent exclusivement autour de fournisseurs établis en Suisse et qui s'approvisionnent auprès de fondeurs américains et européens. Ces derniers bénéficient d'un accès aux déchets de l'industrie aéronautique, dont les flux circulaires sont maîtrisés et tracés.

De son côté, Rolex utilise du titane recyclé à hauteur de 40%. Ce faible pourcentage s'explique à la fois par le manque de disponibilité de déchets présentant les caractéristiques recherchées par la marque, mais aussi par la nécessité de maintenir les propriétés mécaniques du titane. La marque explore cependant des alternatives et mène des projets, comme la production de coulées dédiées, pour augmenter la part de titane recyclé. Les déchets issus de la production de Rolex sont, quant à eux, valorisés dans une filière de recyclage conventionnelle.

Tungstène

Rolex cartographie les zones de provenance des minerais utilisés par ses fournisseurs afin d'exclure de ses approvisionnements les pays à risque. Partenaires de longue date de la marque, ses fournisseurs sont tous européens. Ils s'appuient sur des fonderies qui se conforment aux standards de la Responsible Minerals Initiative (RMI). Cette initiative garantit une surveillance de la chaîne de valeur jusqu'à la mine ainsi que le respect des droits humains sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, fonderies et affineurs compris. Elle garantit également que le tungstène ne provient pas de zones de conflit et que les droits de l'enfant sont respectés dans les pays sources.



AUTRES MATIÈRES

Nacre

En 2025, les nacres représentaient plus des trois quarts du volume total des pierres d'ornement servant à décorer les cadrans des montres Rolex. Bien qu'il n'existe pas à ce jour de standard international reconnu pour ce marché spécifique, la marque s'efforce de cartographier la provenance de ces matières. Rolex utilise des nacres roses provenant des États-Unis, des nacres perlées et blanches en provenance d'Australie et du bassin indopacifique occidental, ainsi que des nacres noires venant de Polynésie.

Les fournisseurs historiques de Rolex ont longtemps dû faire face à des intermédiaires en amont des filières qui ne souhaitaient pas offrir de transparence sur l'origine de leurs lots. Cependant, la filière de production de Rolex évolue grâce à certains fournisseurs actifs en matière de traçabilité et de certification selon des critères environnementaux et sociaux. L'un d'eux applique les principes de la certification indépendante ecocrest®, basée sur des critères écologiques et un commerce équitable. D'autres fournisseurs privilégiés de Rolex mènent divers audits sur l'ensemble de leur propre chaîne d'approvisionnement.

Malgré l'absence de normes internationales, la chaîne d'approvisionnement de Rolex continue de se structurer autour de la traçabilité, de certifications indépendantes et d'audits.

Grâce aux efforts entrepris ces dernières années, la connaissance de la provenance des nacres utilisées dans la fabrication des montres de la marque est passée de 75 % en 2024 à 80 % en 2025.

Glaces saphir

Rolex travaille depuis plusieurs années à l'identification de tous les intervenants de sa chaîne d'approvisionnement en glaces saphir. La marque a cartographié ses flux depuis l'approvisionnement en poudre d'alun jusqu'à la fabrication des glaces et a ainsi pu sélectionner des sources responsables tout en excluant les zones à risque. Dans le même temps, Rolex a engagé en collaboration avec ses fournisseurs une démarche de mesure de l'empreinte carbone de l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement depuis l'extraction de la bauxite jusqu'à la livraison de la glace saphir. Dans l'optique de réduire cet impact, la marque a décidé de privilégier un approvisionnement local.





Bracelet Oysterflex

Le bracelet Oysterflex se compose de deux lames métalliques galbées et flexibles (une pour chacun de ses brins), surmoulées en Suisse d'élastomère noir haute performance. Les lames – découpées et assemblées en Italie – sont constituées d'un alliage à mémoire de forme composé lui-même de nickel et de titane. Cet alliage provient des États-Unis. Tous les fournisseurs concernés par la fabrication du bracelet Oysterflex sont signataires de la Charte de développement durable de Rolex. La gomme qui constitue l'essentiel de l'élastomère provient, quant à elle, de fournisseurs identifiés qui satisfont aux attentes de la marque en matière de durabilité.

Cuir

Les montres produites et commercialisées par Rolex sont principalement équipées d'un bracelet métallique. Le volume de montres dotées d'un bracelet en cuir est marginal. Afin de tracer la provenance de cette matière spécifique, Rolex a déployé un outil de gestion permettant de documenter sa chaîne d'approvisionnement et de centraliser les données relatives à ses fournisseurs. En 2023, la traçabilité portait uniquement sur les bracelets en cuir. Depuis 2024, l'exercice est reconduit de manière annuelle sur un périmètre élargi incluant les articles promotionnels et les accessoires de montre fabriqués en cuir.

Le cuir d'alligator, utilisé pour les bracelets de montre, est exclusivement issu de fermes américaines. Il respecte les dispositions de la Convention on International Trade of Endangered Species (CITES) et bénéficie dans une très large proportion d'un taux de certification selon l'International Crocodilians Farmers Association (ICFA). Sur le périmètre cartographié (84%), le cuir d'alligator provient à 100% de tanneries situées dans l'Union européenne et toutes certifiées par le Leather Working Group.

Concernant les cuirs de lézard, toutes les tanneries se situent dans l'Union européenne et sont certifiées par le Leather Working Group.

Pour le cuir bovin, Rolex a retracé l'ensemble des tanneries (61 % du volume provient de l'Union européenne) et connaît les origines des fermes et des abattoirs à hauteur de 81 %, respectivement 98 %. Par ailleurs, la marque commande la totalité du cuir auprès de tanneries certifiées par le Leather Working Group.

Traçabilité des pierres précieuses

Comme pour les matières premières en général, Rolex s'est dotée d'outils lui permettant de cartographier et de tracer son approvisionnement spécifique en pierres précieuses.

FOCUS

DIAMANTS

Pour son approvisionnement en diamants, le niveau de qualité et de traçabilité attendu par Rolex est tel que seul 1 % de la production mondiale peut satisfaire aux exigences de la marque, sans aucun compromis tant sur les volumes que sur la qualité des pierres.

Rolex ne retient que les diamants les plus purs, soit ceux qui répondent au critère Loupe Clean (LC) – l'équivalent des critères IF- FL (« Internally Flawless - Flawless »), selon le Gemological Institute of America (GIA). Les diamants choisis par Rolex sont parmi les plus incolores que l'on puisse trouver. Ils répondent à la classification qui va de « Blanc exceptionnel + » à « Blanc extra » (D-E-F-G, selon le GIA). La qualité de la taille est quant à elle la plus élevée possible : elle est comprise entre les critères « excellent » et « very good » du GIA.

Tous ces critères sont évalués par les gemmologues de la marque qui, en plus de leur propre expertise, disposent d'appareils d'analyse scientifique de pointe. Rolex garantit l'origine naturelle de chacune des gemmes qu'elle utilise. Leur couleur est toujours évaluée à l'œil nu. Pour ce faire, les gemmologues travaillent avec des pierres étalons de la Confédération Internationale de la Bijouterie, de la Joaillerie, de l'Orfèvrerie, des diamants, pierres et perles (CIBJO), fournies et certifiées par un laboratoire indépendant.

Afin de limiter la multiplication des intermédiaires, Rolex a fait le choix de se concentrer sur un nombre réduit de fournisseurs. Conformément à ses engagements en matière d'éthique et de conformité, la marque a en outre profondément modifié sa chaîne d'approvisionnement en diamants depuis le début du conflit russo-ukrainien en 2022, afin d'exclure certaines sources.

Tous les fournisseurs de Rolex sont tenus de compléter sur une base mensuelle une fiche de cartographie livrant des informations fiables pour chaque lot de pierres vendues, des sources de diamants bruts aux usines de taille. Grâce aux orientations fortes inscrites dans la feuille de route durabilité 2030 de la marque, les circuits ont été raccourcis et la proportion de pierres provenant du marché libre, par essence moins transparent, a diminué.

Pour ce qui est des diamants utilisés par Rolex, 100 % sont certifiés par le Processus de Kimberley. Cette exigence permet d'accroître la transparence et la surveillance de la chaîne d'approvisionnement en diamants et d'attester que leur achat est exempt de tout lien avec des zones de conflit. En outre, la marque a connaissance de la totalité des pays dans lesquels ses fournisseurs font tailler les diamants qu'elle achète. Elle a par ailleurs cartographié l'origine géographique des diamants bruts transformés en diamants ronds et polyèdres à hauteur de 100 % (contre 97 % en 2023 et 86 % en 2022).

Depuis 2023, Rolex effectue des visites approfondies dans les usines de taille. Aujourd'hui, ces visites ont déjà couvert plus de deux tiers de l'approvisionnement de la marque en diamants taillés (volume audité en carats).

D'ici à 2027, Rolex ambitionne d'accroître de 30 à 50 % son approvisionnement de diamants en ligne directe, ce qui implique que ses fournisseurs de diamants polis achètent les diamants bruts et supervisent leur taille. Il est prévu que cette part atteigne 75 % en 2030. D'ici là, la marque va déployer une traçabilité numérique²⁷ à hauteur de 100 %, validée par des audits externes. Elle va également évaluer les usines de taille tous les trois ans.

²⁷ Suivi informatique sécurisé des lots de produits bruts depuis leur origine jusqu'à leur réception par Rolex, afin d'assurer l'authenticité de leur provenance et la transparence des étapes de transformation.

Pierres de couleur

Depuis 2024, les procédures de traçabilité mises en place pour les diamants sont étendues à l'ensemble des pierres de couleur. Cette année-là, les équipes de Rolex ont effectué des visites couvrant 90 % des volumes achetés, afin d'évaluer la traçabilité, les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que les conditions de sécurité. La marque vise pour les pierres de couleur une traçabilité déclarative²⁸ à hauteur de 100 % courant 2026 ainsi qu'une évaluation trisannuelle des usines de taille. Pour les saphirs, la marque travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs dans le but de développer et cartographier un approvisionnement direct depuis les mines. Elle ambitionne d'atteindre 30 % des volumes achetés selon ce principe d'ici à 2030.



²⁸ Traçabilité basée sur les informations fournies volontairement par les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

Respect des droits humains tout au long de la chaîne d'approvisionnement

Le respect des droits humains le long de la chaîne d'approvisionnement constitue un enjeu prioritaire pour Rolex en raison de la nature de ses activités et des risques liés à l'approvisionnement en matières premières et pierres précieuses pouvant provenir de zones sensibles.

Rolex se conforme aux obligations légales suisses et internationales, telles que l'Ordonnance sur le devoir de diligence et de transparence (ODiTr) ou le Modern Slavery Act. Elle veille à l'application de ces textes ainsi que des lois sur le travail tout au long de sa chaîne de valeur.

Rolex s'appuie en outre sur des standards internationaux, comme la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), le Guide OCDE ou encore les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP).

Les risques évoqués dans cette section du rapport étant considérés comme matériels et prioritaires, Rolex mobilise d'importantes ressources depuis de nombreuses années pour les prévenir.

APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Rolex privilégie un approvisionnement dans des zones à faible risque d'impacts négatifs sur les droits humains. Les équipes Achats de la marque reçoivent une formation sur les bonnes pratiques et la Politique d'achats responsables de l'entreprise. Cette formation les sensibilise à la détection et à la gestion des risques liés aux droits humains sur toute la chaîne d'approvisionnement.

ENGAGEMENTS DES FOURNISSEURS

Charte de développement durable

Rolex exige de ses fournisseurs qu'ils adhèrent à sa Charte de développement durable, laquelle inclut des engagements clairs en matière de respect des droits humains. Cette charte sert de cadre aux relations commerciales de la marque et garantit l'adhésion des partenaires aux valeurs de Rolex (*voir « Approvisionnements et achats responsables », p. 48*).

2818

Fournisseurs signataires de la Charte de développement durable de Rolex en 2025

DILIGENCE RAISONNABLE

Certifications

Rolex s'appuie sur des certifications reconnues pour vérifier que les acteurs évoluant le long de sa chaîne d'approvisionnement exercent une diligence raisonnable en matière de droits humains. Parmi les certifications reconnues par la marque figurent le Responsible Minerals Assurance Process (RMAP), le Code des pratiques du Responsible Jewellery Council (RJC COP), Coppermark, l'Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA), le Conseil international des mines et des métaux (ICMM) et le Leather Working Group (LWG).

Audits

Rolex mène des audits réguliers pour évaluer la conformité de ses fournisseurs avec les normes relatives au respect des droits humains.

Ces audits couvrent les thématiques suivantes :

- Conditions de travail (santé/sécurité, salaires, temps de travail)
- Enfants et jeunes travailleurs
- Discrimination
- Travail forcé
- Liberté d'association
- Conformité aux réglementations locales et internationales relatives au travail

Accompagnement des fournisseurs

En cas de non-conformité, Rolex accompagne ses fournisseurs pour les aider à atteindre les exigences fixées. En cas de non-conformité grave, la marque se réserve toutefois le droit de mettre fin à la relation commerciale (*voir « Diligence raisonnable et gestion des risques », p. 64*).

Dispositif d'alerte

Le dispositif d'alerte de Rolex permet à toute personne en lien avec un fournisseur de remonter une alerte concernant les droits humains ou les conditions de travail. Il garantit la protection des auteurs de signalements (*voir « Gouvernance », p. 68*).

Feuille de route

Rolex structure sa feuille de route sur deux axes principaux. Elle intègre ses parties prenantes à travers des entretiens et des questionnaires. L'objectif de la marque est d'engager ses fournisseurs, de recueillir leurs attentes et de s'assurer qu'elle traite les enjeux sur le sujet.

Travailleurs sur la chaîne de valeur

Rolex s'engage à intégrer dans sa feuille de route des mesures complémentaires visant à assurer des conditions de travail décentes et à garantir le respect des droits humains sur sa chaîne de valeur.

Communautés locales

Rolex s'emploie également à réduire au minimum l'impact de ses activités sur les communautés locales ainsi qu'à respecter les droits des communautés autochtones.



ENTREPRISE ENGAGÉE

ÉTHIQUE

Diligence raisonnable et gestion des risques

Gouvernance

Communication

Partenariats et initiatives pour la durabilité

EMPLOYEUR RESPONSABLE

Santé, sécurité, bien-être et conditions de travail

Diversité, équité et inclusion

Attractivité et rétention des talents

Formation et développement des compétences

ENVIRONNEMENT

Changement climatique

Gestion de l'eau

Pollution de l'air

Gestion énergétique



ÉTHIQUE



Diligence raisonnable et gestion des risques

Rolex a mis en place une gouvernance spécifique pour gérer les risques liés à ses activités et à ses chaînes d'approvisionnement, intégrant notamment des dispositifs de détection et de gestion des risques ainsi qu'un dispositif d'alerte (voir « Gouvernance » p. 68). La marque adapte son cadre de référence et ses directives internes afin de répondre aux recommandations des organismes officiels et aux évolutions réglementaires.

Fidèle à ses valeurs, Rolex veille à contrôler rigoureusement les risques, notamment concernant le travail des enfants et l'approvisionnement responsable en minerais et métaux, dans une démarche d'amélioration continue. Son objectif est de limiter les impacts négatifs de ses activités sur les plans environnemental et sociétal tout en renforçant sa responsabilité.

GESTION DES RISQUES

Système de gestion des risques

En réponse aux exigences légales nationales aussi bien qu'internationales, Rolex a mis en place une matrice destinée à identifier et à évaluer la probabilité ainsi que la gravité des risques liés à sa chaîne d'approvisionnement. L'impact potentiel d'un risque est apprécié selon les spécificités de chaque industrie, en tenant compte de la nature, de l'étendue et du caractère irréversible du dommage. La probabilité, quant à elle, correspond à la possibilité que cet impact survienne. Actualisée chaque année en fonction de l'évolution géopolitique, médiatique et sectorielle, cette matrice constitue un levier central de gouvernance pour piloter les achats à l'échelle mondiale, secteur par secteur.

Matrice de risques

Rolex utilise une matrice pour hiérarchiser les zones de risques et déterminer les chaînes d'approvisionnement à surveiller en priorité. Cette analyse sert à établir un programme annuel de diligence permettant d'examiner en détail les chaînes d'approvisionnement et d'évaluer les risques rattachés à la localisation des fournisseurs.

Ce processus définit le périmètre d'action de Rolex chaque année, en respectant les critères réglementaires. La matrice de risques s'articule autour des catégories suivantes :

- **Environnement :** pollution, atteinte à la biodiversité, déforestation, gestion des déchets.
- **Social :** travail forcé, discrimination, harcèlement, non-respect de la liberté de réunion et d'association, privation de terres ; atteinte au droit à la vie privée, aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité, aux conditions de vie, à l'égalité des genres.
- **Gouvernance :** blanchiment d'argent et financement du terrorisme, soutien à des groupes armés, non-respect des taxes, frais et redevances, exploitations minières illégales, travail des enfants.

Rolex cartographie ses risques en ciblant en priorité les chaînes d'approvisionnement identifiées comme sensibles. Dans ce cadre, ses acheteurs travaillent en étroite collaboration avec les fournisseurs directs (fournisseurs de rang 1) afin d'identifier et d'évaluer le potentiel de risques liés aux niveaux suivants de la chaîne d'approvisionnement.

Rolex mène une veille constante sur les actualités géopolitiques et médiatiques de ses secteurs et partenaires, afin d'anticiper les risques tout au long du cycle de vie de ses biens et services. Cette surveillance est renforcée lors de l'entrée en relation avec des fournisseurs susceptibles de présenter un risque élevé, notamment en matière de travail des enfants ou d'approvisionnement en minerais et métaux. L'objectif est de prévenir tout risque avant de conclure de nouveaux partenariats commerciaux, mais aussi d'anticiper les évolutions réglementaires internationales en matière de diligence raisonnable, notamment la Directive européenne Corporate Sustainability Due Diligence Directive (CSDDD).

CALCUL DU RISQUE FOURNISSEUR

Pour répondre aux obligations de l'Ordonnance fédérale sur les devoirs de diligence (ODiTr), Rolex s'engage à publier plus spécifiquement dans ce rapport les informations relatives aux risques quant aux minerais et métaux en provenance de zones de conflit ou à haut risque ainsi que celles touchant au travail des enfants. La marque a défini dans ce cadre trois niveaux de risque – faible, modéré et fort – pour les fournisseurs au sein des différentes chaînes d'approvisionnement, quel que soit leur rang.

Minerais et métaux

Pour les risques associés aux minerais et aux métaux en provenance de zones de conflit ou à haut risque, chaque fournisseur fait l'objet d'une cartographie. Celle-ci vise à remonter les chaînes d'approvisionnement en identifiant les relations commerciales des fournisseurs de rang 1 inclus dans le périmètre.

Cet exercice est répété à chaque niveau afin de cartographier les risques jusqu'à la mine, ou autant en amont que possible lorsque les fournisseurs sont

certifiés. Lorsque ces certifications sont reconnues par Rolex, elles garantissent l'exclusion de minerais ou métaux issus d'une zone de conflit en amont de la chaîne. Rolex peut ainsi s'appuyer sur la diligence réalisée par ses partenaires couvrant des rangs de fournisseurs plus éloignés.

Le risque est évalué en fonction de l'adresse du fournisseur (pays et région), tel qu'établi dans la liste CAHRAs (Conflict-Affected and High-Risk Areas). Un fournisseur de rang 1, dont la chaîne d'approvisionnement inclut des partenaires à la fois à risque faible et à risque modéré, se voit attribuer le niveau de risque du partenaire le plus exposé. Dans ce cas, Rolex lui attribue un risque modéré. Si Rolex dispose de la déclaration d'un fournisseur ou d'une certification lui permettant d'exclure la provenance d'une zone de conflit (à savoir une région de la liste CAHRAs), le risque fournisseur n'est pas identifié comme fort. Toutefois, le risque faible ne pouvant être prouvé dans ce cas, Rolex lui attribue le degré de risque modéré.

Minerais et métaux

R1

RISQUE FAIBLE

Fournisseur non présent dans un pays ni une région de la liste CAHRAs

R2

RISQUE MODÉRÉ

Fournisseur présent dans un pays mais pas dans une région à risque CAHRAs

R3

RISQUE FORT

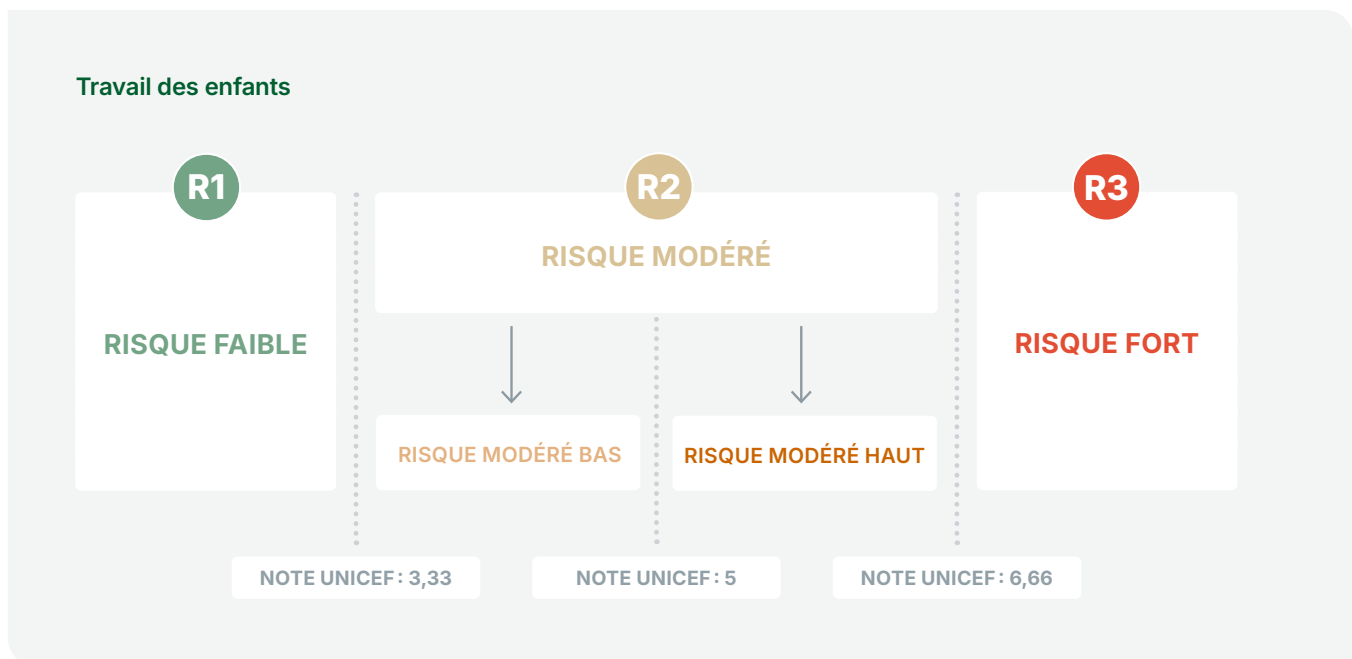
Fournisseur présent dans une région à risque CAHRAs

Travail des enfants

Concernant le travail des enfants, Rolex se base sur l'adresse du fournisseur du bien ou du service sourcé ainsi que sur le pays de production selon l'indication d'origine (made in) au regard du Children's Rights in the Workplace Index²⁹ de l'Unicef, notamment la note donnée au pays. En effet, le made in permet de se prémunir si un fournisseur de rang 1 est uniquement un distributeur localisé sur un territoire identifié comme exempt de risques. Dans ce cas, Rolex remonte jusqu'à la localisation de production du bien ou du service fourni. Étant donné la diversité des biens et services fournis dans sa chaîne d'approvisionnement, Rolex intègre également d'autres données comme le certificat d'origine douanière et le taux d'auto-approvisionnement Swissness (TAAS). L'objectif final est de déterminer dans quel pays l'essentiel de la valeur ajoutée a été apporté, que ce soit en Suisse ou ailleurs.

À noter que pour le travail des enfants, le risque modéré est catégorisé « haut » ou « bas » afin de renforcer le poids du contrôle du modèle standard s'appliquant à l'ensemble des risques. Si des risques ont été identifiés dans la chaîne d'approvisionnement, chaque fournisseur se voit automatiquement attribuer le degré de risque maximum.

Depuis l'entrée en vigueur de l'ODiTr et conformément à l'article 964k du Code suisse des obligations, Rolex a déployé un plan d'audit dédié à ses fournisseurs et à leur chaîne d'approvisionnement, priorisé selon le risque de travail des enfants. Les audits sont menés dans ce cadre selon une grille de critères rassemblant les exigences de Rolex sur les plans social et environnemental, reconnue au niveau international. Un cabinet d'experts indépendants soutient la marque dans cette démarche.



²⁹ Children's Rights in the Workplace Index: www.unicef.ch/en/what-we-do/national/partners-and-initiatives/childrens-rights-and-business

PLAN D'ATTÉNUATION DES RISQUES

Pour accompagner chaque fournisseur dans le cadre de sa gestion des risques, Rolex a mis en place un programme d'atténuation des risques tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. La marque se réserve le droit de mettre fin à toute relation commerciale en cas de non-conformité constatée.

Audit et plan de transition

Selon le niveau de risque identifié auprès d'un fournisseur, Rolex organise des audits sur les sites de fabrication, de sous-traitance ou d'extraction des matières premières. Ceux-ci sont réalisés par des auditeurs indépendants agréés. À l'issue de l'analyse des résultats, Rolex accorde un délai de six mois pour la correction des non-conformités mineures. En cas de non-conformité majeure, un plan d'action immédiat est exigé. Les mesures d'atténuation des risques font l'objet d'un suivi rigoureux. Elles doivent non seulement être mises en œuvre, mais aussi démontrer leur pertinence et leur efficacité.

Le plan d'atténuation des risques prévoit un contrôle proportionné au risque :

- **Risque faible :** alignement volontaire du fournisseur sur les engagements environnementaux, sociétaux et de gouvernance de la marque en signant sa Charte de développement durable.

- **Risque modéré :** déclenchement par Rolex d'un audit documentaire pour évaluer la maîtrise du risque du fournisseur. Cet audit fait l'objet d'une révision tous les trois ans.
- **Risque fort :** audit effectué par un auditeur externe agréé sur le site du fournisseur afin d'évaluer la maîtrise du risque. Une révision est prévue tous les ans.

À noter que le contrôle sera renforcé pour le travail des enfants si le risque modéré est catégorisé comme « haut ». Le cas échéant, un auditeur externe agréé est dépêché sur le site du fournisseur afin d'évaluer la maîtrise du risque. Cet audit, lorsqu'il est demandé, fait l'objet d'une révision tous les trois ans.

Quel que soit le degré de risque qu'il représente, le fournisseur est tenu de signer la Charte de développement durable de Rolex. Cette exigence vaut également pour tout nouveau fournisseur. Ce dernier doit aussi s'engager à suivre les principes du Guide OCDE visant à garantir un approvisionnement responsable.

Enfin, le dispositif d'alerte accessible sur le site [rolex.com](https://www.rolex.com) permet de traiter tout doute fondé sur les effets néfastes potentiels ou effectifs observés dans la chaîne d'approvisionnement en rapport avec les exigences de l'ODiTr en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (voir « Gouvernance », p. 68).

Plan d'atténuation des risques

		FRÉQUENCE		
		UNIQUE	TOUS LES ANS	TOUS LES 3 ANS
RF1	RISQUE FAIBLE			
	— Signature de la Charte de développement durable	☒		
RF2	RISQUE MODÉRÉ			
	— Signature de la Charte de développement durable	☒		☒
	— Documentation fournisseur (RSE)			☒
	— Questionnaire self-assessment ou certification reconnue			☒
RF3	RISQUE FORT			
	— Signature de la Charte de développement durable	☒	☒	
	— Documentation fournisseur (RSE)		☒	
	— Mandat auditeur externe ou certification reconnue		☒	

RF = Risque fournisseur



Risque maîtrisé

Gouvernance

Rolex défend une conduite de ses affaires éthique et applique une tolérance zéro vis-à-vis de la corruption, des conflits d'intérêts, de la rupture de confidentialité, ou encore de la concurrence déloyale. Pour prévenir ce type de pratiques, la marque s'appuie sur des systèmes de contrôle interne, sur un dispositif d'alerte ainsi que sur son Code de conduite que chaque collaboratrice et collaborateur s'engage à respecter.

Dispositif d'alerte

Pour permettre de signaler tout doute fondé concernant la conduite responsable des affaires au sein de sa chaîne de valeur, Rolex a créé un dispositif d'alerte destiné à l'ensemble de ses parties prenantes (collaboratrices et collaborateurs, partenaires ou tiers) et accessible sur le site [rolex.com](https://www.rolex.com).

Garantissant, le cas échéant, l'anonymat de l'auteur du signalement ainsi que la traçabilité, la confidentialité et la conservation sécurisée des données transmises, ce dispositif enregistre et traite, entre autres, les alertes sur des situations décrites comme relevant de la bonne gouvernance, de la discrimination, du harcèlement, de la corruption, du respect des droits humains et des libertés fondamentales ou encore de la protection de l'environnement.

Le dispositif d'alerte assure un traitement impartial et rapide des alertes et respecte le droit d'être entendu. Pour éviter tout risque de représailles envers les personnes dénonçant des pratiques selon elles contraires à l'éthique ou des incidents, Rolex a mis en place, en 2024, des mesures de protection strictes et alignées sur les directives européennes³⁰.

Le fonctionnement du dispositif est décrit dans les mentions légales³¹, librement accessibles sur la plateforme dédiée à l'enregistrement des signalements.

Système de contrôle interne

Couvrant l'ensemble des activités, méthodes et mesures mises en œuvre par Rolex, le système de contrôle interne (SCI) a pour but de garantir une gestion des affaires alignée sur les objectifs de l'entreprise, mais aussi à assurer la fiabilité des opérations financières ainsi que le respect de la législation en vigueur.

Intégré aux opérations, le SCI centralise la documentation et recense les principaux risques auxquels l'entreprise est exposée, ainsi que les contrôles mis en place en fonction des évolutions opérationnelles. Les risques et les contrôles, déployés dans l'ensemble des départements, font l'objet d'un suivi continu. Dans ce cadre, plusieurs campagnes d'évaluation sont menées afin de garantir la conformité et l'efficacité des contrôles réalisés.

Audit interne

Structure dépendante du Comité d'audit interne, le Département d'audit interne est responsable de la mise en place d'une approche systématique, objective et méthodique destinée à évaluer et améliorer l'efficacité des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle, afin de faciliter l'atteinte des objectifs de l'entreprise. Pour mener à bien sa mission, ses membres s'appuient sur les normes en vigueur, notamment le cadre de référence international des pratiques professionnelles de l'audit interne³². Le Département dispose d'une charte définissant ses missions, ses compétences et ses responsabilités. Son périmètre couvre les activités de l'ensemble du groupe Rolex.

Dans le cadre de ses missions, le Département d'audit interne dispose d'un accès complet et sans restriction à toutes les fonctions, données, personnes et biens nécessaires, sous réserve du respect de la confidentialité et de la protection des données. Il détermine également le rythme de ses travaux, le périmètre de ses interventions et les techniques utilisées pour atteindre ses objectifs de contrôle. Il peut, à cet effet, recourir à l'appui de prestataires spécialisés internes et externes à l'entreprise.

³⁰ Notamment la Directive (UE) 2019/1937 sur la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union européenne.

³¹ <https://rolex.integrityline.io/app-page;appPageName=Legal%20Notice>

³² Notamment les normes internationales d'audit interne publiées par l'Institut des auditeurs internes (IIA) ainsi que le cadre international des pratiques professionnelles de l'audit interne (IPPF).

FOCUS

CODE DE CONDUITE

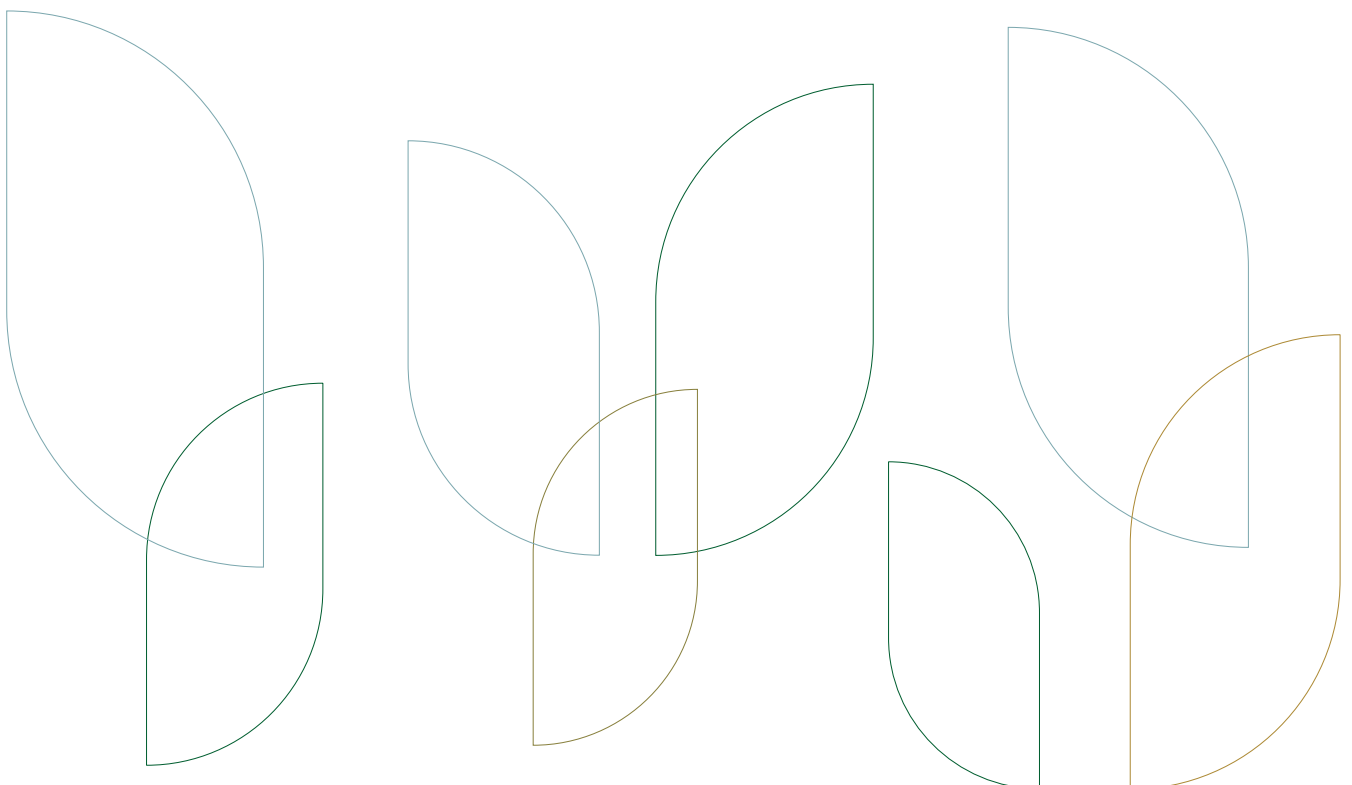
Principal document définissant l'engagement attendu de la part de ses collaboratrices et collaborateurs en matière de déontologie des affaires, le Code de conduite de Rolex s'appuie sur les valeurs fondamentales de l'entreprise. Il assure la conformité des pratiques de l'entreprise et encadre l'ensemble des enjeux liés à la corruption, aux conflits d'intérêts et aux pratiques de concurrence loyale, mais aussi à la gestion de la santé et de la sécurité au travail ainsi qu'aux pratiques environnementales.

Conformément à son champ d'application, le Code de conduite fait du dispositif d'alerte un outil central dans la lutte contre la corruption et les malversations. En parallèle, et afin de prévenir ce type de risque, Rolex a mis en place plusieurs mesures, notamment de sensibilisation dans le domaine des achats. À l'externe, la marque s'appuie sur la Charte de développement durable, partagée avec l'ensemble de ses fournisseurs, afin d'établir

avec eux un cadre éthique autour des enjeux de durabilité (voir « Approvisionnement et achats responsables », p. 48).

Pour permettre aux équipes de s'approprier le Code de conduite de l'entreprise, une formation digitale est en cours de développement et sera déployée dès le premier trimestre 2026. Cette sensibilisation d'environ 45 minutes, illustrée d'exemples concrets tirés de la vie professionnelle, apportera aux collaboratrices et collaborateurs un appui opérationnel et des repères pratiques pour s'approprier le Code de conduite, en transmettre les principes et faire vivre les valeurs de l'entreprise au quotidien. Quant aux fonctions à risque, elles bénéficieront, à terme, de modules de formation spécifiques.

La dernière édition du Code de conduite Rolex se trouve en accès libre sur le site [rolex.com](https://www.rolex.com).



Communication

Vecteur de confiance et de légitimité, la communication est un pilier essentiel de la durabilité, car elle met en lumière les processus de décision, les pratiques de gouvernance ainsi que les impacts globaux de l'entreprise. En outre, elle permet d'évaluer la performance de la marque au regard des progrès réalisés tout en renforçant la crédibilité auprès de ses parties prenantes. Enfin, elle entretient une dynamique d'amélioration continue tout en affirmant la vision à long terme.

Rolex met à la disposition du public des informations vérifiées, pertinentes et accessibles, couvrant l'ensemble de ses activités. Elle les diffuse de façon volontaire et régulière, à travers divers supports, en présentant non seulement ses montres et services, mais aussi sa stratégie de durabilité et ses impacts environnementaux et sociétaux.

Communication interne

Depuis plusieurs années, Rolex implique ses collaboratrices et collaborateurs et les sensibilise sur l'évolution de sa démarche de durabilité.

En 2023, Rolex a mis en place une section dédiée à la durabilité sur son site intranet. À l'origine, cette plateforme contenait des publications thématiques mensuelles, des informations relatives à la démarche de durabilité de la marque ainsi qu'à certaines actions concrètes.

En cours de refonte, cet espace offrira courant 2026 un accès centralisé aux informations et actualités sur la durabilité chez Rolex. Cet espace repensé renseignera en outre les collaboratrices et collaborateurs sur la stratégie de durabilité de la marque, ses engagements, ses projets phares, ses formations ou encore ses indicateurs clés.

Communication externe

En 2023, Rolex a effectué de nombreuses publications sur son site internet (rolex.com) dans un espace exclusivement dédié à la durabilité, détaillant ses engagements et ses réalisations en matière de développement durable et de conformité. Depuis, la marque en enrichit progressivement les contenus.

La mise en ligne de ces informations a été suivie de la première édition publique du rapport de durabilité de Rolex. Publié en 2024 pour l'année 2023, ce document présente la vision, les actions responsables et les axes d'amélioration de Rolex. Il témoigne en effet de la volonté de la marque de progresser dans la mesure

et la réduction de ses impacts environnementaux et sociaux. Ce rapport, inspiré de standards de reporting reconnus, s'adresse en priorité aux parties prenantes externes de l'entreprise. Après le présent rapport (2026 pour l'année 2025), la prochaine publication de ce type est prévue en 2028 pour l'année 2027.

En outre, Rolex mène une communication proactive auprès de ses fournisseurs directs et leur adresse régulièrement des informations relatives à la durabilité.

À travers ses relations avec les médias et ses diverses campagnes de communication sur les réseaux sociaux, la marque continue également à informer ses parties prenantes sur ses avancées en matière de durabilité. Elle répond par ailleurs systématiquement aux sollicitations des médias, des ONG et des particuliers sur ces sujets.

Dans les années à venir, Rolex a également pour objectif de participer, sur une base volontaire, à des études portant sur la transparence et les pratiques responsables des entreprises. Elle étudie également l'opportunité de rejoindre certaines initiatives et certifications liées à la durabilité.

Conformité et vérification

Afin de se conformer à l'Ordonnance fédérale sur les devoirs de diligence et de transparence (ODiTr), Rolex a établi un rapport détaillant l'organisation déployée en vue de gérer les risques et de veiller au respect des droits humains tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Ce rapport présente également les divers dispositifs assurant la traçabilité de matières premières sensibles – or, tungstène, tantale, étain – comme exigé par cette obligation légale. Il a été transmis au Conseil d'administration et sa conformité a été vérifiée par l'organe de contrôle indépendant PricewaterhouseCoopers SA (PwC) (*voir « Diligence raisonnable et gestion des risques », p. 64*).

Partenariats et initiatives pour la durabilité

Consciente de son impact environnemental et social, Rolex inscrit son engagement pour la planète et le bien commun dans une démarche de sensibilisation, de préservation et de transmission. Les partenariats et les initiatives qu'elle soutient en faveur de diverses causes visent à développer des réponses concrètes aux défis actuels. Afin de jouer un rôle actif dans la promotion de la durabilité et de renforcer ses pratiques, la marque s'engage également à créer des partenariats et à participer à des initiatives locales, nationales ou internationales.

Inspirée par ses montres – conçues pour durer –, Rolex s'engage à long terme pour les générations futures. À travers ses Initiatives Perpetual, la marque s'implique à travers deux grands axes : l'Initiative Perpetual Planet, qui soutient des projets dédiés à la science et l'environnement, et l'Initiative Perpetual Arts, qui consacre l'engagement de la marque pour l'art et la culture. L'action de Rolex en faveur de projets innovants portés par les Rolex Awards (anciennement Prix Rolex à l'esprit d'entreprise) fait partie intégrante de l'Initiative Perpetual Planet.

INITIATIVE PERPETUAL PLANET

L'exploration est l'un des moteurs du progrès. Elle permet d'accélérer le développement des connaissances et d'avancer plus rapidement dans la protection de la nature et de ses ressources. Pour soutenir cet élan, Rolex œuvre depuis plusieurs dizaines d'années en soutenant des programmes consacrés à la préservation du vivant, la conservation des océans et la protection des espaces sauvages. À travers cette action, la marque a notamment contribué à la réalisation de missions d'exploration et de conservation dans 65 pays. Elle a également développé 31 partenariats, dont deux nouveaux en 2025, soutenu ou équipé 163 expéditions et aidé à protéger 143 espèces.

Parmi les partenariats emblématiques de Rolex figurent, entre autres : le projet Mission Blue mené par Sylvia Earle et dédié à la protection des aires marines vulnérables ; les organisations Rewilding Chile et Rewilding Argentina visant à restaurer de larges zones naturelles en Amérique du Sud ou encore



12

Témoignages Perpetual Planet soutenus depuis le lancement de l'initiative, dont 1 nouveau en 2025



l'engagement auprès de la National Geographic Society pour explorer et étudier les écosystèmes les plus vulnérables de la planète, notamment en Amazonie. Forts de leur collaboration historique, National Geographic et Rolex poursuivent par ailleurs leur partenariat en 2025 et 2026 dans le cadre d'une série d'expéditions dédiées à l'océan, l'un des environnements les plus critiques et les moins compris de la planète. L'objectif de ce partenariat est de

documenter les changements rapides auxquels font face les océans afin de proposer des solutions innovantes pour protéger les communautés et les espèces qui en dépendent.

De la même manière, Rolex souhaite augmenter ses engagements en faveur d'organisations et de projets, en particulier dans le domaine de la biodiversité. La marque a déjà aidé à planter 254 798 coraux, 50 224 000 arbres, à protéger, à explorer et monitorer 58 155 166 km² d'aires naturelles.

50

Technologies innovantes développées ou utilisées par les partenaires et bénéficiaires

Depuis 1976, Rolex récompense également à travers les Prix Rolex à l'esprit d'entreprise des scientifiques, des explorateurs ou des projets innovants qui participent à l'amélioration des conditions de vie sur terre et repoussent les limites du savoir. À ce jour,

165 lauréats ont été récompensés. En 2025, à l'approche des 50 ans de cette distinction, les Prix ont évolué. Désormais nommée « Rolex Awards » et intégrée à l'Initiative Perpetual Planet, cette récompense conserve l'esprit du prix originel tout en mettant l'accent sur des initiatives concrètes liées à l'environnement marin et terrestre ainsi qu'à la science, la technologie et la santé. Grâce aux Rolex Awards, la marque souhaite contribuer à développer et mettre en œuvre des technologies qui améliorent la santé humaine, et à protéger les écosystèmes. Désormais annuels et non plus biennaux, ces prix pourront distinguer entre cinq et dix lauréats chaque année, sélectionnés par un comité interne sur la base de recommandations d'experts externes.

399

Scientifiques et explorateurs soutenus (Initiative Perpetual Planet et Prix Rolex à l'esprit d'entreprise)

Dans le domaine de la science, Rolex entretient avec l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) – le plus grand laboratoire de physique de particules au monde – une relation privilégiée depuis les années 1950, après avoir mené avec cette institution des essais de résistance aux champs magnétiques. Inscrite dans la durée, cette relation prend aujourd'hui notamment la forme d'un soutien à la Fondation CERN & Société et à ses activités éducatives, telles

que le concours Beamline for Schools ouvert aux étudiants du monde entier, son programme de transfert de technologie et de bourses pour jeunes scientifiques, ainsi que son forum de sensibilisation Sparks qui favorise les collaborations interdisciplinaires. La collaboration s'est également poursuivie sur le plan technique, avec des travaux conjoints dans le domaine du magnétisme et le développement de nouvelles méthodes de test appliquées à l'horlogerie. Ces projets techniques renforcent le partenariat entre Rolex et le CERN et témoignent de leur engagement dans l'innovation scientifique.

En dehors de l'Initiative Perpetual Planet, le soutien de Rolex en faveur de la recherche scientifique se traduit également par un engagement fort auprès de centres, de laboratoires et de hautes écoles, dont le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (EMPA), le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), ainsi que les écoles polytechniques fédérales de Zurich (EPFZ) et de Lausanne (EPFL).

La marque développe avec ces deux grandes institutions de nombreux partenariats sous la forme notamment de mandats de recherche, d'accueil de stagiaires et de soutien à des thèses doctorales. Partenaire de longue date de l'EPFL, Rolex soutient aussi cette école de renommée internationale en participant à la tenue de son Forum de recrutement, à l'organisation de son concours d'innovation (Grand Challenge Precision Sustainable Manufacturing) ainsi qu'à la vie du Rolex Learning Center.



SOUTIEN À LA RECHERCHE QUANTIQUE ET À LA MESURE DU TEMPS

Dans un contexte où la Suisse a vu certains de ses projets scientifiques stratégiques fragilisés, notamment après la suspension de plusieurs collaborations européennes, l'engagement de partenaires industriels s'avère décisif pour maintenir la compétitivité de la recherche nationale. Fidèle à sa tradition d'innovation et d'engagement sociétal, Rolex renforce continuellement son implication auprès des grandes institutions scientifiques et de centres d'excellence avec lesquels elle noue des partenariats clés dans le domaine de la recherche quantique et de la mesure du temps. L'implication concrète de la marque révèle un engagement fort : mettre ses moyens, son expertise et ses innovations au service de la communauté scientifique.

Horloge atomique optique Rolex, catalyseur d'excellence scientifique

L'une des contributions phares de la marque réside dans le développement de son horloge atomique optique au rubidium à deux photons, la Rolex Rubidium Optical Atomic Clock. Fruit d'une collaboration avec le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) de Neuchâtel, ce projet symbolise aussi la volonté de Rolex de maintenir la Suisse à la pointe mondiale en matière de métrologie du temps, dans un contexte de compétition internationale accrue et de dépendance à des technologies étrangères.

Cette nouvelle horloge a une précision 60 fois supérieure à celle des horloges atomiques actuelles et une stabilité de marche inégalée. Une première horloge de nouvelle génération a été installée sur le site des Acacias et contribue déjà à la réalisation du temps universel coordonné (UTC). Deux autres exemplaires, l'un mis à la disposition du METAS (Institut fédéral de métrologie), l'autre installé sur le site de Bienne, complèteront courant 2026 la participation de la marque à la réalisation du temps universel coordonné.

Avec le développement de cette nouvelle technologie d'horloge atomique, Rolex contribue à maintenir un pôle d'excellence en Suisse. La marque a créé pour cela, en mai 2025, la société Rolex Quantum SA. Basée sur le site historique de l'Observatoire de Neuchâtel, cette dernière a pour but le développement, la fabrication et la vente des horloges atomiques optiques de dernière génération.

Geneva Quantum Network, l'expertise au service de la recherche quantique

Dans la dynamique de soutien à la recherche et à l'innovation, Rolex est également un acteur impliqué dans la création du Geneva Quantum Network (GQN), en partenariat avec le CERN, l'Université de Genève, l'OCSIN (Pôle numérique de Genève), l'HEPIA (Haute école d'ingénierie), et ID Quantique (entreprise spécialisée en technologies quantiques). Lancé officiellement en octobre 2025, ce réseau pionnier fédère les compétences académiques et industrielles afin d'accélérer le développement des technologies quantiques en Suisse.

Le GQN permet notamment de tester et déployer des protocoles de cryptographie quantique dans un environnement urbain réel, sur une infrastructure de fibre optique reliant différents sites genevois. En tant que partenaire technique, Rolex met à disposition son expertise en signaux temporels de haute précision, fondamentaux pour le bon fonctionnement des systèmes de communication ultra-sécurisés – chaque protocole quantique reposant sur la synchronisation à l'échelle atomique. L'intérêt des scientifiques pour ces technologies s'avère également très marqué, car la synchronisation de signaux temporels de haute précision ouvre de nouvelles perspectives dans plusieurs domaines scientifiques majeurs. En astronomie, par exemple, pouvoir synchroniser à distance des télescopes permet d'observer le ciel avec une résolution accrue et sur de plus grandes distances, accélérant ainsi la découverte de phénomènes cosmiques inédits. En physique des particules, la synchronisation précise d'expériences menées sur des sites tels que le CERN devient possible, offrant des conditions expérimentales optimales et une meilleure corrélation des données recueillies. Ainsi, au-delà des enjeux de communication sécurisée, la science identifie dans cette technologie des opportunités majeures pour repousser les frontières de la connaissance.

Ce réseau représente un enjeu double. D'une part, il garantit la souveraineté suisse sur des infrastructures de communication critiques dans un contexte où l'accès à certains dispositifs internationaux n'est plus assuré et, d'autre part, il favorise le transfert de compétences ainsi que la formation des chercheurs de demain.

INITIATIVE PERPETUAL ARTS

Parallèlement à son action via l'Initiative Perpetual Planet, Rolex encourage depuis près d'un demi-siècle les arts en soutenant des artistes, des institutions et des projets culturels d'envergure. À travers cet engagement, la marque célèbre l'excellence et contribue à perpétuer, de génération en génération, le patrimoine artistique universel dans les disciplines de l'architecture, des arts visuels, du cinéma, de la danse, de la littérature, de la musique et du théâtre.

En 2025, la marque a soutenu de nombreuses institutions à travers le monde, parmi lesquelles The Film Foundation créée par Martin Scorsese – active dans la restauration de films et la sensibilisation à la préservation du patrimoine cinématographique –, ou encore le Pavillon Rolex conçu par l'architecte Mariam Issoufou selon les principes de la construction durable à la Biennale d'Architecture de Venise. À travers ses filiales, Rolex tisse également des liens forts avec les scènes locales et accompagne des institutions ou des événements emblématiques comme la National Gallery of Victoria (Australie), la Biennale d'art de São Paulo (Brésil), la WestK Performing Arts dédiée aux arts de la scène (Hong Kong) et, enfin, les Chaplin Awards et le New York Film Festival (États-Unis).

Ces engagements s'ajoutent aux soutiens historiques de la marque en faveur de la musique comme l'illustrent, depuis 2008, le partenariat avec l'Orchestre philharmonique de Vienne et, depuis 2009, le Concert du Nouvel An. Rolex est également partenaire de

longue date de quatre salles d'opéra parmi les plus prestigieuses au monde : le Metropolitan Opera (New York), Teatro alla Scala (Milan), le Royal Opera de Londres et l'Opéra national de Paris. Elle soutient aussi l'architecture à travers la Biennale de Venise et le cinéma via l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences (Musée de l'Académie) à Los Angeles.

Dans tous ces domaines, Rolex s'entoure d'ambassadrices et d'ambassadeurs d'exception, appelés « Témoignages ». Par leur passion et leur quête d'excellence, ces derniers incarnent les valeurs de la marque en leur donnant une résonance particulière. Parmi eux, le cinéaste James Cameron, Témoignage Rolex depuis 2012, dont l'engagement pour l'exploration sous-marine et la protection de l'environnement est reconnu à travers le monde. Et plus récemment, l'acteur Leonardo DiCaprio, qui a notamment créé sa première fondation dans ce but à l'âge de 24 ans avant de fonder Re:wild en 2021, une association dédiée à la préservation des derniers endroits sauvages de la planète. Témoignage Rolex depuis 2025, Leonardo DiCaprio a également produit plusieurs documentaires qui soulignent l'urgence de la situation climatique actuelle.

Entre 2002 et 2024, Rolex a soutenu sept disciplines artistiques (architecture, arts visuels, cinéma, danse, littérature, musique, théâtre) par le biais du Programme Rolex de mentorat artistique et développe actuellement de nouveaux partenariats et témoignages dans ces sept mêmes disciplines artistiques.



FOCUS

PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE 42 DE LAUSANNE

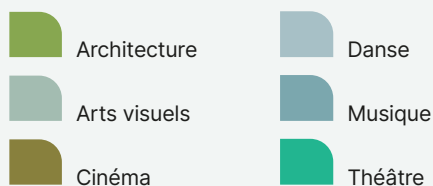
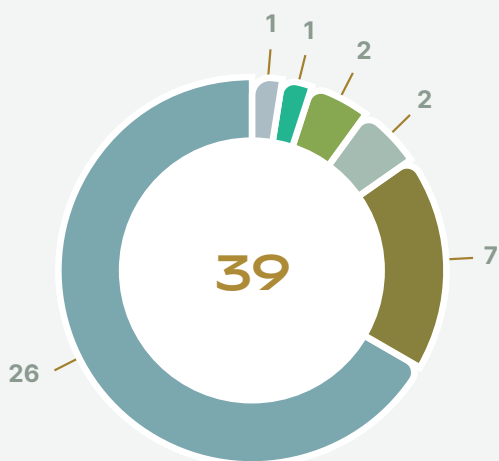
Pour Rolex, l'innovation naît lorsque l'on donne aux talents les moyens d'explorer plusieurs voies, de créer et de se dépasser. Dans cette logique, la marque subventionne l'École 42 de Lausanne, spécialisée dans les formations informatiques. Elle contribue ainsi au développement d'un modèle pédagogique reconnu pour son approche pratique, collaborative et tournée vers la résolution de problèmes concrets.

École gratuite et ouverte à toute personne majeure sans condition de diplôme, l'École 42 Lausanne est un établissement à la pédagogie unique, qui se distingue par son absence de professeurs et

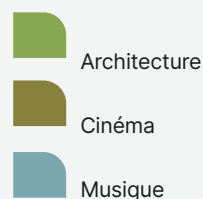
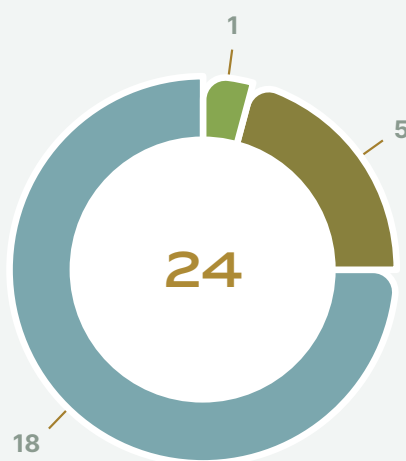
de cours magistraux au profit d'un apprentissage par projet et de pair à pair. Son approche atypique en fait une porte d'entrée accessible à des profils variés, qu'il s'agisse de personnes en réorientation ou souhaitant ouvrir un nouveau chapitre dans leur parcours professionnel.

Le partenariat noué entre Rolex et l'École 42 inclut notamment l'organisation d'événements immersifs durant lesquels étudiantes et étudiants travaillent en équipe et de manière intensive sur un temps court pour concevoir, coder et tester un prototype avant de le présenter à un jury.

Partenariats soutenus par discipline en 2025



Témoignages soutenus par discipline en 2025



POLITIQUE DE DONS ET SPONSORING

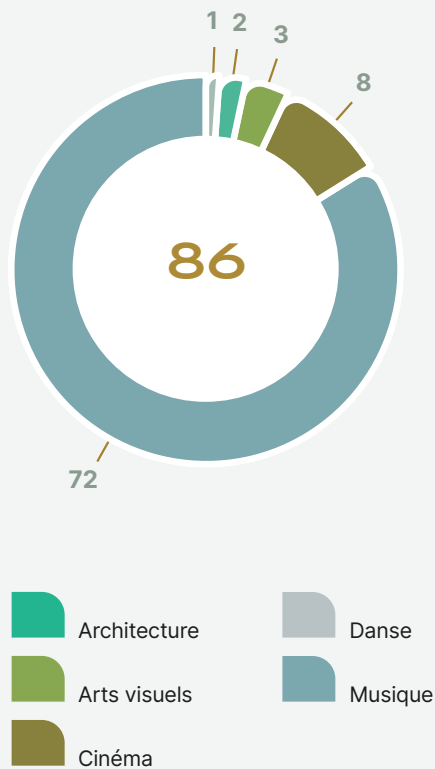
À l'instar de sa fondation actionnaire, Rolex exerce une activité philanthropique en octroyant des dons – de manière anonyme dans la quasi-totalité des cas – en faveur de l'éducation et de l'innovation, mais aussi de projets scientifiques, culturels, sportifs ou associés à la conservation du patrimoine horloger, à l'économie et au commerce.

En matière de sponsoring, Rolex a toujours soutenu celles et ceux qui, comme elle, allient l'excellence à la recherche de la performance. Dans ce sens, la marque soutient depuis de nombreuses années des événements, des entités et des personnalités d'envergure internationale dans différentes disciplines sportives, en particulier le tennis, le golf, la voile, l'équitation et le sport automobile. En 2025, elle a soutenu 171 partenaires, toutes activités confondues, 126 Témoignages, 401 partenariats et 230 événements à travers le monde.

Depuis plusieurs années, Rolex fait évoluer ses opérations de sponsoring dans le cadre de la durabilité. La marque cherche à collaborer avec ses partenaires dans cette optique. Depuis 2025, la marque soutient par exemple l'Automobile Club de l'Ouest – organisateur des 24 Heures du Mans – dans sa volonté d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2030.

Enfin, et afin de limiter son impact environnemental lié au sponsoring, la marque optimise les déplacements de ses équipes et réduit l'acheminement de matériel au minimum.

Événements soutenus par discipline en 2025





EMPLOYEUR RESPONSABLE



Santé, sécurité, bien-être et conditions de travail

Consciente qu’avec le savoir-faire, le capital humain constitue sa plus grande richesse, Rolex veille à offrir un environnement et des conditions de travail propices au bien-être, à la performance et à l’épanouissement de chacune et de chacun. Une attention particulière est portée à la santé physique et mentale ainsi qu’à la sécurité de l’ensemble des collaboratrices et collaborateurs.

En s’appuyant sur les managers et l’expertise des équipes Santé et Sécurité, la marque s’engage en faveur de la durabilité en définissant des objectifs concrets qui se traduisent aujourd’hui par divers projets et actions. Ceux-ci font l’objet d’un suivi rigoureux permettant d’évaluer les avancées de Rolex en tant qu’employeur responsable, mais aussi d’identifier ses leviers de progression.

Rolex s’est toujours engagée pleinement dans les domaines de la santé, la sécurité et le bien-être au travail. Certains de ses engagements en la matière figurent dans le règlement d’entreprise et dans le Code de conduite (*voir « Gouvernance », p. 68*).

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Démarche

Piloté par une équipe pluridisciplinaire de professionnels spécialisés – médecins du travail, infirmières, ergonomes et hygiénistes du travail, psychologues, ingénieurs et spécialistes en sécurité et en protection de la santé –, le système de gestion « Santé et Sécurité » de Rolex, déployé sur chaque site, couvre 100% du personnel.

Garant du respect de la réglementation, le Service Sécurité au travail exerce une mission d’expertise et de sensibilisation. De leur côté, les managers veillent à l’application des procédures tandis que l’ensemble du personnel est tenu de se conformer strictement aux directives de Rolex en matière de santé et de sécurité au travail. Ces dernières sont établies en étroite collaboration avec les métiers concernés.

Pour assurer la sécurité physique de ses équipes, Rolex déploie des processus de gestion des risques comprenant des mesures préventives ou correctives adaptées. Les collaboratrices et collaborateurs exposés à des risques spécifiques, comme la manipulation de produits chimiques ou l’utilisation de procédés dangereux, bénéficient d’informations détaillées et de formations ciblées.

Rolex s’assure également que les intervenants externes respectent la législation et, lorsque cela s’applique, les règles internes de l’entreprise. En 2025, un projet a été lancé pour renforcer la communication sur ces exigences : un groupe de travail a revu les supports internes et conçu un flyer ainsi que des vidéos multilingues pour sensibiliser les intervenants aux règles de sécurité dès leur arrivée sur les sites.

Mesures

Rolex met à la disposition de ses collaboratrices et collaborateurs un environnement de travail adapté et des équipements modernes. Dans une optique de prévention, de réduction des impacts et de promotion de l’inclusion, Rolex investit dans l’aménagement des postes de travail et l’acquisition d’équipements technologiques de pointe. Elle met en place des mesures d’ergonomie à la fois préventives et inclusives, qui peuvent résulter d’une démarche participative, notamment lors de la conception de nouveaux postes de travail ou de l’introduction d’exosquelettes pour aider au port de charges lourdes. L’entreprise propose également des aménagements temporaires ou durables afin de faciliter le maintien ou le retour rapide en emploi après un accident ou une maladie.

Rolex agit aussi pour mieux gérer le stress engendré par le bruit. La marque a réalisé une cartographie complète du niveau sonore dans les ateliers de production et défini des règles internes plus strictes que les exigences légales en vigueur.

Enfin, Rolex propose des examens médicaux préventifs notamment pour la maternité, les troubles dermatologiques ou le dérèglement du rythme biologique inhérent au travail de nuit.

FOCUS

ERGONOMIE ET EXERCICES EN ATELIER

Dès 2015 à Bienne et en 2020 à Genève, Rolex a placé l'ergonomie des postes de travail manuels au centre de ses préoccupations.

Afin d'améliorer les conditions de travail de ses opérateurs d'assemblage et de contrôle, la marque a collaboré avec un ergonome professionnel et des partenaires industriels suisses pour développer de nouveaux postes assis/debout permettant d'optimiser les postures, de faciliter les manipulations et d'accroître le confort des opérateurs et opératrices, quels que soient leur taille ou leurs besoins.

Parmi les exigences définies par la marque, on trouve notamment la possibilité de modifier électriquement la hauteur de poste et d'enregistrer des réglages personnalisés, la maximisation de la place disponible pour les opérateurs et opératrices ou encore la facilité d'accès pour les techniciens et techniciennes de maintenance aux différents éléments essentiels du poste.

En 2025, Rolex dispose de 1 500 postes ergonomiques répartis sur ses quatre sites de production : 700 à Bienne, 600 aux Acacias, 110 à Chêne-Bourg et 90 à Plan-les-Ouates.

Dans un souci de prolonger la durée de vie de ses anciens équipements, la marque a fait don de plus de 350 postes de travail à des organismes de formation et des partenaires externes.

Exercices en atelier

Afin de prévenir les troubles musculosquelettiques et d'améliorer le bien-être de ses collaboratrices et collaborateurs, Rolex a mis en place sur l'ensemble de ses sites de production des séances d'exercice quotidiennes de dix minutes.

Supervisés par des coaches professionnels, collaboratrices, collaborateurs et managers sont invités à pratiquer des exercices de renforcement musculaire et de mobilité articulaire, la plupart pouvant être réalisés directement depuis les places de travail.

Lancée en 2016 sur le site de Bienne, l'initiative a été progressivement étendue au site de Plan-les-Ouates en 2022 et aux sites des Acacias et de Chêne-Bourg en 2025.

Une soixantaine d'exercices, adaptés aux zones sensibles identifiées lors de l'analyse des activités, ont

en outre été détaillés sur des cartes pratiques, mises à la disposition de l'ensemble du personnel.

À l'heure actuelle, on estime que 2 000 collaborateurs et collaboratrices participent de manière régulière à ces séances.

Ergonomie visuelle

Pour réduire la fatigue oculaire et assurer un confort visuel optimal sur des postes sollicitant intensément la vue, Rolex met à la disposition des équipes d'assemblage et de contrôle une paire de lunettes pour la vision de près.

Les collaboratrices et collaborateurs concernés sont d'abord sensibilisés grâce à un questionnaire, puis invités à passer un examen de la vue approfondi. Une fois ce bilan réalisé, ils peuvent sélectionner la monture de leur choix, qui leur est remise gratuitement sur leur site de production.

Depuis la mise en place de ce dispositif à la fin de l'année 2021, plus de 1 200 personnes ont choisi d'y participer.

Afin de garantir la qualité de la correction optique sur le long terme, Rolex prévoit un renouvellement régulier des examens visuels, tous les trois ou cinq ans selon l'âge des bénéficiaires, avec une adaptation des verres si nécessaire.



Gestion des incidents

Rolex accorde une grande importance à la prévention des risques en s'appuyant sur des procédures solides et des mesures régulières. Les équipes assurent également un suivi rigoureux et analysent les événements³³ liés à la sécurité au travail.

Afin d'améliorer la gestion des accidents et d'en réduire la fréquence, Rolex a développé un outil informatique permettant de centraliser et de documenter l'ensemble des événements tout en assurant le suivi des actions correctives associées.

Les accidents professionnels et les « quasi-accidents » (voir note en bas de page) font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse systématique par le Service Sécurité au travail. Rolex dispose en outre d'une organisation interne de premiers secours qui assure la prise en charge des urgences.

En 2025, le taux de fréquence des accidents professionnels s'élevait à 2,9 par million d'heures travaillées (contre 3,2 en 2023). Les déplacements dans l'entreprise constituent la principale cause d'accidents du travail. Dans les ateliers, les postes de terminaison sont ceux qui enregistrent le plus grand nombre d'incidents. Toutefois, aucun accident grave ni maladie professionnelle n'a été enregistré en 2025.

Sensibilisation et formation

Dans la continuité des efforts déjà entrepris, un module de formation interne sur la culture de la sécurité a été développé afin de permettre aux fonctions à responsabilité de mieux s'approprier l'approche de Rolex en la matière.

En 2025, Rolex a atteint son objectif de former la moitié des managers des secteurs Production, Achats, Soutien et Infrastructures à Genève et Bienne aux questions de santé et sécurité. L'ambition pour 2026 est d'étendre cette formation à l'ensemble des managers.

50%

Part des managers des divisions Production et Achats, Soutien & Infrastructures formés au concept de sécurité au travail en 2025

Rolex offre à ses collaboratrices et collaborateurs, sur la base du volontariat, des formations aux gestes de premiers secours. En 2025, plus de 1 000 personnes ont ainsi été formées à la méthode Heimlich, permettant d'intervenir efficacement en cas d'étouffement.

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Qu'il soit professionnel ou personnel, l'épanouissement des collaboratrices et collaborateurs constitue une priorité pour Rolex, puisque celui-ci contribue à maintenir un haut niveau d'engagement et de fidélisation.

La marque déploie tout un ensemble de mesures visant à promouvoir le bien-être de son personnel : flexibilisation des horaires, plan de mobilité, encouragement à la pratique d'un sport, organisation de journées de ski ou encore système de rémunération des kilomètres parcourus à vélo (voir « *Changement climatique* », p. 94).

Facteurs psychosociaux

Rolex a mis en place un programme complet pour prévenir, traiter et suivre les risques psychosociaux. Ce dispositif s'appuie sur un réseau de soutien interne composé de professionnels de la santé, de psychologues du travail, de représentants RH et de la Commission du personnel. Des ressources externes viennent renforcer ce dispositif, telles qu'un médecin du travail, des spécialistes du secteur social et un organisme indépendant dédié aux troubles psychiques liés au travail. Rolex propose en outre un accompagnement spécifique pour les situations de dépendance ou les difficultés personnelles et familiales, comme le divorce, l'endettement ou la maladie de longue durée.

En 2023, Rolex a établi une formation dédiée aux facteurs psychosociaux, portant notamment sur la gestion du stress, le respect de l'intégrité personnelle ainsi que la promotion de la diversité et de l'inclusion. À ce jour, 525 membres du management y ont participé. Les engagements de Rolex et les règles associées en matière de risques psychosociaux sont en outre clairement définis à la fois dans son Code de conduite (voir « *Gouvernance* », p. 68), son règlement d'entreprise et sur son site intranet, à l'intention de l'ensemble du personnel.

³³ Par événements, Rolex entend les accidents, les « quasi-accidents » (accidents évités de justesse ou maîtrisés très tôt) et les situations à risque.

Rolex condamne par ailleurs toute forme de harcèlement. L'entreprise met en œuvre des mesures de sensibilisation et de prévention et édicte des directives claires. En cas de difficulté, les collaborateurs et collaboratrices peuvent solliciter des partenaires spécialisés qui agissent en tant que personnes de confiance externes ou utiliser le dispositif d'alerte en ligne (voir « Gouvernance », p. 68). En cas de situation avérée, Rolex agit en priorité pour protéger les victimes, adapter l'organisation et appliquer des sanctions appropriées.

Promotion de la santé

Des campagnes d'information et de prévention relatives à la grippe, aux maladies cardiovasculaires ou encore au cancer sont régulièrement menées au sein de l'entreprise. Toujours dans sa démarche d'employeur responsable, Rolex a en outre invité ses collaboratrices et collaborateurs à participer à la campagne de don du sang organisée par l'entreprise chaque année.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Avantages sociaux

Affiliée à des organisations patronales signataires de la Convention collective des industries horlogères et microtechniques suisses qui couvre l'ensemble de son personnel, Rolex s'engage à offrir à ses collaboratrices et collaborateurs des conditions de travail et des avantages sociaux se situant au-delà des standards pratiqués en Suisse :

- Flexibilisation du temps de travail (télétravail, temps partiel, aménagement des horaires).
- Cinq semaines de vacances (six dès 50 ans).
- Salaires systématiquement supérieurs aux minima préconisés par la convention collective.
- Caisse de pension solide, offrant des prestations supérieures à celles des standards du marché.
- Mise à disposition de crèches d'entreprise (Acacias, Plan-les-Ouates et Bienne ; ouvertes respectivement en 2021, 2024 et 2025), accueillant au total 178 enfants en 2025.

- Restaurants d'entreprise subventionnés.
- Contributions à la prise en charge de l'assurance perte de gains et de l'assurance accidents non professionnels.
- Accompagnement à la retraite (séminaire, retraite anticipée à 60 ans, amicale des retraités).

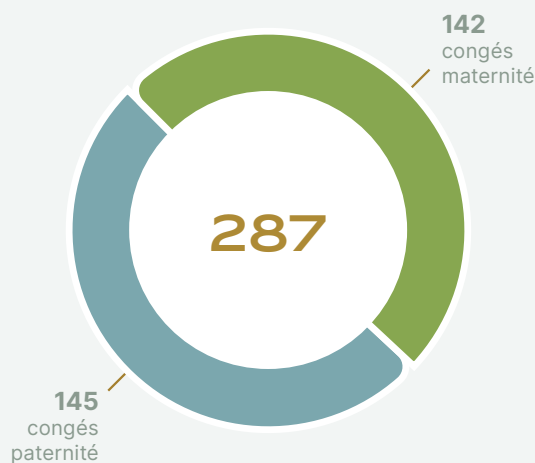
Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, à l'exception des stagiaires de moins de trois mois et des aides de vacances, bénéficient également d'une protection sociale contre les pertes de revenu (chômage, congé parental, accident de travail et handicap associé). La totalité des employés sous contrat Rolex a droit aux congés familiaux.

L'entreprise est représentée par l'un des sous-directeurs des Ressources humaines de Rolex SA auprès de l'Union des fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais (UFGVV) ainsi que par le directeur des Ressources humaines de la Manufacture des Montres Rolex SA auprès de l'Association patronale de l'horlogerie et de la microtechnique (APHM).

25

Salariés ayant pris un congé éducatif en 2025

Salariés ayant pris un congé familial en 2025



Dialogue avec les collaboratrices et collaborateurs

Rolex s'attache à garantir un dialogue direct, régulier et constructif avec ses collaboratrices et collaborateurs et leurs représentants. Divers canaux, tels que le management, les partenaires sociaux, les ressources humaines, la formation et les services de santé, permettent d'aborder de nombreux sujets, notamment les conditions de travail, le respect des droits fondamentaux et la prévention des accidents ou des maladies professionnelles.

Afin de mesurer l'efficacité de ce dialogue, Rolex suit différents indicateurs, en particulier le taux de rotation (voir « *Attractivité et rétention des talents* », p. 87), le taux d'absentéisme, le nombre de candidatures reçues ainsi que le nombre de signalements déposés au moyen de la plateforme en ligne.



Diversité, équité et inclusion

Rolex s'engage activement à promouvoir un environnement juste et inclusif. L'entreprise met en œuvre des actions concrètes favorisant la diversité de genre, la présence des femmes dans l'encadrement supérieur, mais aussi la représentation des différentes générations, des minorités et des personnes en situation de handicap. Ces initiatives renforcent la cohésion interne et contribuent à la transformation de l'entreprise.

Les engagements de Rolex pour la diversité, l'équité et l'inclusion sont inscrits dans le Code de conduite de la marque – disponible sur le site [rolex.com](https://www.rolex.com) –, ainsi que dans les divers règlements internes.

Engagements pour la diversité

Rolex reconnaît la valeur de la diversité des expériences, des perspectives et des talents au sein de l'entreprise. Elle veille à offrir un environnement favorisant l'épanouissement personnel et professionnel, permettant à chacun de développer pleinement son potentiel et de participer activement à la réussite commune.

La marque accorde une importance particulière à la sensibilisation aux biais cognitifs liés à la diversité et aux atouts qu'elle représente en entreprise. Un projet pilote lancé en 2025 se poursuit actuellement au sein de la Division des Ressources humaines, avec l'objectif de l'étendre progressivement à l'ensemble du management.

Rolex assure à ses collaboratrices et collaborateurs un traitement équitable et ne tolère aucune discrimination, qu'elle soit de genre, de religion, d'origine ethnique, d'âge, d'orientation sexuelle ou ciblant une forme de handicap.

Politique salariale

La marque promeut activement l'équité salariale au sein de l'entreprise et se conforme aux exigences de la Loi fédérale sur l'égalité révisée (LEg)³⁴ et à celles de l'Ordonnance sur la vérification de l'analyse de l'égalité des salaires³⁵. Le respect de ces prescriptions légales a été confirmé lors d'un audit réalisé en 2022 par un organisme indépendant.

Accessibilité et inclusion des personnes en situation de handicap

Rolex veille à adapter l'aménagement de ses postes de travail afin d'intégrer les personnes en situation de handicap. Cette mesure s'accompagne d'actions, dont une campagne de sensibilisation visant à valoriser des opportunités professionnelles existantes pour ce type de profils, mais aussi pour les personnes engagées dans un parcours d'insertion. En 2025, plusieurs stagiaires ont bénéficié d'une immersion dans l'univers de Rolex en collaboration avec des partenaires externes.

Répartition par genre des collaboratrices et collaborateurs en Suisse en 2025

	RÉPARTITION AU NIVEAU DU MANAGEMENT	RÉPARTITION AU NIVEAU DES APPRENTIS	RÉPARTITION AU NIVEAU DES COLLABORATEURS
Femmes	20,5 %	27 %	41,7 %
Hommes	79,5 %	73 %	58,3 %

³⁴ Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes du 24 mars 1995 (État au 1^{er} juillet 2020).

³⁵ Ordonnance sur la vérification de l'analyse de l'égalité des salaires du 21 août 2019 (État au 1^{er} juillet 2020).

La marque a également mené des actions de communication lors de la Journée mondiale du handicap et a participé à l'initiative DuoDay qui offre la possibilité à des personnes en situation de handicap de découvrir différents métiers au sein d'une entreprise. Une équipe a ainsi accueilli un stagiaire atteint de surdité sévère sur un de ses plateaux d'assemblage à Genève. Rolex entretient également des partenariats avec différentes institutions sociales comme PRO à Genève, spécialisée dans l'insertion professionnelle ou encore la Fondation Battenberg à Bienne, qui encadre la formation de personnes à besoins spécifiques. Ces partenariats se traduisent par l'accueil de plusieurs stagiaires dans différents départements de l'entreprise depuis plusieurs années.

Rolex contribue aussi à l'employabilité de plusieurs centaines de personnes en situation de handicap en sous-traitant certaines activités à des partenaires spécialisés.

Rolex a lancé en 2025 un module de sensibilisation dédié à la surdité qu'elle prévoit d'ajouter à son catalogue de formations. Dans ce cadre, quatre ateliers à Genève et huit à Bienne ont été organisés pour des collaboratrices et collaborateurs atteints de surdité, avec leurs collègues et leur management.

La marque a également augmenté le recours à des interprètes de la langue des signes à l'occasion de réunions d'équipe par exemple, mais aussi lors de l'accueil des nouveaux arrivants ou pendant les entretiens de progrès.



Attractivité et rétention des talents

Rolex propose à ses collaboratrices et collaborateurs une expérience enrichissante en accompagnant l'intégration des nouveaux arrivants, en valorisant les parcours professionnels et en soutenant l'acquisition des compétences. Son attractivité s'appuie également sur une politique engagée visant à faire de chaque employé un véritable ambassadeur de la marque.

Rolex participe activement à des projets, des partenariats et des événements pour soutenir le développement professionnel et la transmission des savoir-faire. La marque présente régulièrement ses perspectives de carrière à l'occasion de forums tenus au sein de diverses universités et hautes écoles en Suisse. Elle accueille en outre chaque année de nombreux stagiaires venant de différentes écoles partenaires pour alimenter son vivier de jeunes talents.

En 2025, l'entreprise a pris part au forum Women Contact Day Romandie qui réunissait 367 participantes (dont 43 % issues des filières Mathématique, Informatique et Nouvelles Technologies). Cette journée a suscité plus de 500 consultations d'annonces de recrutement. La marque a également mobilisé quatre ambassadrices lors des camps Lyvatech dédiés à la découverte de métiers techniques pour les jeunes

écolières et a accueilli deux stagiaires de la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) dans le cadre du programme Année préparatoire future ingénieure (APFI).

Pour garantir une intégration dans les meilleures conditions, Rolex structure son processus d'accueil et offre ainsi aux nouvelles collaboratrices et aux nouveaux collaborateurs une expérience optimale lors de leur arrivée. Consciente que le management est également concerné, la marque déploie progressivement des parcours d'intégration spécifiques à l'intention des responsables d'équipe.

Répartition des collaborateurs recrutés en 2025 par tranche d'âge

TRANCHE D'ÂGE	FEMME	HOMME	TOTAL
20-29	98	164	262
30-39	97	158	255
40-49	60	87	147
50-59	27	27	54
Plus de 60 ans	3	3	6
Moins de 20 ans	38	102	140
TOTAL GÉNÉRAL	323	541	864
Répartition	37,4 %	62,6 %	100 %

Relève managériale

Afin d'assurer la relève managériale et de garantir la stabilité de son organisation, Rolex continue d'élaborer une politique permettant de valoriser, de développer et de proposer des parcours professionnels dynamiques. La marque poursuit sa politique d'identification des potentiels managériaux. Dans ce cadre, l'entretien de développement professionnel (EDP) occupe une place centrale, car il permet de consolider les compétences métiers et le savoir-être des employés appelés à évoluer au sein de l'entreprise. Cet entretien offre également un espace d'échange sur les aspirations professionnelles et les perspectives d'évolution, qu'elles soient verticales ou transversales. En 2025, plus de 99% des collaboratrices et collaborateurs en ont bénéficié.

De manière globale et au-delà des programmes spécifiques mis en place, la préparation de la relève chez Rolex s'appuie sur quatre axes stratégiques : le recrutement, la mobilité interne, la formation et la promotion.

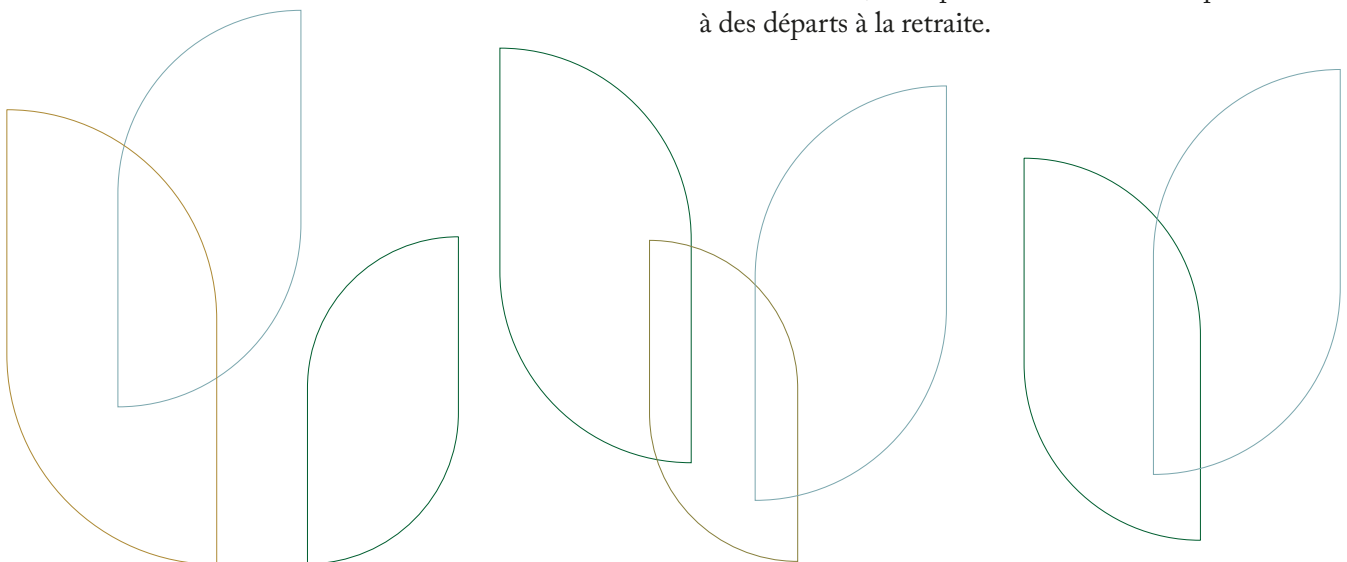
Mobilité interne

La mobilité interne constitue pour Rolex un vecteur de développement essentiel, car elle permet d'accompagner la relève des « experts métiers » comme celle des managers.

Les collaboratrices et collaborateurs ont en effet la possibilité de construire des parcours riches et variés grâce à la mobilité interne. Pour faciliter cette démarche, Rolex poursuit actuellement sa politique de mobilité ajustée aux besoins opérationnels (expertise, plan de relève, transversalité, prise de poste clé), tout en répondant aux aspirations de ses employés et des nouvelles générations.

La Division Production dispose de son propre dispositif de soutien à la mobilité interne. Une plateforme dédiée aux opportunités d'évolution, accessible au management intermédiaire, offre une visibilité accrue aux candidats à la mobilité. Elle assure également la création de passerelles entre les services et les sites de production, tout en contribuant à couvrir les besoins en compétences ainsi que la « relève métier ». Des animations régulières, menées par la Division Ressources humaines, permettent en parallèle d'élaborer des scénarios de mobilité entre les différents services et sites de production. Cette démarche favorise l'enrichissement des compétences et renforce la fidélisation tout en consolidant l'attractivité des parcours pour les futurs talents. Elle est en outre complétée par des plans de formation continue, tant dans les ateliers qu'au Centre de Formation Rolex.

En 2025, Rolex a enregistré un taux de rotation inférieur à 5 %, dont près de la moitié correspondaient à des départs à la retraite.



Formation et développement des compétences

Portée par son savoir-faire et attachée à la préservation d'une culture d'entreprise unique, Rolex fait de la formation une ambition stratégique de long terme. Au-delà de l'acquisition de compétences techniques, Rolex encourage le développement personnel et professionnel de ses collaboratrices et collaborateurs, afin d'élargir leurs compétences et de les soutenir dans l'évolution de leur carrière.

Soutenue par des infrastructures dédiées, des outils innovants ainsi que par des formateurs de haut niveau, l'offre de formation de la marque couvre à la fois le développement des parcours internes, l'accompagnement de la relève et l'intégration des personnes sans qualification préalable.

Vision et objectifs stratégiques

L'approche de Rolex en matière de formation repose sur une exigence de maîtrise des savoir-faire et du savoir-être, ainsi que sur la capacité à acquérir et partager des connaissances. Au-delà du seul cadre de l'horlogerie, cette démarche couvre l'ensemble des métiers de l'entreprise et comprend également des formations comportementales. Elle vise à assurer la relève, à accompagner les parcours professionnels et la mobilité ainsi qu'à améliorer l'employabilité des collaboratrices et collaborateurs sur le long terme en développant leurs compétences de manière continue.

Grâce à son approche, Rolex maintient également un niveau de compétences élevé et garantit une main-d'œuvre agile et qualifiée, pleinement préparée à répondre aux évolutions technologiques ainsi qu'aux besoins spécifiques de la marque.

Offre de formation et parcours

Rolex propose une offre de formation étendue et adaptée pour accompagner chaque étape du parcours professionnel de ses employés. De leur entrée en fonction à leur progression au sein de l'entreprise, chacune et chacun suit tout au long de sa carrière des formations spécifiques, générales ou encore des cursus centrés sur son métier.

Les managers bénéficient de diverses prestations pour les soutenir et les accompagner dans leur propre parcours de développement. De plus, ils disposent d'outils spécifiques afin d'accompagner les membres de leur équipe dans leurs développements individuel et collectif. Ils peuvent aussi soutenir à tout moment la progression de leurs collaboratrices et collaborateurs grâce à des formations ponctuelles.

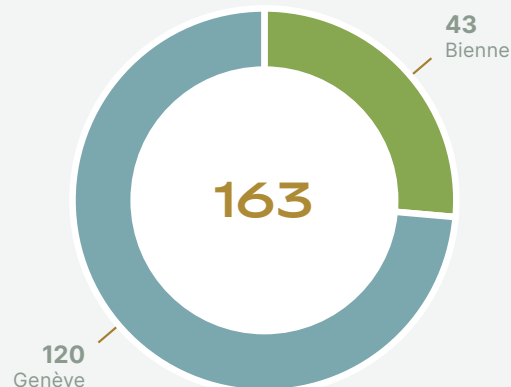
8335

Personnes sensibilisées à la thématique de la cybersécurité en 2025

942

Nombre de formations dispensées en 2025

Stagiaires accompagnés en 2025



Centre de Formation Rolex et outils de formation

Depuis 2018, Le Centre de Formation Rolex (réparti entre Genève, Bienne et Fribourg) regroupe l'ensemble des activités de formation continue et professionnelle en Suisse. Ce centre a été pensé pour cultiver et enrichir les compétences des collaboratrices et collaborateurs, quelle que soit leur fonction.

En outre, Rolex a lancé en 2021 la plateforme Perpetual Learning (PERLE) permettant à l'ensemble des employés d'accéder à des parcours de formations en présentiel, digitales ou hybrides.

Rolex propose des programmes de formation couvrant la totalité des métiers de l'horlogerie. La marque invite également l'ensemble de son personnel de production à suivre un tronc commun abordant des contenus propres au secteur horloger et à l'univers de la marque. Elle veille aussi à accompagner toutes les collaboratrices et collaborateurs dans l'acquisition et le perfectionnement de leurs compétences, avec pour objectif de transmettre et de pérenniser les

connaissances, de contribuer au maintien du savoir-faire local, de soutenir la relève interne et de répondre aux besoins du tissu économique et du secteur horloger dans son ensemble.

Afin de mener à bien sa mission au service de l'entreprise, le Centre de Formation Rolex est proche des lignes de fabrication qui voient leur métier évoluer en temps réel. Il peut ainsi s'adapter rapidement aux évolutions sociétales et technologiques afin de proposer des modules cohérents et efficaces.

Le Centre de Formation Rolex veille à accueillir des personnes issues de toutes les divisions de l'entreprise afin d'encourager l'échange et le partage d'expérience.

7920 M²

Surfaces dédiées à la formation par Rolex en Suisse

FOCUS

UN PLAN DE FORMATION DÉDIÉ À LA DURABILITÉ

Pour Rolex, la formation constitue un outil privilégié pour intégrer la durabilité au sein de tous les métiers de l'entreprise, à chaque niveau de responsabilité. Pour cette raison, la marque élabore depuis 2023 un plan de formation et de sensibilisation spécialement dédié à la durabilité et destiné à l'ensemble du groupe Rolex.

Bien que ce dispositif cible en priorité les métiers et publics clés dans l'atteinte des objectifs de Rolex en la matière, la marque veille à accompagner l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs dans l'adoption de pratiques plus durables.

Depuis 2023, plusieurs actions concrètes ont ainsi été menées :

- Diffusion dans les filiales étrangères de l'e-learning « Concentré de durabilité » dédié aux enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises.

- Déploiement de l'atelier Fresque du Climat auprès de l'ensemble du management, après une première phase auprès de la Direction et des cadres.
- Organisation de formations en présentiel sur l'écoconception et l'analyse de cycle de vie à l'intention des équipes concernées (Recherche et développement, Production et Commercial).
- Mise en place d'une formation consacrée aux facteurs psychosociaux.

En 2026, Rolex finalise le développement d'un e-learning dédié au Code de conduite. Proposée dans un premier temps au management, cette nouvelle formation sera ensuite mise à la disposition des collaboratrices et collaborateurs.

FORMER 500 APPRENTIS

En 1984, Rolex a été le premier employeur genevois à former en entreprise des apprentis dans le domaine de l'horlogerie. Depuis, la marque a formé des centaines de jeunes dans le canton de Genève ainsi qu'à Bienne, et n'a cessé de perfectionner son programme d'apprentissage, en l'étendant à Fribourg en 2023.

Désireuse d'aller plus loin dans son engagement en faveur de la formation professionnelle et de la relève, Rolex a lancé en 2022 le projet 500 apprentis. Porté par l'ensemble de l'entreprise, celui-ci prévoit de doubler le nombre d'apprentis engagés au sein du Groupe, tout en étoffant le programme et les filières proposées. Ce projet poursuit un double objectif : assurer la pérennité des savoir-faire de Rolex et soutenir la stratégie de relève du Groupe dans ces métiers clés.

En trois ans, la marque a atteint son objectif de doublement du nombre d'apprentis et a introduit huit nouvelles filières, portant à 26 le nombre de filières métiers parmi lesquelles les futurs professionnels

peuvent faire leur choix. Ces résultats témoignent des efforts fournis et de la mobilisation de toute l'entreprise au service d'un projet commun : faire de Rolex une référence en matière de formation professionnelle pour la jeune génération.

L'apprentissage chez Rolex repose sur un modèle dual mêlant pratique en entreprise et enseignement en école professionnelle. Au-delà d'un encadrement personnalisé, les apprentis bénéficient d'espaces et d'équipements dédiés au sein du Centre de Formation. La marque s'attache par ailleurs à favoriser des parcours variés et représentatifs en termes de profils et d'horizons. Rolex assure en outre la formation et la reconnaissance des compétences de ses formateurs ainsi que de ses maîtres d'apprentissage, essentielles à l'atteinte de ses ambitions et au maintien de ses standards d'excellence.





ENVIRONNEMENT



Changement climatique

Consciente de l'impact de ses activités industrielles sur le changement climatique, Rolex s'emploie à limiter son empreinte carbone grâce à une approche responsable inscrite sur le long terme. La marque a mis en place une démarche structurée afin de mesurer, réduire et maîtriser ses émissions de gaz à effet de serre.

Depuis 2019, Rolex évalue son empreinte carbone sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, afin de disposer d'une vision globale et précise de ses émissions. En 2024, la marque a franchi une étape majeure en faisant valider par l'initiative Science Based Targets (SBTi) ses engagements de réduction des émissions absolues de gaz à effet de serre d'ici à 2030 sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (scopes 1, 2 et 3).

Empreinte carbone

Établie sur une base annuelle, l'empreinte carbone de Rolex est calculée selon la méthodologie du Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol)³⁶, standard international de référence. Ce cadre permet de mesurer trois périmètres d'émissions de gaz à effet de serre, appelés scopes 1, 2 et 3³⁷, et de les évaluer à intervalles réguliers afin d'en analyser les tendances et les performances.

L'empreinte carbone de Rolex couvre un périmètre plus étendu que celui du présent rapport (*voir « À propos de ce rapport », p. 110*).

En 2025, l'empreinte carbone totale de Rolex s'élevait à 891 kt CO₂ eq, dont 98,6 % sont à imputer au scope 3 émanant principalement de l'approvisionnement en matières précieuses (or, platine, palladium et argent). En l'espace de quatre ans, cette empreinte a diminué de 72 %.

Scope 1

Mesurées sur la base de données primaires³⁸, les émissions directes proviennent majoritairement des sites de production situés en Suisse. Elles sont essentiellement générées par la combustion de gaz naturel et représentent 1,2 % de l'empreinte carbone totale de la marque, soit 10,3 kt CO₂ eq.

Scope 2

Les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie concernent tant les sites suisses que les filiales étrangères et contribuent à 0,2 % de l'empreinte carbone 2025 de la marque, soit 2,1 kt CO₂ eq. Les filiales contribuent pour une grande part au résultat (72 % contre 28 % pour le parc industriel suisse), leur mix énergétique étant souvent issu de sources non renouvelables. En 2025, des efforts significatifs ont toutefois été réalisés par les filiales étrangères, contribuant significativement à une baisse totale du scope 2 de 79 % par rapport à 2023.

Scope 3

L'approvisionnement en matières précieuses, notamment en or, représente la composante principale des émissions du scope 3. Les matières précieuses contribuent à 75 % de l'empreinte de Rolex en 2025. L'or minier est le plus important (51 %), suivi du platine (14 %), du palladium (5 %) puis des pierres précieuses (2 %). Les autres matières précieuses, telles que l'argent et l'or recyclé, ont un impact marginal. Les émissions indirectes hors matières précieuses représentent 23 % (209 kt CO₂ eq) de l'empreinte carbone totale et incluent notamment les achats de biens et services, les voyages d'affaires et le transport.

³⁶ Parmi les 15 catégories utilisées du GHG Protocol pour classer les émissions indirectes des entreprises (scope 3, voir note 10), les catégories « Transformation des produits vendus », « Utilisation des produits vendus » et « Franchises » ont été exclues, car elles ne sont pas significatives par rapport aux activités de Rolex.

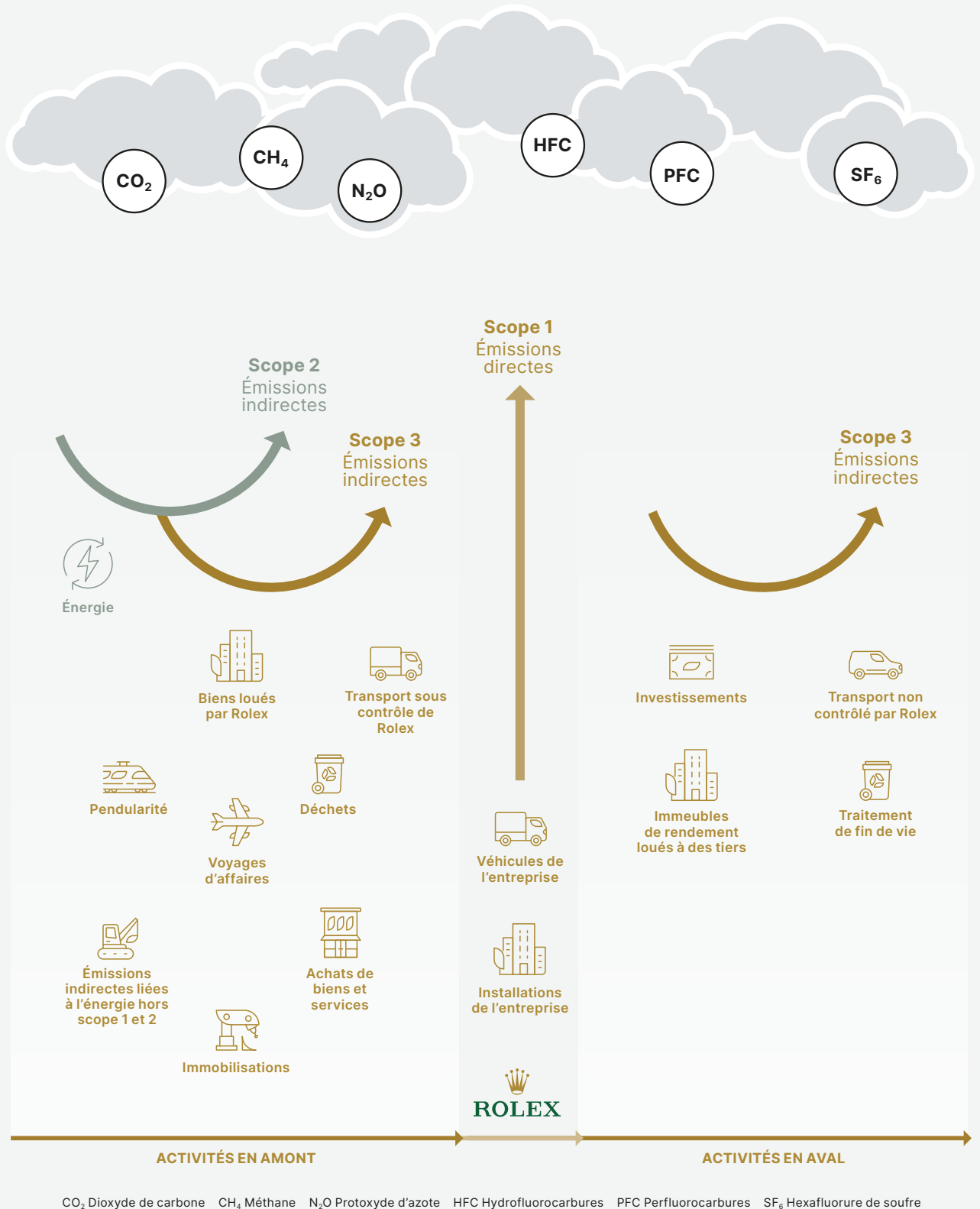
³⁷ Le scope 1 concerne les émissions directes de GES, provenant des sources internes de l'entreprise et donc sous son contrôle direct (exemples : flotte de véhicules, fuites de gaz, combustion de carburant dans les chaudières).

Le scope 2 regroupe les émissions indirectes de GES associées à l'achat d'énergie (exemple : achat d'électricité) consommée par les structures de l'entreprise concernée.

Le scope 3 regroupe les émissions indirectes de GES liées aux activités en aval et en amont de l'entreprise, mais qui ne sont pas directement contrôlées ou détenues par celle-ci. Les émissions du scope 3 représentent généralement la plus grande partie de l'empreinte carbone des entreprises.

³⁸ À l'inverse des données monétaires, basées sur la valeur économique des flux, les données primaires consistent en des mesures directes et physiques.

Scope du bilan carbone



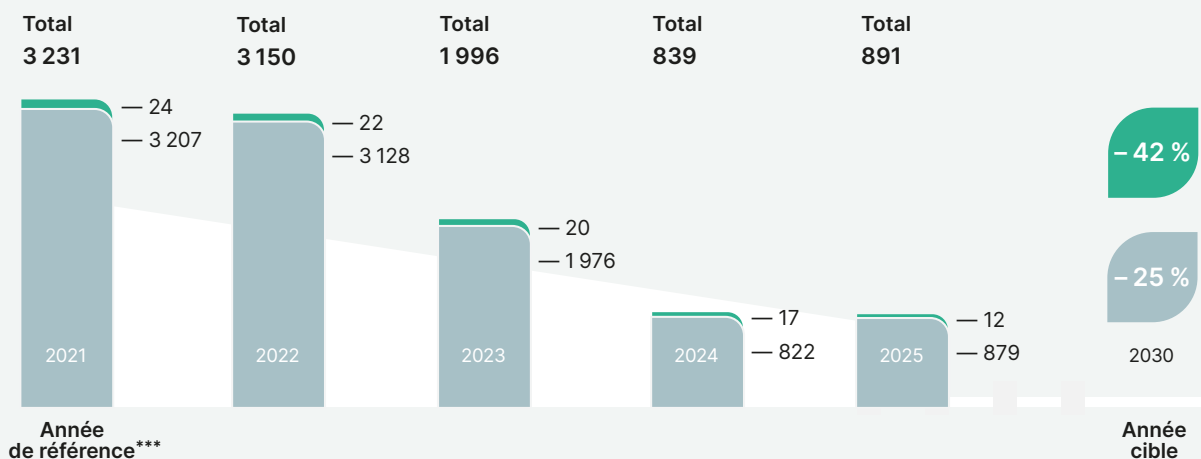
Qualité des données

Pour mesurer les impacts les plus significatifs, en particulier l'achat de métaux précieux, Rolex s'appuie en priorité sur des données primaires et vérifiées. Lorsqu'elles sont disponibles, ces informations proviennent de ses propres analyses, de facteurs d'émissions communiqués par ses fournisseurs ou encore de la base de données ecoinvent³⁹, ce qui renforce la fiabilité des calculs. Pour d'autres flux, des bases de données monétaires telles qu'USEEIO⁴⁰ viennent compléter l'évaluation.

Engagements auprès de la Science Based Targets initiative (SBTi)

Rolex s'est engagée auprès de l'initiative Science Based Targets (SBTi) afin de réduire ses émissions absolues de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Ces objectifs sont alignés avec les exigences de décarbonation nécessaires pour limiter le réchauffement climatique conformément à l'Accord de Paris, soit de maintenir l'augmentation des températures mondiales en dessous de 2 °C et, si possible, à 1,5 °C par rapport aux températures préindustrielles. Rolex a soumis ses objectifs à l'initiative Science Based Targets en 2023, qui les a validés et publiés sur son site en 2024.

Empreintes carbone annuelles de Rolex et objectifs SBTi (ktCO₂e)



Émissions des scopes 1 et 2*

Émissions du scope 3**

NOTES:

* Pour les scopes 1 et 2, Rolex poursuit des objectifs d'alignement à + 1,5°C.

** Pour le scope 3, Rolex poursuit des objectifs d'alignement à < 2 °C (« well below 2 °C »).

*** L'année 2021 a été retenue comme année de référence, car elle offre à la marque une base de calcul particulièrement fiable pour définir ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre. Cette année a également été choisie pour sa représentativité en termes d'activités, qu'il s'agisse d'approvisionnement – notamment en or – ou de volume de montres vendues.

³⁹ Ecoinvent est une base de données internationale de référence qui fournit des données environnementales détaillées sur des milliers de produits, procédés et services. Elle est utilisée principalement pour réaliser des analyses du cycle de vie (ACV), notamment en mesurant des impacts environnementaux.

⁴⁰ Les bases de données USEEIO (United States Environmentally-Extended Input-Output) sont des modèles économico-environnementaux nationaux qui combinent des données économiques (transactions entre secteurs industriels) et des données environnementales (utilisation de ressources et émissions de polluants) pour évaluer l'impact environnemental des biens et services. Elles permettent de réaliser des analyses de cycle de vie (ACV), des estimations d'empreintes écologiques et d'appuyer la gestion durable des matériaux.

Actions et mesures

Pour limiter son impact climatique, Rolex met en place des actions concrètes sur toute sa chaîne de valeur, depuis l’approvisionnement jusqu’à la distribution. Elle concentre ses efforts sur les activités générant la plus grande part de ses émissions de carbone.

Au cœur des activités de la marque, l’extraction de métaux précieux tels que l’or a été identifiée comme étant le principal contributeur à l’empreinte carbone. Afin de soutenir la réduction de son impact, Rolex a développé des projets en vue de favoriser le réemploi de la matière. D’abord dans une logique financière, la marque a en outre mis au point un dispositif dédié au suivi, à la récupération et au tri de ses propres déchets d’or dans le but d’en limiter les pertes. Cette démarche s’accompagne d’une réflexion visant à diminuer la proportion d’or minier utilisé au profit de l’or recyclé (voir « *Traçabilité des matières premières* » p. 50).

Dans cette optique, le Département Achats a pour mission de trouver le meilleur équilibre possible entre les approvisionnements en or minier et en or recyclé. Pour l’or minier – issu de mines à grande échelle ou artisanales –, Rolex privilégie les sites qui tiennent compte de critères sociaux et environnementaux, dont l’impact carbone. Cette sélection s’appuie sur une traçabilité robuste et des audits réguliers des sites concernés. La marque collabore en outre directement avec ses affineurs afin de valider ou d’écarter certaines mines de son panel de partenaires. Grâce à ces mesures, Rolex a réduit ses émissions liées à l’or de 82% en 2025, par rapport à 2021.



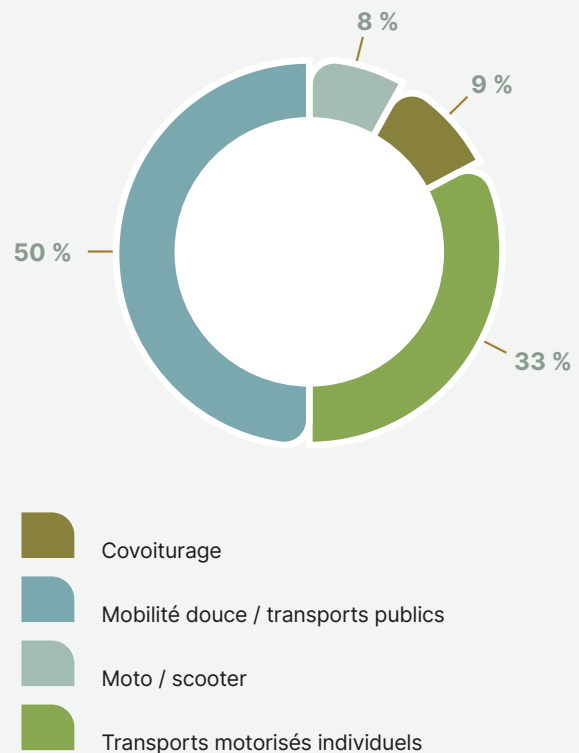
Les métaux précieux ne constituent pas les seules matières premières sur lesquelles Rolex s'engage à réduire son impact carbone. Bien que l'empreinte carbone de l'acier par kilogramme produit soit généralement bien inférieure à celle de l'or, les importants volumes d'acier utilisés dans la fabrication des montres font de ce métal un levier significatif pour la décarbonation des activités de l'entreprise. À cette fin, Rolex favorise l'intégration d'acier recyclé dans son approvisionnement, contribuant ainsi à limiter son empreinte environnementale (voir « Économie circulaire » p. 38).

En parallèle, la marque multiplie ses efforts sur les autres catégories d'émissions du scope 3 telles que les achats de biens et services, les transports, les déchets ou encore la pendularité des collaboratrices et collaborateurs. Chacune de ces catégories fait l'objet d'études approfondies grâce auxquelles des actions spécifiques sont identifiées puis menées. Parmi celles-ci figure notamment le renforcement des offres liées au plan de mobilité déployé en 2022. En trois ans, ce dispositif a permis de réduire de 50 % la part des trajets effectués en voiture (de 66 % à 33 %) et de doubler la proportion de collaboratrices et collaborateurs privilégiant la mobilité douce pour leurs déplacements pendulaires (de 24 % à 50 %). Par ailleurs, Rolex subventionne les trajets pendulaires effectués à vélo à hauteur de 30 centimes par kilomètre. En 2025, 1 795 collaboratrices et collaborateurs de Genève et Bienne ont enregistré au moins un trajet, pour un total de 1 920 000 kilomètres parcourus.

Les scopes 1 et 2 font également l'objet d'analyses par les experts internes en ce qui concerne la flotte de véhicules, les émissions diffuses de COV (composés organiques volatils) ou encore l'utilisation de gaz réfrigérants pour la production de froid. En parallèle, Rolex maintient ses efforts entrepris dans le domaine de l'efficacité énergétique et le recours aux ressources renouvelables pour son approvisionnement en électricité.

Afin de structurer et de coordonner l'ensemble de ces initiatives, un plan de transition climatique aligné sur les objectifs SBTi de la marque sera élaboré dès 2026. Il définira des objectifs chiffrés, des engagements assortis d'échéances ainsi que des mesures phares de décarbonation.

Choix de mobilité des collaborateurs en 2025



Gestion de l'eau

Ressource essentielle au fonctionnement des cycles naturels et vitale pour la biodiversité comme pour l'humanité, l'eau constitue une priorité pour Rolex. La marque adopte une gestion responsable et attentive de l'eau, tant sur ses sites de production en Suisse que tout au long de sa chaîne d'approvisionnement.

Elle porte une attention particulière à l'extraction des matières premières, une étape qui nécessite beaucoup d'eau et comporte des risques de pollution par des substances toxiques. Elle est attentive également aux procédés de transformation et de raffinage des matières premières, qui présentent eux aussi des risques de pollution.

Bien que la fabrication de ses montres nécessite peu d'eau et que ses sites ne soient pas exposés au stress hydrique, Rolex optimise son utilisation et met en œuvre des mesures strictes pour éviter tout gaspillage et prévenir les risques de pollution.

Impact sur la disponibilité de l'eau

Rolex a fortement diminué la consommation d'eau de ses processus de production au cours des dernières années. En parallèle, la marque a modernisé ses installations sanitaires et optimisé la gestion de ses espaces verts, afin de réduire la quantité d'eau utilisée pour ses bâtiments et leur environnement. Par ailleurs, la mise en place prochaine de nouveaux compteurs de mesure permettra un suivi plus précis, grâce à une collecte de données détaillées. Ces nouvelles informations faciliteront l'identification des actions prioritaires et viendront renforcer les efforts de réduction déjà entrepris.

981610 M³

Quantité d'eau prélevée en 2025⁴¹

FOCUS

SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ HYDRIQUE

Dans le but de réduire l'empreinte hydrique de ses sites de production à Genève, Rolex a réalisé une cartographie de la consommation d'eau liée à ses activités. Ce travail a permis d'identifier les principaux postes où des économies sont possibles, notamment les équipements de lavage lessiviel et les machines d'ébavurage⁴² par tribofinition⁴³.

En 2025, la marque a engagé des modifications sur les équipements concernés afin de généraliser leur fonctionnement en circuit fermé. Grâce à ces changements, Rolex estime pouvoir réduire sa consommation annuelle d'eau d'environ 5 % sur le périmètre concerné d'ici à 2027.

⁴¹ En raison d'un changement méthodologique, il n'est pas possible d'établir une comparaison par rapport à l'année 2023. La méthode de calcul actuelle se base sur les recommandations de la norme ISO 14046 et inclut l'eau prélevée dans la nappe phréatique à Bienne, ce qui explique l'évolution du volume par rapport à 2023 (473,730 m³). À noter que cette eau est par la suite restituée à la nappe phréatique à la suite d'un échange thermique.

⁴² Procédé industriel qui consiste à enlever les petites imperfections, appelées « bavures », qui subsistent à la surface des pièces après leur fabrication.

⁴³ Ordonnance sur la protection des eaux du 28 octobre 1998 (État au 1^{er} décembre 2025).

Pour garantir le respect de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux)⁴⁴ et de son ordonnance d'application (OEaux)⁴⁵, Rolex a mis en place plusieurs mesures préventives sur ses différents sites de production. Les eaux industrielles potentiellement polluées sont raccordées à des stations d'épuration (STEP) internes qui assurent un prétraitement avant leur rejet dans le réseau public. Au total, sept STEP

implantées sur l'ensemble des sites assurent un traitement des eaux adapté selon les types de polluants rejetés. La conformité des rejets des STEP est garantie par la mise en œuvre d'un plan d'autocontrôle trimestriel, complété par une vérification annuelle effectuée par le service cantonal compétent.

FOCUS

PRÉVENTION DES POLLUTIONS ACCIDENTELLES

Avec plus de 2 000 livraisons annuelles de produits chimiques sur ses sites de production, Rolex identifie les éventuels déversements accidentels lors des opérations de manutention sur les quais de livraison comme risque principal de pollution de l'eau.

En 2025, la marque a réalisé un audit interne de ses quais afin de recenser l'ensemble des évacuations susceptibles d'être impactées en cas d'incident ainsi que les mesures de prévention déjà en place.

Certains quais ont dû faire l'objet de mesures correctives telles que l'installation d'électrovannes, actionnables depuis le quai, permettant de fermer immédiatement les canalisations en cas d'incident. En complément, des kits d'intervention équipés d'absorbants ont été positionnés sur les quais principaux ainsi qu'à proximité des évacuations techniquement non sécurisables.

Rolex prévoit également d'organiser en 2026 des exercices de simulation afin de former et sensibiliser le personnel, renforçant ainsi la prévention des risques de pollutions accidentelles.

Impacts sur la chaîne de valeur

Rolex a lancé en 2025 un projet visant à mesurer son empreinte hydrique afin d'identifier les impacts liés à l'utilisation et à la pollution de l'eau sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Cette démarche a pour objectif de quantifier l'eau utilisée de manière directe ou indirecte et de mesurer les principaux impacts relevant notamment des prélèvements, de la consommation et de la pollution.

L'étude intègre des indicateurs locaux relatifs à la disponibilité et à la qualité de l'eau. En plus d'appliquer la méthodologie ISO 14046, Rolex a eu recours au Water Risk Filter, un outil d'évaluation des risques

physiques, réglementaires et réputationnels liés à la ressource en eau, en conformité avec les recommandations du Science Based Targets Network (SBTN).

Les résultats de cette étude serviront à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action visant à poursuivre l'atténuation des impacts liés aux opérations propres, ainsi qu'aux sites d'extraction et de transformation des matières premières et précieuses. Des objectifs stratégiques seront définis d'ici à 2027 pour les segments d'achats prioritaires.

⁴⁴ Loi fédérale sur la protection des eaux du 24 janvier 1991 (État au 1^{er} août 2025).

⁴⁵ Méthode automatisée qui utilise de petits éléments abrasifs et du mouvement pour améliorer la surface des pièces, enlever les bavures ou polir.

Pollution de l'air

La pollution de l'air a un impact majeur sur la santé humaine, la biodiversité et les écosystèmes. Elle représente donc une priorité pour Rolex. L'objectif de la marque dans ce domaine est d'identifier, d'ici à 2028, les principales sources de pollution de ses chaînes d'approvisionnement. Cette initiative vise principalement à limiter les émissions directes de polluants atmosphériques tels que les particules fines, les métaux lourds, certains gaz ainsi que les composés organiques volatils (COV).

Composés organiques volatils

Les composés organiques volatils (COV) sont des substances chimiques d'origine organique qui ont la particularité de s'évaporer facilement dans l'air à température ambiante. Les COV regroupent de nombreux produits, tels que certains hydrocarbures, alcools et cétones, et sont principalement utilisés lors des opérations de nettoyage des pièces d'horlogerie.

En présence de rayons ultraviolets et d'oxydes d'azote, les COV favorisent la formation d'ozone au niveau du sol, un polluant qui cause des problèmes respiratoires et endommage les végétaux. Concernant les émissions diffuses de COV⁴⁶ issues des équipements de dégraissage, Rolex veille à ce qu'elles demeurent limitées à maximum 5% des émissions autorisées par l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair)⁴⁷.

FOCUS

UN PROGRAMME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DIFFUSES DE COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS

En 2025, Rolex s'est engagée dans une démarche visant à réduire ses émissions diffuses de COV. La marque vise une diminution de 50 % d'ici à 2030, par rapport à 2021, avec une étape intermédiaire de 25 % de réduction d'ici à 2027. À l'heure actuelle, la consommation totale de solvants atteint environ 160 tonnes par an, dont près de 40 % ne sont pas captés et sont donc libérés dans l'air.

Résultant d'exigences réglementaires pour le site de Bienne, cette initiative est en revanche menée sur une base volontaire pour les sites genevois.

Afin d'atteindre ces objectifs, Rolex a réalisé en 2025 une cartographie des consommations de solvants par type d'usage. Sur la base de ces résultats, les principales sources d'émissions diffuses de COV ont pu être identifiées et plusieurs pistes de

réduction sont à l'étude pour 2026. Parmi celles-ci, le changement complet de certains procédés, le remplacement de certains COV par des produits moins volatils, voire non volatils, l'optimisation des procédés existants ou encore le traitement des émissions inévitables.

De plus, une société externe a été mandatée pour effectuer des mesures d'émissions sur les équipements de dégraissage. Ces contrôles doivent confirmer que les systèmes de traitement de l'air de Rolex sont performants, qu'ils s'appuient sur la meilleure technique disponible et permettent de réduire les émissions d'au moins 50 % par rapport aux émissions maximales autorisées par la législation sur la protection de l'air.

⁴⁶ Les émissions diffuses sont « non canalisées » car diffusées dans l'air ambiant à différentes étapes des processus industriels, et non rejetées par des installations prévues à cette fin (exemple: évaporation d'un solvant lors du séchage d'une pièce).

⁴⁷ Ordonnance sur la protection de l'air du 16 décembre 1985 (État au 1^{er} janvier 2026).

Suivi des émissions de polluants atmosphériques liées aux activités industrielles de Rolex en Suisse pour l'année 2025

Total de COV diffus rejeté	74 000 kg
Total de substances perfluorées rejeté	18,63 kg
Total de métaux lourds rejeté	0,074 kg
Total de NOx rejeté (chaudières)	2 411 kg
Total de SOx rejeté (chaudières)	58 kg

Émissions liées à la production de chaleur

La majorité des émissions de Rolex en Suisse est générée par les chaudières à gaz et à pellets. Les émissions issues des chaudières à gaz installées sur ses divers sites de production sont régulièrement contrôlées par les autorités compétentes.

Autres polluants atmosphériques

Rolex utilise un four de calcination sur son site de Plan-les-Ouates qui lui permet de récupérer les matériaux précieux présents dans une partie de ses déchets industriels. Ce four est doté d'un système de traitement des fumées ainsi que d'un dispositif de surveillance continue de ses émissions. Ces dernières, contrôlées tous les cinq ans par une société externe agréée, étaient en 2025 inférieures aux seuils réglementaires fixés par l'OPair.

Rolex fabrique par ailleurs certains composants horlogers en silicium qui requièrent de l'hexafluorure de soufre (SF₆) et de l'octafluorocyclobutane (C₄F₈). La marque produit également des pièces constituées de nickel, exigeant du tétrafluorure de carbone (CF₄).

Autant de gaz, considérés comme des substances stables dans l'air, qui ont un fort potentiel de contribution au réchauffement climatique. Leur usage industriel est strictement encadré par des dérogations fédérales, qui imposent une gestion rigoureuse des volumes utilisés et des émissions générées.

Pour limiter leur impact, Rolex a mis en place des systèmes de traitement avancés – brûleurs, *scrubbers*⁴⁸ et unités de filtration – capables d'éliminer plus de 97% du SF₆ et 99% du C₄F₈ produits par ses activités. D'après les contrôles réalisés en 2025 par une société accréditée, les concentrations résiduelles dans l'air traité restent très largement en deçà des seuils réglementaires. En parallèle, Rolex explore des alternatives potentielles à l'utilisation de ces gaz stables.

⁴⁸ Un *scrubber* est un dispositif de traitement des gaz destiné à réduire ou à éliminer les polluants avant qu'ils ne soient rejetés dans l'atmosphère.

Gestion énergétique

Bien que la consommation énergétique de Rolex en Suisse représente un impact limité au regard de son empreinte carbone, la marque a mis en place une gestion avancée des consommations de ses différents sites industriels et administratifs.

Stratégie et plan d'action

Depuis plusieurs années, Rolex optimise sa consommation d'énergie et augmente la part d'électricité approvisionnée d'origine renouvelable. La marque souhaite également renoncer au maximum aux énergies fossiles, notamment le gaz naturel, d'ici à 2030. À Genève, ce gaz est déjà compensé en carbone⁴⁹ par le fournisseur local. Enfin, Rolex n'utilise plus de mazout de chauffage sur ses sites de production depuis les années 2000.

Afin d'accélérer sa transition énergétique, Rolex a élaboré un plan d'action englobant notamment le suivi énergétique, le renouvellement des équipements

vieillissants ou encore l'adoption de technologies modernes garantissant une efficacité accrue et un faible impact environnemental. À ces mesures vient s'ajouter l'intégration des principes de durabilité en cas d'acquisition, de construction et de rénovation, qu'il s'agisse d'équipements, de moyens de production ou de bâtiments.

Engagée dans la transition environnementale de sa chaîne d'approvisionnement, la marque vise à renforcer la maturité de ses fournisseurs de rang 1 en identifiant, d'ici à 2030, les principaux postes de consommation énergétique par secteur et en élaborant un plan d'action commun.



⁴⁹ Cette compensation n'est pas comptabilisée dans l'empreinte carbone de Rolex.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUCTION D'ÉMISSIONS

Pour répondre aux enjeux climatiques et accélérer sa transition énergétique, Rolex s'engage depuis plus de dix ans à réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de CO₂. Pour structurer sa démarche, la marque a signé deux conventions d'objectifs universelles distinctes, l'une pour Genève en 2014 et l'autre pour Bienne en 2016, auprès de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), principal acteur suisse accompagnant les entreprises à forte consommation dans leurs efforts de sobriété énergétique et de mise en conformité.

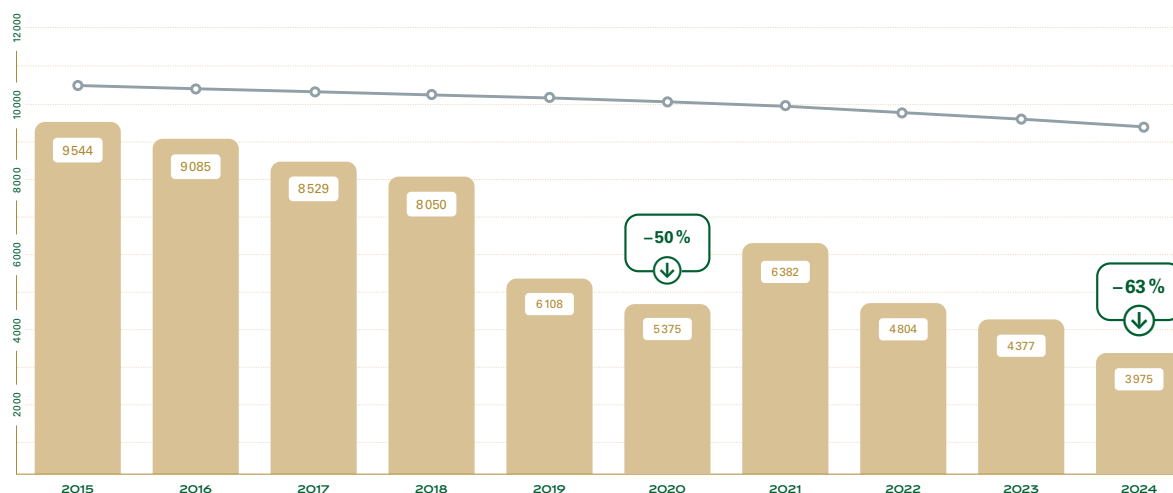
Les résultats sont très positifs. En 2020 à Genève, les émissions de CO₂ issues du chauffage au gaz et au mazout étaient déjà réduites de 50 %. Cette baisse a ensuite atteint 63 % en 2024, bien au-delà des objectifs initiaux et grâce à la mise en œuvre de nombreuses mesures volontaires, portant le total à 80 actions concrètes.

GENÈVE (3 SITES): ÉMISSIONS DUES AU CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS

TONNE DE CO₂ EQ

—●— TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION

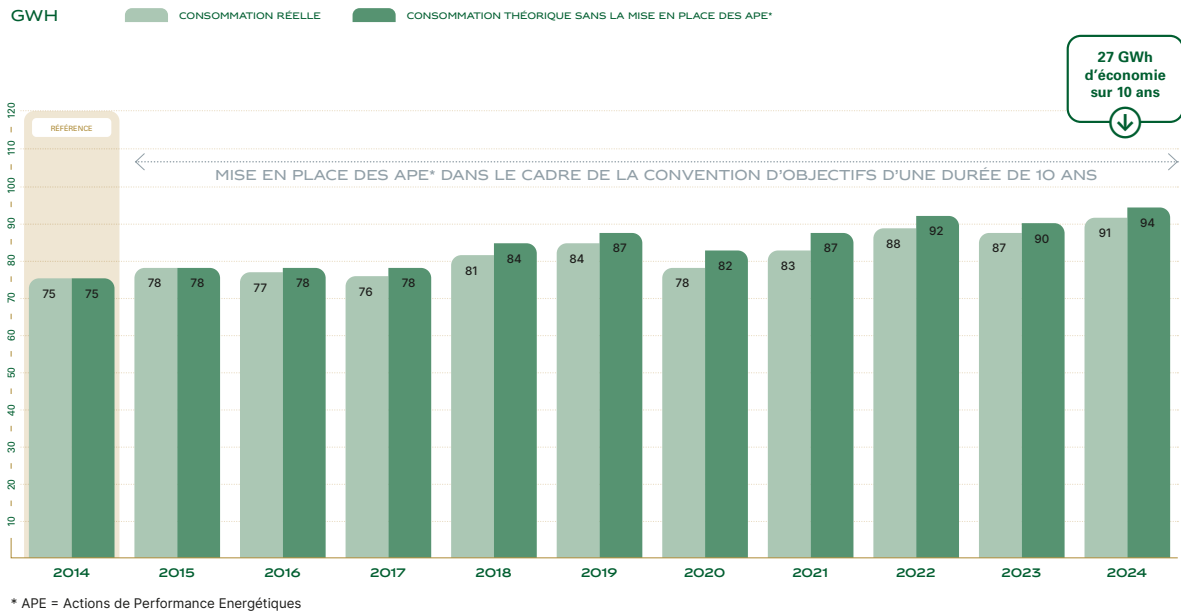
■ VALEURS EFFECTIVES



FOCUS

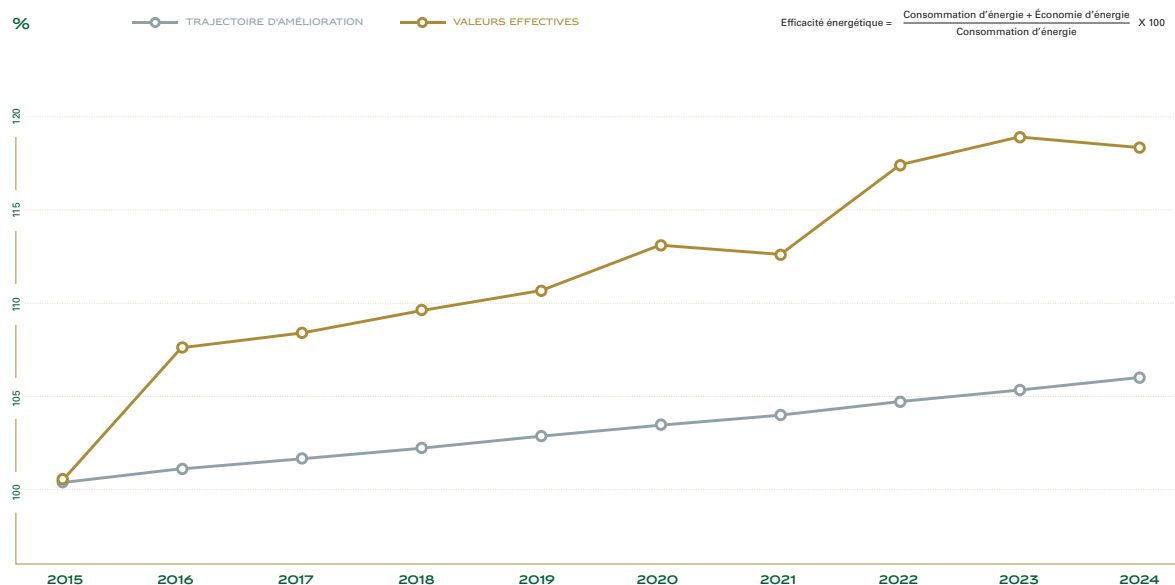
Rolex a également amélioré son efficacité énergétique: en dix ans, elle a économisé 27 GWh d'électricité, soit la consommation annuelle de 9 000 ménages.

GENÈVE (3 SITES): CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ



Le taux d'efficacité énergétique cible fixé en 2024 par l'AEnEC a non seulement été atteint, mais a été largement dépassé, passant de 105,9 % à 118,2 %. Un résultat d'autant plus encourageant qu'il s'inscrit dans un contexte d'augmentation des activités de la marque.

GENÈVE (3 SITES): EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUCTION D'ÉMISSIONS

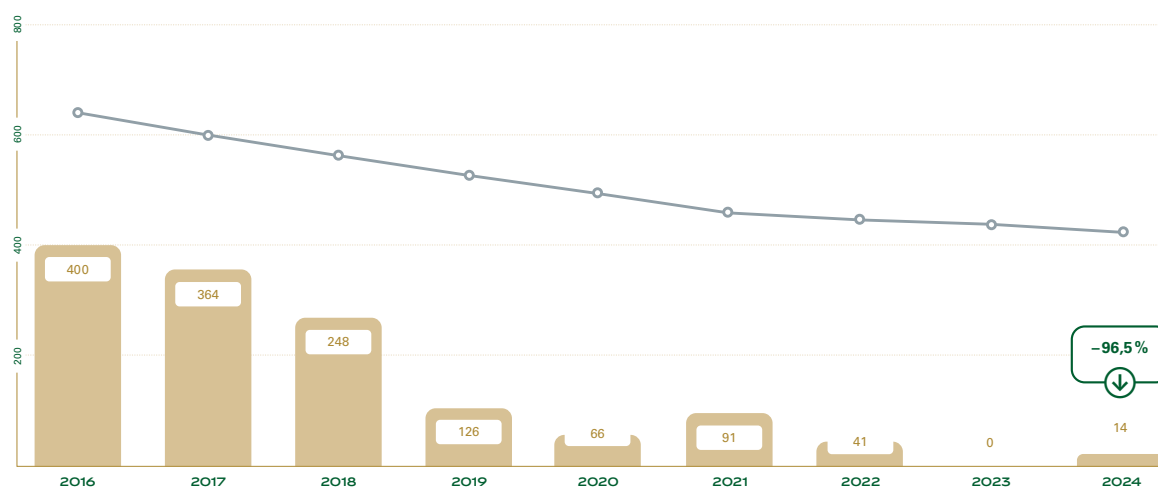
À Bienne, on observe une dynamique similaire. En neuf ans, les émissions de chauffage ont chuté de 96,5%.

BIENNE: ÉMISSIONS DUES AU CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS

TONNE DE CO₂ EQ

—●— TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION

■ VALEURS EFFECTIVES



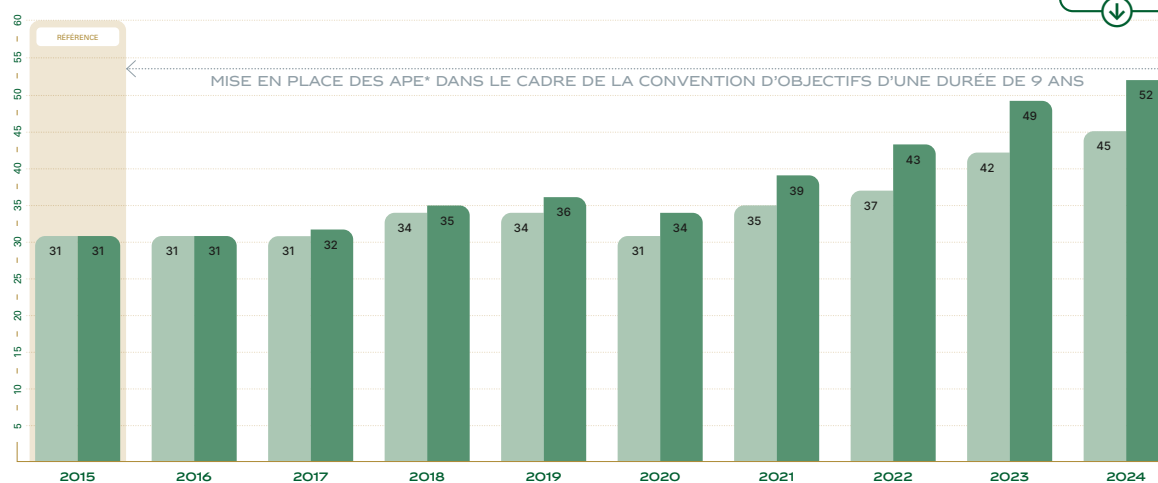
Grâce à la mise en œuvre de 130 mesures, la Manufacture a réalisé en neuf ans une économie d'énergie cumulée de 31 GWh, équivalant à la consommation annuelle de 10 330 ménages.

BIENNE: CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

GWH

■ CONSOMMATION RÉELLE

■ CONSOMMATION THÉORIQUE SANS LA MISE EN PLACE DES APE*

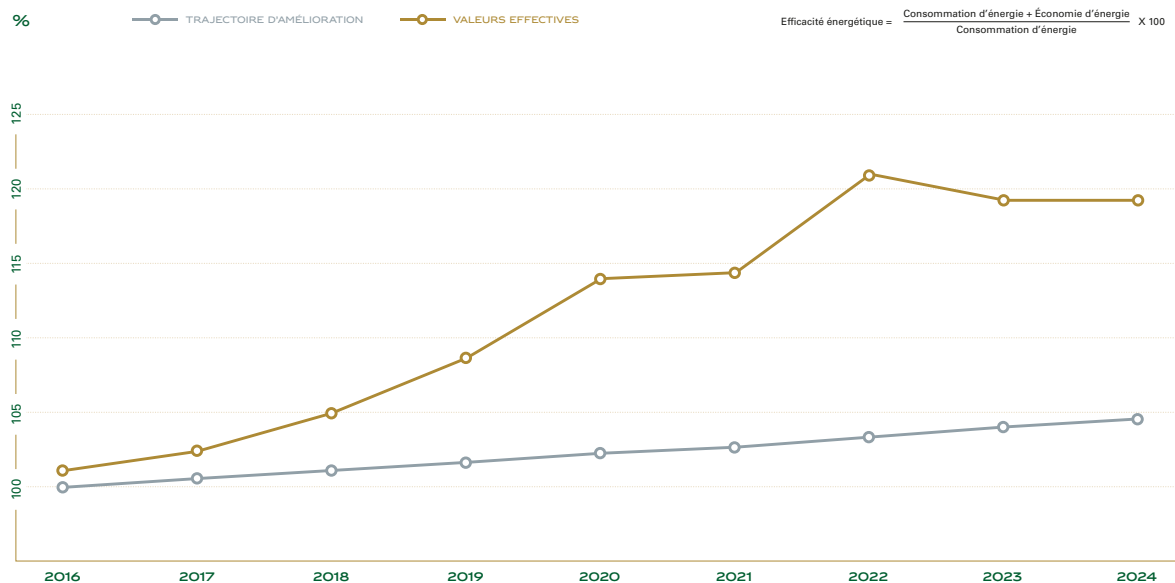


* APE = Actions de Performance Énergétiques

FOCUS

Concernant le ratio d'efficacité énergétique, l'objectif 2024 fixé à 104,5% a, lui aussi, été largement dépassé et se monte à 119,2%.

BIENNE: EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Un tel bilan n'aurait pu être établi sans la mise en place d'actions conséquentes. À Bienne, Rolex a notamment remplacé les chaudières à gaz par des modèles à pellets alimentés en bois local, optimisé la production de froid, utilisé la nappe phréatique pour refroidir les compresseurs, valorisé la récupération de chaleur, installé des panneaux solaires et remplacé son parc de décolleteuses par des modèles plus efficaces. À Genève, les mesures ont inclus l'installation de pompes à chaleur, la rénovation des équipements de chauffage et de ventilation, des optimisations portant sur leur régulation, la récupération de chaleur, ainsi que des chantiers d'économies d'électricité tels que la rénovation des data centers, la généralisation de l'éclairage LED, l'ajout de détecteurs de présence et le renouvellement de nombreux moteurs électriques.

L'investissement dans des pratiques responsables a permis à Rolex de consolider ses engagements en faveur de l'environnement et du climat. Enfin, l'action de la marque dans ces domaines est appelée à gagner encore en importance avec la signature, en 2026, d'une nouvelle convention d'objectifs avec la Confédération.

LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

Depuis 2024, les trois sites genevois de Rolex sont certifiés BREEAM⁵⁰ In-Use, la distinction BREEAM destinée aux bâtiments déjà en exploitation. Celle-ci est décernée sur la base de 170 critères répartis en neuf thèmes, dont la santé et le bien-être au travail, la gestion de l'eau ou encore la gestion des espaces verts.

Le site de Bienne a, quant à lui, reçu la certification BREEAM In-Use en 2025. Ces distinctions témoignent des efforts permanents déployés par la marque en vue de limiter les impacts associés à l'exploitation de ses bâtiments.

BREEAM®

À l'horizon 2029, Rolex inaugurera un nouveau site à Bulle. Ce projet vise le niveau de classification Outstanding, la plus haute catégorie de la certification BREEAM dédiée aux nouvelles constructions. Volontairement impliquée dans la démarche d'obtention de cette certification prestigieuse, la marque souhaite faire de ce cinquième site le premier bâtiment industriel de cette envergure en Suisse à recevoir une telle distinction.

Afin d'obtenir la classification BREEAM Outstanding, Rolex a mis en œuvre un ensemble de démarches exemplaires couvrant à la fois la conception du projet et sa concrétisation. Ces choix techniques et organisationnels visent notamment une gestion optimisée de l'énergie, de l'eau et des ressources matérielles :

- La conception et l'implantation du bâtiment (orientation, vitrage, façade, enveloppe, entre autres) ont permis de diminuer de plus de 10 % les besoins en énergie par rapport à une construction classique.
- L'énergie nécessaire au chauffage sera à 98 % d'origine renouvelable grâce à une forte valorisation des rejets énergétiques et au raccordement au chauffage à distance de la ville de Bulle, qui fait majoritairement appel à des sources d'énergies renouvelables.
- La majorité des granulats issus des matériaux d'excavation sera récupérée pour la fabrication du béton utilisé pour la construction sur place, réduisant ainsi fortement l'impact carbone de l'opération.
- L'ensemble des armatures en acier intervenant dans la réalisation du béton armé est issu d'une « production à bas carbone ». Ce type de production génère moins d'émissions de CO₂ grâce à l'utilisation de ferraille recyclée et de sources d'énergies renouvelables lors du processus de fabrication.
- La consommation d'eau du bâtiment sera réduite de 75 % par rapport à une construction classique. Le futur site de Bulle prévoit en outre de maximiser la récupération des eaux de pluie.
- Le nombre de places de stationnement a été restreint au-delà des exigences légales en vigueur. Parallèlement à cette mesure, Rolex a élaboré un plan de mobilité visant à réduire le trafic individuel motorisé et à offrir des alternatives plus durables.
- Un suivi environnemental de réalisation a été mis en place tout au long du chantier afin d'assurer l'application rigoureuse des mesures environnementales prévues. Ce dispositif est complété par un plan de gestion des déchets visant leur réduction à la source, leur tri et leur valorisation grâce à une déchetterie centralisée sur site qui assure une traçabilité optimale des flux.
- De nombreux efforts ont également été fournis en vue d'améliorer la qualité écologique du futur site de Bulle. Parmi ces initiatives visant à limiter l'impact sur le sol et la biodiversité, on peut notamment mentionner la création d'une pépinière en 2025.

Ce nouveau site s'inscrira en outre pleinement dans la vision de Rolex consistant à placer la santé et le bien-être de tous ses collaborateurs et collaboratrices au centre de ses préoccupations :

- En complément de matériaux sélectionnés tant pour leurs qualités esthétiques que pour leurs caractéristiques durables, les futurs employés profiteront de nombreuses vues sur l'extérieur ainsi que d'une large exposition à la lumière naturelle.
- Les matériaux et produits utilisés répondront aux exigences les plus strictes en termes de COV, de formaldéhyde (polluant de l'air intérieur) et d'autres substances dangereuses.
- Enfin, malgré une réduction substantielle des besoins énergétiques en comparaison avec une construction classique, les employés du futur site de Bulle bénéficieront d'un confort thermique et acoustique optimal.

Dates clés

- 2023 :** Lancement du projet et décision de la Direction générale de Rolex de viser la certification BREEAM Outstanding pour le futur site de Bulle.
- 2024 :** Obtention du permis de construire.
- 2025 :** Début du chantier.
- 2029 :** Démarrage de la mise en exploitation du site de Bulle.

La certification des bâtiments à l'international

Parallèlement à ses efforts déployés en Suisse, Rolex mène de nombreuses actions afin de faire certifier les bâtiments de ses filiales à travers le monde.

À l'heure actuelle, Rolex a atteint 91% de son objectif 2024-2025, respectivement 71% de son objectif à plus long terme, consistant à obtenir une certification BREEAM In-Use ou LEED Operation+Maintenance pour l'ensemble des bâtiments éligibles au sein de ses filiales.

En outre, Rolex a obtenu la certification LEED⁵¹ Gold, destinée aux nouvelles constructions, pour son site de Melbourne en Australie.



Quant au futur siège de Rolex aux États-Unis actuellement en construction à l'angle de la 5^e Avenue et de la 53^e Rue à New York, celui-ci sera certifié LEED

Platinum, la plus haute distinction du référentiel LEED. Fidèle à sa quête de qualité, de précision et d'excellence, Rolex ambitionne ainsi de faire de cette tour de 30 étages réalisée par sir David Chipperfield la tour neuve la plus durable sur le plan environnemental à New York.

⁵⁰ Le label BREEAM (*Building Research Establishment + Environmental Assessment Method*) est une certification de référence au niveau mondial évaluant la performance environnementale d'un bâtiment à travers cinq niveaux de classification, de passable (« Pass ») à exceptionnel (« Outstanding »).

⁵¹ La certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) constitue un référentiel internationalement reconnu pour évaluer la conception, la construction et l'exploitation de bâtiments à haute performance environnementale. Fondée sur un système de points, cette certification met principalement l'accent sur les enjeux liés au développement durable et aux préoccupations environnementales.

À propos de ce rapport

En 2017, Rolex a diffusé son premier rapport de durabilité à l'interne avant de le rendre public dès 2023. Rolex réitère l'exercice cette année, toujours de façon volontaire. Cette démarche de reporting permet à la marque de progresser et de communiquer sur sa performance environnementale et sociale.

Périmètre du rapport

Les éléments décrits et les données chiffrées publiées dans le présent rapport se concentrent sur les activités en Suisse de Rolex SA et celles de la Manufacture des Montres Rolex SA, toutes deux sociétés anonymes de droit suisse.

Pour faciliter la lecture du document, ces deux entités sont regroupées sous le terme « Rolex ». Ne sont pas comprises dans le périmètre général de ce rapport les sociétés du groupe Bucherer, MONTRES TUDOR SA, Roldeco SA ainsi que les sociétés affiliées suisses et les filiales de services et de distribution de Rolex à l'étranger.

Toutes les informations contenues dans ce rapport ne se limitent toutefois pas aux activités de l'entreprise en Suisse. Elles peuvent également considérer l'amont et l'aval de la chaîne de valeur.

Périmètre de l'empreinte carbone

Le périmètre de l'empreinte carbone est plus large. Il comprend – en plus des entités suisses précédemment citées –, Roldeco SA, les sociétés suisses affiliées ainsi que les filiales de services et de distribution à l'étranger. La société Bucherer AG, acquise par Rolex en 2024, n'a pas encore été intégrée au périmètre 2025. Elle le sera ultérieurement.

Cadre réglementaire

Le champ d'application de l'Ordonnance fédérale sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr) englobe quant à lui Rolex SA, la Manufacture des Montres Rolex SA, Rolex Promotions SA et Roldeco SA, MONTRES TUDOR SA et la Manufacture Tudor SA.

Période du rapport

Le présent rapport couvre la période d'activité allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Langue

Le présent rapport a été rédigé en français, qui fait donc office de langue de référence. Il est également disponible en anglais.

Assurance externe

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit externe.

Point de contact

Pour toute demande spécifique concernant les informations contenues dans ce rapport, nous vous remercions d'adresser votre requête au Département Impact et durabilité, à l'adresse : ch.ge.durabilite@rolex.com.

Date de publication

Juin 2026

Imprimé sur papier Munken Polar certifié Cradle to Cradle Certified® Bronze, Ecolabel et FSC Mix Credit (SQS-COC-100158).

© Rolex SA



© Rolex SA
3-5-7, rue François-Dussaud
1211 Genève 26, Suisse